

LUMIÈRE SUR MAIRIES BRUNES

TOME 2



VIGILANCE ET INITIATIVES
SYNDICALES ANTIFASCISTES

LUMIÈRE
SUR MAIRIES BRUNES

TOME 2

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)
COLLECTION MAUVAIS TEMPS

VISA a publié

Le FN au travail, Paris, Syllepse, 2003

FN, le pire ennemi des salarié·es, Paris, Visa, 2010

Contre le programme du FN, un argumentaire syndical, Paris, Visa, 2012

Barrage syndical antifasciste, Paris, Visa, 2014

Lumière sur mairies brunes, tome1, Syllepse, 2015

Face au FN et à toute l'extrême droite, réponses et ripostes syndicales,
Visa, 2016

www.visa-isa.org

© ÉDITIONS SYLLEPSE, 2017

69, RUE DES RIGOLES, 75020 PARIS

EDITION@SYLLEPSE.NET

WWW.SYLLEPSE.NET

ISBN : 978-2-84950-623-3

Merci à Gribouye pour ses dessins

TABLE DES MATIÈRES

QUI SOMMES NOUS?	9
INTRODUCTION	13
1. CHRONIQUES (3^E TRIMESTRE 2015)	17
19. INJURES, PRESSIONS ET RÉACTIONS SYNDICALES	
21. ATTAQUES CONTRE LA CULTURE	
23. AUTORITARISME ET POLITIQUES SÉCURITAIRES	
25. RACISME, DISCRIMINATION, IMMIGRATION	
27. RAPPORTS TENDUS AVEC LES MUSULMAN-ES	
30. MÉFAITS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	
2. CHRONIQUES (OCTOBRE 2015 À JANVIER 2016)	41
43. BÉZIERS, HAYANGE, VILLERS-COTTERÊTS ET BEUCAIRE	
50. MANTES-LA-VILLE	
54. VAR	
60. HÉNIN-BEAUMONT	
61. MARSEILLE, 13 ^E ET 14 ^E ARRONDISSEMENTS	
3. CHRONIQUES (1^{ER} SEMESTRE 2016)	69
71. HAYANGE	
74. HÉNIN-BEAUMONT	
78. BEUCAIRE	
80. BÉZIERS	
85. MARSEILLE 13 ^E ET 14 ^E ARRONDISSEMENTS	
88. ORANGE	
89. BOLLÈNE	
91. CAMARET-SUR-AIGUES	
91. MANTES-LA-VILLE	
95. VILLERS-COTTERÊTS	
97. LES MAIRIES FN DU VAR	
4. CHRONIQUES (2^E SEMESTRE 2016)	111
113. VILLERS-COTTERÊTS	
114. HAYANGE	
116. HÉNIN-BEAUMONT	
119. MANTES-LA-VILLE	
122. BÉZIERS	
130. BEUCAIRE	
132. LE PONTET	
132. BOLLÈNE	
134. ORANGE	
135. CAMARET-SUR-AIGUES	
137. MARSEILLE, 13 ^E ET 14 ^E ARRONDISSEMENTS	
145. LE LUC-EN-PROVENCE	

- 145. FRÉJUS
- 147. COGOLIN
- 150. LA SEYNE-SUR-MER
- 150. QUAND LES MAIRES FN SE FONT LEUR PUB SUR LE DOS
DES REFUGIÉ-ES

5. CHRONIQUES (1^{ER} SEMESTRE 2017)

169

- 171. FRÉJUS
- 174. LE LUC
- 176. COGOLIN
- 178. VAR
- 181. MANTES-LA-VILLE
- 184. MARSEILLE, 13^E ET 14^E ARRONDISSEMENTS
- 188. VILLERS-COTTERÊTS
- 189. BOLLÈNE
- 189. ORANGE
- 190. LE PONTET
- 191. CAMARET-SUR-AIGUES
- 192. HÉNIN-BEAUMONT
- 195. HAYANGE
- 197. BÉZIERS

CONCLUSION

227

FORMATIONS SYNDICALES ANTIFASCISTES : DEMANDEZ LE PROGRAMME, ON ARRIVE...

231

FLASH VISA

- 33. NOS LIBERTÉS EN BERNE AVEC LE FN, NOS LIBERTÉS EN RUINE
AVEC MARINE
- 34. LE TRACT DE LA HAINE POUR ATTISER LES PEURS... ET LA BONNE
RÉACTION DES SYNDICATS CGT, FSU ET SOLIDAIRES DE L'ALLIER
- 64. FN ET SANTÉ, DES PROPOSITIONS CANCÉRIGÈNES POUR UN
RACISME VIRAL!
- 104. FN ET LOGEMENT (ANTI)SOCIAL
- 158. LES 35 HEURES, LES RETRAITES, LA LOI TRAVAIL : L'ATTRAPE-
COUILLON DU FN
- 221. NON, MARINE LE PEN NE DÉFEND PAS UNE ÉCOLE
DÉMOCRATIQUE!
- 222. FN ET IMMIGRATION, MENSONGES SUR MENSONGES!
- 225. À CASSIS, LA POSTE SE REND COMPLICE DE L'EXTRÊME DROITE
(VISA-13)

DOCUMENTS SYNDICAUX

- 36. LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE : LES PIRES ENNEMIES DES SALARIÉS
(FÉDÉRATION DES ORGANISME SOCIAUX CGT)
- 66. LE FN ET LA POLICE. FICHE PRATIQUE (UNION SYNDICALE
SOLIDAIRES)
- 106. VOTER FN NUIT GRAVEMENT AUX FEMMES (SYNDICALISME
HEBDO, CFDT)
- 160. PRATIQUES MUNICIPALES DU FN ET DE LA LIGUE DU SUD DANS
LE VAUCLUSE (CGT-FSU-UNION SYNDICALE SOLIDAIRES DU VAUCLUSE)
- 164. EXTRÊME(S) DROITE(S) CONTRE L'ÉDUCATION (CGT ÉDUC'ACTION,
CNT-FTE RP, CNT-SO ÉDUCATION, FSU-IDF, SUD ÉDUCATION-IDF AVEC
VISA ET QUESTIONS DE CLASSE(S))



QUI SOMMES-NOUS?



VISA est une association intersyndicale composée d'une cinquantaine de structures syndicales : la FSU et plusieurs de ses syndicats, l'Union syndicale Solidaires et plusieurs de ses syndicats, des fédérations et des syndicats de la CGT, de la CFDT, de la CNT, de l'UNEF et le Syndicat de la magistrature.

Depuis 1996, VISA recense, analyse et dénonce les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du Front national sur le terrain social. VISA se veut un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Les 17,9% de Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2012, confirmés, voire amplifiés lors des scrutins suivants, et les 10,7 millions de voix obtenues au second tour de l'élection présidentielle de 2017, montrent que le discours fasciste s'est installé durablement dans la société française. Cette situation ne peut nous laisser indifférents, tant les « valeurs » et l'idéologie portées par le FN sont aux antipodes des idéaux de solidarité et de progrès défendus par nos organisations syndicales.

Nous, syndicalistes, avons une responsabilité particulière pour dénoncer les pseudos solutions du FN qui consistent à dresser les uns contre les autres les précaires, les immigré·es, les Français·es, les chômeur·euses et ceux et celles qui ont un emploi. Notre devoir est de défendre, de façon intransigeante, dans notre propagande et nos actions, la solidarité de

tout le salariat quels que soient son origine ou son statut.

Ce combat antifasciste doit être pris en charge par toutes les organisations syndicales, de la base au sommet. Autant que possible, cette contre-offensive syndicale doit se faire dans l'unité la plus large. VISA est partie intégrante de ce combat et y contribue :

- En informant sur les dangers et le développement de l'extrême droite en France, en Europe et dans le monde ainsi que sur les « passerelles » avec la droite dure.
- En analysant de manière critique les propositions dites sociales de l'extrême droite.
- En relayant sur son site toutes les prises de position, actions des organisations syndicales contre l'extrême droite.
- En dénonçant toutes les discriminations raciales, sexistes, homophobes au sein et hors des entreprises.
- En se faisant l'écho de toutes les actions de solidarité avec les sans-papiers.
- En aidant, par des outils adaptés (journées de formation, brochures, affiches, etc.), les équipes syndicales à se former et se mobiliser pour démystifier, aux yeux des salarié·es, les propositions prétendues sociales de l'extrême droite.
- En alertant sur la présence dans les structures syndicales de militant·es d'extrême droite se prétendant responsables syndicaux.

VIGILANCE ET INITIATIVES SYNDICALES ANTIFASCISTES

80-82 rue de Montreuil, 75011 Paris
assovisabis@gmail.com
www.visa-isa.org



INTRODUCTION





En septembre 2015, paraissait le premier tome de *Lumière sur mairies brunes*. VISA y recensait tous les faits et méfaits de la première année de l'extrême droite aux pouvoirs dans les quinze villes qu'elle occupe.

Pendant les deux années suivantes, VISA a poursuivi ce travail de « mémoire » pour mettre en pleine lumière les origines véritablement fascistes du Front national et de toute l'extrême droite.

Pour y parvenir, rien ne vaut un recensement exhaustif, méticuleux et daté.

Ce deuxième tome, découpé en chroniques, couvre donc la période allant de juin 2015 à juin 2017. Il regorge d'informations sur les pratiques municipales plus ou moins radicales de l'extrême droite et illustre ainsi tous les reculs sociaux qu'elle provoque lorsqu'elle exerce le pouvoir.

Il est toutefois intéressant de noter que lors de l'élection présidentielle, le vote en faveur de l'extrême droite n'a pas été majoritaire dans la moitié des villes qu'elle occupe. Mais dans les villes et villages des alentours, c'est tout l'inverse, et avec 10,7 millions de voix au second tour pour le FN, le fameux « plafond de verre » a volé en éclat.

L'annonce de la nomination de Nicolas Dupont-Aignan comme Premier ministre en cas de victoire de Marine Le Pen a confirmé le réel ancrage du FN à l'extrême droite de l'échiquier politique, ainsi que la volonté d'une partie de ses cadres d'ouvrir le parti à la frange souverainiste et conservatrice de la droite.

Le travail des militant·es antifascistes et des organisations syndicales doit donc plus que jamais s'intensifier, même si les nombreux communiqués que nous reproduisons dans ce livre illustrent bien les bonnes réactions syndicales et intersyndicales face au danger que représentera toujours l'extrême droite pour les salarié·es.

Alors que le FN a réalisé un score historiquement haut le 7 mai 2017, de fortes tensions internes sont apparues, accentuées par sa perte importante de voix aux législatives. Mais cela n'empêche pas l'«appareil» d'être toujours en ordre de marche pour la conquête de nouveaux pouvoirs.

Il nous faut donc plus que jamais veiller à ce que le combat contre l'extrême droite ne passe pas au second plan des luttes syndicales au prétexte qu'elle a été battue aux présidentielles et qu'elle n'a obtenu «que» neuf députés.

Il nous faut continuer de lutter syndicalement, sans relâche et avec la même force contre les politiques libérales du gouvernement, notre adversaire qui fait aussi monter les scores du FN, et contre le fascisme, notre ennemi historique.

Et avant de plonger dans la réalité des mairies brunes de juin 2015 à juin 2017, rappelons nous le passé sulfureux de plusieurs candidats frontistes aux dernières législatives :

- Christophe Boulot, candidat dans la neuvième circonscription du Rhône, a réclamé l'arrêt des subventions à la Maison d'Izieu, jugeant l'association «*trop politisée, un peu too much*». La Maison d'Izieu est un mémorial consacré aux enfants juifs déportés puis exterminés.

▪ Bertrand Iragne, qui concourt dans la première circonscription du Morbihan, a réclamé au préfet le retrait d'une exposition sur la Shoah et le rôle des Justes durant la guerre de 1939-1945. Selon lui, cette exposition placée non loin d'un bureau de vote durant la présidentielle aurait «porté atteinte au libre arbitre des électeurs».

▪ Pendant la campagne des départementales en 2015, où Pierre-Charles Cherrier – quatrième circonscription en Seine-et-Marne – était tête de liste FN, des individus ont recouvert un mur de la ville de Brie-Comte-Robert d'effroyables inscriptions: «À mort les étrangers et l'Europe», «À mort les Gîtans, on va vous brûler»... Le tout agrémenté des mots «FN», «Le Pen» et d'une croix gammée. Suite à la publication d'un article à ce sujet dans *La République de Seine-et-Marne*, Pierre-Charles Cherrier a tenu à contacter le canard local pour protester: «La croix gammée n'est pas antisémite, il s'agit d'une interprétation.»

▪ Madi Boinali Anli, candidat frontiste dans la deuxième circonscription de Mayotte, tient des propos bien plus extrêmes, en visant les habitant·es des Comores qui viennent s'installer sur «son» île: «Si je pouvais les asperger d'un produit pour les exterminer, je ne m'en serais pas privé!» Le candidat du FN rêve tout haut d'un génocide.

▪ Gérard Dézempte est candidat FN dans l'Isère (sixième circonscription). Maire historique de Charvieu-Chavagneux, cet ami de Philippe de Villiers s'est fait remarquer en 2015 en faisant adopter en conseil municipal une résolution favorable à l'accueil d'une famille de migrant·es... «à condition qu'elle soit de culture et de religion chrétienne». L'explication? «Les chrétiens n'attaquent pas les trains armés de kalachnikovs, n'abattent

*pas des journalistes réunis au sein de leur rédaction et ne procèdent pas à la décapitation de leur patron», justifiait l'édile, qui semble penser que tous les musulman·es s'adonnent à de telles pratiques. Dans une interview à *Envoyé Spécial*, l'élu précisait que «les bons musulmans, s'il y en a, ne doivent pas se sentir concernés». On notera le «s'il y en a»...*

■ Olivier Monteil concourt pour le FN dans la deuxième circonscription des Hautes-Pyrénées. En octobre 2016, la section frontiste locale proteste contre l'installation de 250 migrants à Lourdes. Leur chef, Olivier Monteil, va plus loin : il fait circuler une note divulguant les adresses des appartements dans lesquels sont logés les migrants... Interrogé par *Le Lab*, le militant d'extrême droite assume : «*On le fait pour informer les gens de Lourdes puisqu'ils paient leurs impôts. [Les migrants] occupent des logements sociaux qui devraient être réservés à des Français.*» On appréciera le sens des responsabilités d'un homme qui souhaite devenir député de la nation.

■ Poursuivant dans le registre des sentiments pas très catholiques à l'égard de nos compatriotes musulman·es, la candidate du FN dans la sixième circonscription de la Loire, Sophie Robert, s'est indignée : le Roméo et Juliette représenté dans un lycée de Seine-Saint-Denis est devenu Mamadou et Juliette ! Bientôt, ce sera «*Mamadou et Mohamed*» s'insurge la frontiste, qui pense que le couple de Shakespeare sera prochainement musulman, et homosexuel : une vraie tragédie pour elle...

Et pensez à commander le «vinaigre des quatre couleurs pour prévenir la peste brune» à nos camarades de Brignoles : affront-national.com



Chapitre I
CHRONIQUES
(3^E TRIMESTRE 2015)





Le 22 septembre 2015, Julien Sanchez, maire d'extrême droite de Beaucaire, a été condamné à une amende de 1500 euros par le tribunal correctionnel de Nîmes pour délit d'injure à l'encontre d'une syndicaliste CGT enseignante, Sylvie Polinière. Il avait stigmatisé, dans un communiqué, des militant·es syndicalistes «*sans éducation, aigris, privilégiés et sectaires*» et «*dont le comportement n'a rien à envier à celui des racailles*». Le maire de Beaucaire a fait appel de sa condamnation. Le jour de l'audience, une cinquantaine de partisans du maire faisaient face, au tribunal, à autant de syndicalistes (CGT et Solidaires). En réaction au jugement, le maire FN a déclaré : «*Ils peuvent me faire condamner, installer la guillotine devant le Palais de justice, je continuerai à dire ce que j'ai à dire.*»

Injures, pressions et réactions syndicales

L'affaire, qui remonte à l'été 2014, trouve son origine dans le refus de syndicalistes enseignant·es de serrer la main du maire FN et de siéger à ses côtés au conseil d'administration d'un lycée. Le maire a réagi par le communiqué précité, sur un ton violent, puis a porté plainte contre la syndicaliste. Il prétend qu'il aurait eu «*outrage envers personnes depositaires de l'autorité publique*», à son encontre, et des insultes auraient été proférées. L'audience de cette affaire a été renvoyée au 27 janvier 2016. Ce maire avait également porté plainte contre le *Midi Libre* pour ne pas avoir diffusé un «*droit de réponse*» qu'il lui avait envoyé. Le jugement est mis en délibéré au 24 novembre 2015.

Un autre maire, celui de Béziers (apparenté FN) a traité, le 24 septembre dernier, un enseignant de «*petit con*» car celui-ci a refusé de lui serrer la main lors d'une visite de l'école George-Sand (l'enseignant l'avait toutefois salué oralement). Et ceci quelques jours après que Robert Ménard se soit plaint de façon ironique, sur le plateau du *Grand journal* de Canal +, d'avoir été traité de «*petit con*» par l'humoriste Guy Bedos. Non content d'avoir proféré cette insulte dans l'exercice de ses fonctions, Robert Ménard a ajouté qu'il ferait déplacer l'enseignant de «sa» ville, et que ce dernier «*mériterait une gifle*» (ou «*deux*» selon certaines sources).

Réagissant à cette injure, la fédération Sud-Éducation a publié un communiqué demandant que le ministère de l'Éducation active la protection juridique due aux fonctionnaires, pour accompagner l'enseignant victime dans ses démarches. La fédération Sud-Éducation demandait aussi au gouvernement «*une mesure disciplinaire de suspension de ses fonctions contre Robert Ménard, sanction prévue dans le Code général des collectivités territoriales*».

De son côté, la fédération UNSA-Éducation a réagi en annonçant «*une réaction intersyndicale [...] pour saisir les instances et en appeler à la directrice académique [...], au préfet de l'Hérault et à M^{me} la ministre de l'éducation*». Selon *Le Midi Libre* du 28 septembre, le secrétaire général national de l'UNSA-Éducation, Christian Chevalier, annonce avoir eu un contact avec le cabinet de la ministre de l'Éducation qui aurait confirmé à cette occasion «*que le dispositif de protection juridique du fonctionnaire a été activé par le rectorat de l'académie de Montpellier*», et que «l'enseignant

victime [...] sera donc accompagné dans ses démarches juridiques par les services du rectorat».

Deux professeures des écoles à Béziers, Lisa Scotto di Fasano et Hélène Penven, ont, par ailleurs, rédigé une «Lettre ouverte citoyenne suite aux insultes du maire de Béziers à un enseignant». Elles écrivent : *«Nous sommes enseignants. Hommes et femmes d’horizons différents, d’âges variés et d’opinions parfois divergentes. Tous, nous avons choisi ce métier pour une raison qui nous est propre. Mais tous, nous œuvrons pour la même chose : l’égalité des chances, la réussite de tous nos élèves et la transmission de valeurs républicaines telles que le respect, la solidarité et l’entraide. Mais aujourd’hui, nous sonnons le signal d’alarme.»*

Dans un communiqué envoyée à la presse le 28 septembre, le maire de Béziers tente d’ailleurs de rétropédaler quelque peu, tout en se posant en victime : *«Se voir refuser devant témoins une main tendue est quelque chose de particulièrement violent pour celui qui en est victime. Celui qui refuse de vous saluer en public, d’un air narquois, vous inflige sciemment une forme d’humiliation. Je me suis senti agressé, et d’une certaine manière, c’est une forme d’agression gratuite. Aurais-je dû m’abstenir de conclure l’échange par ces mots de “petit con” ? Oui, je le concède volontiers.»*

Attaques contre la culture

La palme du trimestre revient à la mairie de Cogolin qui a conçu une affiche montrant un coq... mais un coq marchant au pas de l’oie ! Cette affiche devait illustrer la «fête du coq» (traditionnelle) qui s’est tenue les 5 et 6 septembre.

À Villers-Cotterêts (Aisne), la municipalité FN de Franck Briffaut a refusé la présentation d’un recueil

de textes, accompagnant des peintures et des sculptures, dans une exposition à la médiathèque de la ville (du 19 septembre au 18 octobre 2015) réunissant les peintures de paysages abstraits de la Néerlandaise Victoria Kloek et des sculptures réalisées par la Française Sophie Verger. Suite à une semaine de travail commun à Zierikzee, aux Pays-Bas, les deux femmes avaient tiré un recueil intitulé *Sur terre en mer*, présentant leurs œuvres respectives. Or, ce recueil, financé par le conseil régional de Picardie, comporte à la page 22 les lignes suivantes : « *Les monstres arrivent comme une montée des eaux* » : « *C'est un amusement d'atelier. [...] Amusez-vous, cela symbolise? La montée de l'extrême droite?* » Ces quelques mots ont dû profondément déranger à la mairie FN. Répondant à une question de *L'Express* (19 septembre 2015), le service de communication de la municipalité a prétendu « *ne jamais avoir entendu parlé d'un quelconque recueil* ».

À Camaret-sur-Aigues, le maire Philippe de Beau regard (ex-Ligue du Sud, désormais appartenant au FN) a fait retirer, à la mi-septembre 2015, les affiches du film *La belle saison* de Catherine Corsini de sa ville et du hall de la mairie. Il a aussi fait supprimer toute mention du film, sorti le 19 août, qui raconte l'histoire d'amour d'une Parisienne avec une jeune paysanne au début des années 1970, sur fond de mouvement de libération des femmes, du site Internet de la mairie. Le film a néanmoins pu être projeté dans une salle de cinéma de la ville, à partir du 17 septembre.

Le directeur du cinéma itinérant Cineval, qui a montré ce film dans une vingtaine de communes du Vaucluse, a déclaré : « [Le maire] *nous a dit que ce film n'était pas compatible avec ses idées, que certaines scènes étaient choquantes, et qu'il ne voulait pas faire la*

promotion de ce film.» De son côté, le maire assure : «J'ai vu le film [qui] est émaillé de scènes érotiques en gros plan, je n'ai pas voulu en faire la promotion avec les moyens municipaux. [...] J'ai utilisé ma liberté d'expression pour avertir les parents qu'à mon sens ce n'est pas un film pour les enfants. L'histoire aurait concerné un couple d'hétérosexuels, j'aurais eu la même réaction.»

Le 18 septembre, la réalisatrice Catherine Corsini lui a répondu par une lettre rendue publique sur le site de la Société des réalisateurs de films : «*À vous en croire, Monsieur Philippe de Beauregard, on devrait rhabiller les statues de nues, mettre un voile sur les peintures de Courbet, Manet, Renoir et de tous les peintres qui ont su croquer la nudité avec réalisme. Nous devrions aussi interdire les musées à la jeunesse.*» La réalisatrice dénonce un «*acte autoritaire, intolérable*».

À Fréjus, l'entreprise La Patrouille de l'événement, dont les dirigeants sont liés au FN ou à d'autres groupes d'extrême droite, continue d'organiser la programmation estivale de la ville, sur délégation de service public. Le 31 juillet, l'entreprise d'événementiel a particulièrement gâté les mélomanes d'extrême droite en programmant lors d'un concert le groupe In mémoriam, issu de la scène du rock identitaire français, en première partie de La souris déginglée.

Autoritarisme et politiques sécuritaires

À Bollène, une accusation grave pèse sur deux policiers municipaux. *Le Dauphiné* a révélé, le 17 juillet, qu'une plainte avait été récemment déposée contre ces fonctionnaires municipaux qui auraient procédé à l'interpellation musclée d'un père de famille de 22 ans en l'humiliant sur la voie publique. Les faits remontent au 31 mai 2015. Le jeune homme aurait

été frappé au visage, puis contraint – sous la menace d’un chien dont la muselière avait été ôtée – d’enlever son pantalon et son caleçon, en pleine rue. La plainte, appuyée par plusieurs témoignages, a été déposée auprès de la gendarmerie de Bollène qui a lancé une enquête. Avant même de connaître les conclusions de cette enquête, la mairie a réagi rapidement, déclarant au *Dauphiné*: «*Tout a été fait selon les règles de la police municipale. En aucun cas, il y a eu agression sexuelle. Les policiers sont restés dans leurs droits.*»

À Hayange, lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} septembre, un opposant a été expulsé *manu militari* et transporté aux urgences. Gilles Wobedo est l’une des figures du collectif citoyen Hayange en résistance. Le maire, Fabien Engelmann, a lancé des procédures judiciaires contre ce collectif, lui reprochant une prétendue diffamation, et faisant facturer des frais de justice de 5 000 euros à la municipalité alors qu’il agit en son nom propre. Gilles Wobedo avait répondu au maire qui reprochait au collectif de dire publiquement qu’il agissait à l’encontre de certaines lois, par ces quelques mots: «*C’est le cas, Monsieur le maire.*» Fabien Engelmann ordonna alors son expulsion, soi-disant pour avoir perturbé la séance, alors que des militants du FN ont pu s’exprimer tout au long de la réunion en gloussant, en ricanant, en vociférant ou en applaudissant. Deux policiers municipaux se sont alors jetés sur le jeune homme et l’ont plaqué par terre avant de l’expulser de la salle, lui occasionnant un œdème et de multiples hématomes. L’un des deux agents municipaux, précédemment en service à Saint-Avold, est poursuivi en justice dans une affaire

de violence commise contre une personne vulnérable, en juillet 2015.

Lors de cette même réunion, Fabien Engelmann a fait retirer sa délégation, une fois de plus, à son ex-premier adjoint, Damien Bourgeois. Ce dernier avait pris ses distances avec le maire à cause de l'implication de ce dernier dans une affaire de financement de campagne illicite. C'est la troisième fois depuis son élection, en mars 2014, que le maire FN de Hayange change ainsi de premier adjoint. Sa majorité, initialement de 33 élus, s'est réduite à 18 têtes. Et il soupçonnerait Damien Bourgeois de vouloir figurer sur une liste «dissidente» d'extrême droite aux régionales de décembre 2015, composée notamment de partisans de Jean-Marie Le Pen.

Racisme, discrimination, immigration

L'actualité, et notamment les événements autour de ce qui a été appelé la «crise des réfugiés et migrants» dans toute l'Union européenne pendant l'été 2015, a placé les maires en première ligne.

Celui de Beaucaire, Julien Sanchez s'est présenté à la réunion tenue à la Maison de la chimie, à Paris, le 12 septembre 2015, entre le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve et les représentant·es de plus de 700 communes. Il s'agissait, lors de cette réunion, de présenter les aides du gouvernement aux municipalités afin de faciliter l'accueil des demandeurs d'asile. Choissant la provocation délibérée, Julien Sanchez a pris la parole devant l'assistance, pour dénoncer le fait que le gouvernement organise selon lui l'«*invasion migratoire*». Si son propos a été vite rendu inaudible par les huées d'autres participant·es, son intervention a été en revanche bruyamment célébrée sur plusieurs

médias d'extrême droite: *Riposte laïque*, *Médias presse info*, etc.

Encore plus brutal, le maire de Béziers, Robert Ménard, a choisi de se présenter, le vendredi 11 septembre 2015, devant des familles réfugiées de Syrie, pour leur lancer: «*Vous n'êtes pas les bienvenus, vous devez partir!*» La vidéo de son «exploit» a été très officiellement publiée sur le site de la mairie de Béziers. Ménard a ajouté qu'il remettait en cause la présence de deux centres d'accueil de demandeur·euses d'asile (gérés par l'État) dans la ville.

Déjà au début du mois de septembre 2015, la mairie de Béziers s'était illustrée en publiant dans le journal municipal (mensuel) cette une racoleuse: «*Ils arrivent*». Un photomontage, toujours à propos des migrants, montre un train bondé – la photo ayant été prise en Macédoine – devant un prétendu panneau de signalisation qui porte l'inscription suivante: «*Béziers 3 865 km. Scolarité gratuite. Hébergement et allocations pour tous!*» L'Agence France Presse (AFP) a d'ailleurs assigné la ville en justice, le 15 septembre 2015, pour contrefaçon.

Suite à ses différentes prises de position xénophobes, Robert Ménard a dû faire face à une opposition à plusieurs niveaux. Des députés socialistes ont publié le 16 septembre 2015 une pétition pour demander à François Hollande de lancer une procédure de révocation du maire de Béziers pour faute grave. En l'espace de quelques jours, la pétition aurait recueilli environ 8 000 signatures.

Au plan local, le Collectif de soutien aux réfugiés syriens a tenté d'assister à la réunion du conseil municipal du 22 septembre, afin d'y exprimer une protestation. Seuls six de ses membres ont pu entrer dans

la salle, puisque les partisans du maire avaient déjà occupé tous les autres sièges. Ils ont levé des pancartes et scandé le mot d'ordre « Réfugiés à Béziers ! » et le maire a fait évacuer la salle. La police municipale a dû former un « cordon de sécurité » pour la sortie des membres du conseil municipal.

Rapports tendus avec les musulmanes

La célébration de la fête musulmane de l'Aïd el-Kébir, les 24 et 25 septembre 2015, a été l'occasion pour plusieurs maires FN de lancer des provocations à l'encontre de la population musulmane.

À Mantes-la-Ville, l'association culturelle musulmane (AMMS) a dû saisir le Conseil d'État pour obtenir la mise à disposition d'un local. Jusqu'ici, les municipalités successives lui avaient soit mis à disposition gracieusement, soit loué le gymnase municipal Aimé-Bergeal, pour accueillir un millier de fidèles. Or, cette année, trois sollicitations successives en date du 6 mai, du 3 juin puis du 1^{er} août 2015 n'avaient reçu aucune réponse de la part de la mairie. Considérant qu'il s'agissait d'un rejet implicite, l'association musulmane a saisi les tribunaux administratifs pour obtenir gain de cause. Le tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande, le 21 août. Mais en appel, le Conseil d'État lui a donné raison, par un arrêt du 23 septembre en considérant que *« le refus de mettre à la disposition de l'association [...] une salle municipale afin de permettre d'accueillir la célébration de la fête de l'Aïd-el-Kébir porte une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés de réunion et de culte »*. Depuis, la décision de la formation des référés du même tribunal a été confirmée en appel: le gel délibéré par la municipalité FN de l'installation de la salle de prière

est donc toujours « *manifestement illégal* ». L'affaire doit encore être jugée au fond.

À Fréjus, autre ville gérée par le FN, l'association culturelle El-Fath avait demandé en juin 2015 à la mairie de pouvoir ouvrir la mosquée (dont les travaux ont été finis à la fin de l'été) pour l'Aïd el-Kébir. Elle venait de recevoir l'aval de la commission de sécurité ; mais plusieurs procédures judiciaires sont actuellement en cours contre le permis de construire accordé par l'ancienne municipalité (UMP) en 2011. Devant le refus net de la mairie de laisser ouvrir le bâtiment – que ce soit pour la fête ou par la suite –, l'association musulmane a été, là aussi, obligée de saisir les juges. Le tribunal administratif de Toulon a obligé, par une décision rendue publique le 19 septembre, la mairie de laisser ouvrir la mosquée pour un jour, lors de la fête de l'Aïd, « *en attendant l'autorisation définitive* ». Il a par ailleurs exigé de la mairie de réexaminer la demande d'ouverture définitive, qu'elle refuse, dans un délai de 15 jours. Ceci tout en condamnant la mairie à verser 1 000 euros de dommages et intérêts à l'association musulmane.

Le directeur général des services de la mairie, Philippe Lottiaux, a déclaré en réaction : « *Nous prenons acte de cette décision de justice et nous ne nous opposerons pas à l'ouverture de la mosquée, le 24 septembre. [...] Mais, intellectuellement et juridiquement, je vois mal comment nous pourrions délivrer une autorisation [NdA : dans la durée] à un bâtiment qui fait par ailleurs l'objet de plusieurs procédures.* » Mais surtout, le maire, David Rachline, appela ensuite lui-même à venir manifester près de la mosquée... le jeudi 24 septembre à 18 heures, donc en pleine fête de l'Aïd el-Kébir. L'élu exhorta ses partisans à venir exprimer leur refus de

la mosquée, qu'il qualifia d'«illégale», et d'une «justice complaisante [...] à deux vitesses» (dans le sens qu'elle désavantagerait la «majorité silencieuse»). Le rassemblement, boulevard d'Alger, a finalement attiré entre 200 personnes (AFP) et 500 personnes (selon le maire). À cette occasion, David Rachline a annoncé la tenue d'un référendum dans la ville. La question qu'il souhaite poser aux habitant·es serait ainsi formulée : « Voulez-vous d'une mosquée à Fréjus ? », indique *Mediapart* (24 septembre 2015).

À Hayange (Lorraine), le maire FN Fabien Engelmann a de nouveau fait célébrer la «Fête du cochon» sous les auspices de sa municipalité dimanche 6 septembre 2015. Parmi les immenses vertus du cochon aux yeux de ce représentant du FN, on trouve évidemment celle-ci : les musulmans n'en mangent pas (ni les juifs d'ailleurs). L'extrême droite radicale, c'est-à-dire celle qui est ouvertement fasciste et disposée à la violence, n'a d'ailleurs pas manqué la fête. Alors qu'en 2014, c'est la présence du groupuscule L'Œuvre française (et de quelques skinheads) qui avait défrayé la chronique, cette année c'est le site de *Lorraine nationaliste* qui a appelé à se rendre à cette «Fête du cochon». Ces fascistes et antisémites ont annoncé qu'ils viendraient en «véritables nationalistes», «loin des trahisons du FN», ce à quoi le maire a répondu que «l'équipe de la police municipale sera mobilisée». Il n'y aura finalement pas eu de casse, même si l'équipe de *Lorraine nationaliste* a fait acte de présence bien visible, facilement repérable grâce à ses T-shirts noirs.

Fabien Engelmann (dont le discours tournait tout entier autour de l'«identité» et de la «tradition» françaises) semble s'être finalement remis de son absence,

à l'université d'été du FN, à Marseille. Il paraît que Marine Le Pen l'avait déclaré quelque peu indésirable.

Le point de vue maire sur l'acceptation de la consommation de viande animale semble avoir brusquement changé en l'espace de moins de quinze jours, entre la «Fête du cochon» du 6 septembre et celle de l'Aïd el-Kébir, du 24. Au soir du 23 septembre, Fabien Engelmann a ainsi posté sur son compte Twitter une photo qui le montre entouré de «*quatre petits rescapés [de l'] Aid el-Kébir*», qu'il avait achetés et qui «*seront redirigés vers une association de protection animale*». Se déclarant à l'occasion une nouvelle fois «sensible depuis toujours à la cause animale» (en dehors des cochons?), il s'appuya sur des déclarations de Brigitte Bardot... dont on sait qu'elle voit rouge dès l'évocation de la fête de l'Aïd el-Kébir. Sur Facebook, il déclarera que «plus de 200 000 moutons vont être égorgés vifs dans une agonie insupportable lors de l'Aïd el-Kébir».

Cette défense de la cause animale n'est pas anodine: depuis quelques années, l'extrême droite radicale passe par ce prisme pour stigmatiser l'abattage *hallal* des bêtes. Évidemment, les formes traditionnelles d'abattage des animaux, en vigueur dans les campagnes, ne sont pas attaquées...

Méfais en matière économique et sociale

Les méfaits sociaux ne manquent pas dans les villes dirigées par le FN (où ses cousin·es d'extrême droite à la Ligue du Sud), en toute logique, alors que la baisse de la dépense publique et de la fiscalité figure parmi les priorités de ces municipalités. Ce pseudo-impératif économique peut, cependant, servir aussi à «punir» de façon ciblée certains groupes de la population locale,

ou certaines associations qui dérangent particulièrement ces mairies. Que ce soit en raison de leur point de vue critique, ou en raison des groupes d'habitantes auxquelles elles sont utiles : si des populations issues de l'immigration se trouvent parmi leurs membres ou bénéficiaires, elles seront facilement taxé de « communautarisme » et privé de soutien public.

À Mantes-la-Ville, la municipalité FN se sert ainsi de la pression à la baisse de la dépense publique pour mettre à sec certaines associations. Le maire, Cyril Nauth, affiche nettement ses priorités : « *Dans un contexte budgétaire contraint, on doit se recentrer sur les priorités : sécurité, école, propreté, baisse de la fiscalité ; ce n'est pas permettre le développement d'activités rap, hip-hop aux frais de la princesse.* » Au même moment, il exprime le fait qu'il s'agit d'une orientation politico-idéologique : « *C'est clair, on n'est pas forcément pour la médiation, je veux au contraire développer notre police municipale.* » Le maire ajoute qu'il « *n'hésitera pas [...] à mettre un terme aux activités qui tendent vers la communautarisation* » (*Libération*, 11 juillet 2015). Résultat des courses, on est par exemple passé de trois fêtes de quartier dans l'année, une dans chaque quartier, à une seule « fête tournante ».

Les associations sportives ont aussi été punies, dès lors qu'elles présentent trop de joueurs d'origine immigrée au goût de la mairie FN. Le Football club mantois a été ciblé, avec une subvention annuelle réduite de 75 %, alors qu'il s'agit du plus gros club du secteur qui accueille de nombreux jeunes des différents quartiers, et qui compte mille licenciés. Selon la rubrique « Sports Ile-de-France » du *Parisien* du 3 octobre 2015, le club a décidé d'attaquer la mairie FN en justice. Il aurait ainsi saisi le tribunal

administratif «*pour obtenir ce qui est nous dû*», selon son coprésident Nabil Djellali. 60 450 euros avaient été budgétisés pour le club au titre de l'exercice 2015 mais seuls 15 112 euros ont été versés.

À Bollène, ville du Vaucluse dirigée par la «Ligue du Sud», la situation se dégrade depuis plusieurs mois dans le quartier de la Croisière. Dans ce quartier, les parents d'élève de l'école Gabriel-Péri et l'association de quartier s'opposent farouchement à la «*réorganisation*» des postes de gardien·nes des écoles. En cette rentrée 2015, le nombre de postes d'ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) a été divisée par deux. Les parents d'élèves se plaignent d'une menace pour la sécurité des enfants, le poste de concierge de l'école Gabriel-Péri ayant été concrètement supprimé. Ce gardien s'était occupé, auparavant, aussi bien de la sécurité des personnes, des locaux, mais aussi de l'entretien du quartier.

En juin 2015, la maire Marie-Claude Bompard avait promis que la sortie des élèves serait, à l'avenir, «*assurée par la police municipale*». Une annonce peu rassurante en soi, au vu des agissements de cette même police municipale (voir plus haut); mais elle n'a, par la suite, même pas été honorée. Aucun agent n'a été vu, depuis la rentrée 2015 (et jusqu'à début octobre), aux abords de l'école. Alors que les entrées et sorties correspondent aux moments de certains arrêts de train, avec un trafic de voitures important. D'autres activités, au contraire, trouvent tout le soutien (y compris financier) de certains maires FN en place. Par exemple quand il s'agit de bétonner les villes et d'aider certains à se livrer à des opérations immobilières lucratives, comme à Fréjus et à Cogolin.

Ces deux municipalités FN situées sur la Côte d'Azur se sont ainsi alliées, selon le bulletin de l'association «Place publique» du mois de septembre 2015, en créant au cours de l'été deux sociétés publiques locales (SPL) dont les actionnaires uniques sont les deux communes. Cette alliance et ce montage juridique particulier permettent aux municipalités de s'affranchir de certaines règles en matière de mise en concurrence, lors d'appel d'offres. Le directeur de la SPL de Cogolin n'est autre que Jean-Marc Smadja, l'ancien bétonneur de la ville de Levallois-Perret sous les ordres de Patrick Balkany...

Flash VISA

Nos libertés en berne avec le FN,
nos libertés en ruine avec Marine!

Dans le chapitre «Refaire de la France un pays de libertés» de ses 144 engagements pour la présidentielle, Marine Le Pen parle des associations et des syndicats. Elle annonce dans sa mesure n° 10 qu'elle veut respecter le droit d'association «*dans les seules limites exigées par l'ordre public*». C'est quoi l'ordre public? On a vu dans de trop nombreux régimes que c'était extensible et pouvait entraîner tous les abus!

Elle en donne déjà un avant goût en réclamant l'interdiction des manifestations contre les violences policières. On peut donc s'attendre à des interdictions en série de tout ce qui pourrait contrarier son «ordre».

Elle dit qu'elle veut instaurer la «*liberté syndicale*» et abolir le «*monopole de représentation*»³⁴. *le ntativité*».

Mais aujourd'hui, la liberté syndicale existe, même si elle demeure perfectible, et avec la loi de 2010, dite de modernisation du dialogue social, le monopole de représentativité issu de «l'attitude des syndicats pendant l'occupation nazie» a disparu, tenant compte de l'évolution du pluralisme syndical dans notre pays.

Ne cherche-t-elle pas plutôt à ouvrir la porte à des syndicats corporatistes (style charte du travail sous

Pétain...) qui seraient «*plus à même de rentrer dans des logiques de concertation constructive sans recourir au rapport de forces (grève, manifestation)*» comme c'est écrit dans son programme de 2012, ou à des faux syndicats appendices du FN, comme dans les années 1990?

Et en plus elle veut «*moraliser la vie syndicale*» en mettant leurs finances «*sous contrôle public*», ce qui veut dire des syndicats sous la tutelle de l'État!

Ça ne vous rappelle pas de mauvais souvenirs...?

Elle déclare, dans sa mesure n° 7, sous prétexte de «*garantir la liberté d'expression*», qu'elle va faciliter les procédures pour «*faire reconnaître la diffamation et les injures*»: pour cela on peut lui faire confiance, le FN est spécialiste des procès en diffamation visant à faire payer et à asphyxier ainsi les opposants qui le critiquent. Ce qu'elle nous garantit donc, c'est une lutte sans merci contre la liberté d'expression!

La soi-disant représentante du peuple, qui détourne l'argent public à Bruxelles, veut aussi nous voler nos libertés.

Le tract de la haine pour attiser les peurs!
Et la bonne réaction des syndicats CGT, FSU
et Solidaires de l'Allier

Dans l'Allier, comme partout en France l'extrême droite, essaye de faire peur avec l'arrivée de migrants. En novembre 2015, les militants du FN et du PDF ont distribué ce tract dans les boîtes aux lettres de Varennes; dans la foulée, ils ont appelé à une manifestation contre l'arrivée des migrants dans le village. Mais les syndicats CGT, FSU et Solidaires de l'Allier ont réagi immédiatement en appelant à une contre-manifestation sur place. Devant cette situation, le préfet a interdit la manifestation des fascistes qui a donc été annulée. En janvier 2016, une formation intersyndicale avec VISA a eu lieu pendant trois jours à Montluçon, Moulins et Clermont-Ferrand, regroupant plus de 120 syndicalistes de deux départements, l'Allier et le Puy-de-Dôme. La pratique antifasciste en prélude aux formations: un exemple à suivre!

ALERTE !

200 clandestins musulmans arrivent à Varennes !

LA MONTAGNE

■ AUVERGNE > VARENNES-SUR-ALLIER 22/10/15 - 17H32



La préfecture de l'Allier vient de confirmer que les premiers migrants seront accueillis ce vendredi (23 octobre 2015), sur l'ancienne base aérienne de Varennes-sur-Allier.

Les arrivées vont s'échelonner jusqu'en début de semaine prochaine. En tout, **deux cents adultes** seront hébergés dans les bâtiments de cet ancien site militaire.

La politique de l'État est de déconcentrer les sites d'accueil, aujourd'hui saturés, de la Région parisienne. En contrepartie **d'une prise en charge d'un mois**, les migrants devront formuler leur demande administrative pour obtenir une **autorisation provisoire de séjour**. Si ce document est obtenu, les demandeurs d'asile seront ensuite orientés vers les différents centres d'accueil français, en fonction des places disponibles.

Ainsi :

1) ces 200 « migrants » seront logés et nourris, aux frais du contribuable français, pendant un mois ;
2) ces 200 « migrants » n'ont pas de titre de séjour, car ce sont des **clandestins** qui ont pénétré **illégalement** dans notre pays ;

3) selon le rapport de la Cour des Comptes, publié le 20 octobre dernier, 96% des déboutés du droit d'asile, qui devraient être expulsés, restent illégalement en France : la **quasi-totalité de ces 200 clandestins resteront donc dans l'Allier si personne ne s'oppose à leur présence**.

Ces **200 clandestins**, logés dans la base militaire de Varennes, viennent vraisemblablement du lycée Jean Quarré (Paris 19e), qui est en train d'être vidé de ses occupants, qui l'avaient transformé en cloaque et en zone de délinquance, concentrant violence, trafic de drogue et prostitution. (note 1)

Ces **200 clandestins** sont très majoritairement des hommes jeunes, célibataires et **musulmans** (Soudanais, Afghans, Érythréens, Tchadiens, Libyens), avec une culture différente de la nôtre et une vision rétrograde de la femme. Que va-t-il se passer, lorsqu'ils erreront dans les rues de Varennes et qu'ils croiseront des femmes et des fillettes ? Ces questions sont légitimes, quand on sait qu'en Allemagne, le nombre de viols de femmes allemandes, par des clandestins musulmans, **explose depuis quelques mois**. (note 2)

L'immigration n'est pas un « enrichissement », comme le prétend la propagande du gouvernement et des médias ! C'est une **catastrophe destructrice de nos valeurs**, n'apportant que **ruine économique et culturelle, et menaçant gravement notre sécurité** !

Le principe de précaution doit s'appliquer : il faut refuser l'implantation de camps de clandestins musulmans à travers la France !

Habitants de Varennes-sur-Allier, refusez que votre ville devienne un nouveau Calais !

(1) http://www.lamontagne.fr/france-monde/actualites/a-la-une/national/2015/10/07/refuge-de-migrants-surpeuple-un-lycee-parisien-desaffecte-devenu-negerable_11614849.html

(2) <http://lesobservateurs.ch/2015/09/24/allemande-epidemie-de-viol-commis-clandestins-nos-medias-so-taisent/>

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

fédération
des
organismes
sociaux

la
cgt

**Les idées
d'extrême droite :**
les pires ennemies
des salariés !



**L'extrême droite nuit gravement
à la santé démocratique d'un pays**

EDITO

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015.

Tous les sondages s'accordent à prédire un raz de marée de partis portant des idées d'extrême droite.

Cette extrême droite prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues. Sa progression n'est pourtant pas inéluctable. Il est de notre responsabilité de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale que constituent ces idées et de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et la division des salariés, pour mieux cacher leur incapacité à tracer des perspectives d'avenir et de justice sociale.

Il est urgent de mettre à jour la supercherie et de démontrer que ceux qui se réclament de cette mouvance ne cherchent qu'à trouver des boucs émissaires et à mettre en concurrence les travailleurs entre eux afin d'évincer du débat démocratique les origines véritables de la crise, du chômage et de la soumission des gouvernements au marché.

Ainsi sur la question des rémunérations.

Celles-ci sont constituées du salaire direct (le net en bas de la fiche de paie) et du salaire socialisé (les cotisations sociales patronales et salariales).

Le FN, par exemple, souhaite baisser les cotisations sociales des salariés d'environ 200 euros sans aucune garantie que le patronat ne récupèrera pas cette manne.

La CGT revendique sans ambiguïté la revalorisation des grilles salariales et du Smic à 1 700 euros.

Concernant la fiscalité.

Le FN préconise l'instauration d'une tranche maximale pour les impôts à 46 % et la suppression de l'impôt sur la fortune pour sauver les riches. Dans les programmes d'extrême droite, ce sont les plus aisés qui paient le moins d'impôt. L'extrême droite considère le travail comme un coût et certains programmes l'écrivent clairement. A l'inverse, pour la CGT, le travail est le seul vecteur de création de richesses dans l'entreprise.

La CGT propose que tout le monde paie l'impôt dès le premier euro et de manière progressive.

L'extrême droite défend-elle les droits des femmes ?

L'extrême droite entend préserver le «capital démographique» en s'affligeant de ce que «le taux de fécondité des femmes françaises» soit inférieur à celui des «femmes immigrées» et que 52 % des enfants naissent hors mariage.

Évidemment, pour l'extrême droite, la famille se fonde «exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme». En privilégiant un revenu familial et un congé parental allongé, c'est aussi l'image de la «femme au foyer» à vie qui est proposée, d'autant que chacun sait que les femmes auraient encore plus de difficultés ensuite pour réintégrer le monde du travail.

En revanche, pas un mot sur l'inégalité salariale persistante entre hommes et femmes, sur le temps partiel imposé aux femmes et la précarité de leur travail !

Avec le non-remboursement de l'avortement, l'extrême droite s'attaque de fait aux femmes des milieux populaires. Et il n'oublie pas d'en rajouter sur la discrimination xénophobe en prétendant réserver les allocations familiales aux seules familles «dont un parent au moins est français», alors que tous les salariés, quelle que soit leur origine, cotisent !

Nous sommes bien devant une vision passéiste de la famille, une idéologie xénophobe, et un déni des droits des femmes.

L'extrême droite et la culture

Au-delà de la représentation de Jeanne d'Arc, les propos atroces de «détails de l'histoire» en parlant de la déportation dans les camps, le programme de l'extrême droite ne vise que des suppressions massives de subventions pour les associations sociales et culturelles.

La démocratie culturelle est un axe de construction revendicative et de mobilisation car elle est facteur d'échange, de connaissance, d'émancipation.

La culture est un enjeu, un élément constructif du développement humain, moteur de la transformation sociale.

Les aides sociales ne sont elles pas siphonnées par les immigrés ?

La protection sociale est financée par les cotisations sociales et les «aides sociales» en général par l'impôt. Les travailleurs immigrés n'étant exonérés du paiement ni de l'un ni de l'autre, il est normal qu'ils bénéficient des prestations sociales au même titre que les autres.

Quand l'extrême droite prétend que l'immigration est un coût pour le pays. C'est faux ! Il ressort d'une étude publiée par une équipe de l'université de Lille, pour le compte du ministère des Affaires sociales, que les immigrés, en 2009, ont reçu de l'État 47,9 milliards d'euros, via les retraites, les aides au logement, le RMI, les allocations chômage et familiales, les prestations de santé... Tandis qu'ils ont reversé aux budgets de l'État et de la Sécurité sociale 60,3 milliards d'euros, via les impôts et les cotisations sociales.

Soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques.

L'extrême droite et le temps de travail : travailler plus pour gagner moins !
Selon l'extrême droite, et le FN en tête, les 35 heures sont une source de "désorganisation des entreprises et d'augmentation injustifiée de la masse salariale". Dans son programme, le FN préconise la négociation par branche de la durée du travail. Ainsi, sa préoccupation n'est-elle pas la durée du travail des salarié-e-s, mais bien le temps passé au service de l'entreprise, en fonction de ses "besoins" supposés. Il fait sienne la fameuse valeur du "travailler plus pour gagner plus".

Peu importe si des durées du travail importantes annihilent les possibilités de vie sociale, peu importe si une durée du travail importante est source de risque accru au travail (fatigue engendrant des accidents, des maladies...).

L'extrême droite reprend la vieille idée libérale de la valeur travail, le gain au prix des efforts, de la sueur. L'augmentation générale des salaires, la baisse de la durée du travail pour profiter de la vie sociale, de la vie tout court, l'amélioration des conditions de travail, valeurs collectives et progressistes, sont loin d'être sa préoccupation. Là encore, à la protection collective et égalitaire, il préfère le corporatisme collant aux désirs du patronat et l'individualisation des revenus, ce qui revient de fait à la loi du plus "méritant", en fait à l'arbitraire.

L'extrême droite et les retraites

Jusqu'en 2010, le programme du FN était basé sur le " Il faut travailler plus et plus longtemps en France " et, il y a peu comportait trois propositions centrales en matière de retraite, il fallait :

- Fixer l'âge de départ (minimal) à 65 ans;
- Exiger 40 années de cotisation ;
- Développer les retraites par capitalisation.

Or, devant l'ampleur prise par le conflit sur les retraites en 2010, ce passage a mystérieusement disparu du programme. Au moment où tout le monde parle du problème des retraites, le FN a-t-il eu peur que des électeurs curieux puissent avoir envie de consulter ce qu'il dit en la matière ? A-t-il eu peur de laisser une impression désagréable avec ces trois mesures ?



L'extrême droite et le rejet des syndicats

Dernière mission de l'extrême droite : casser l'outil des salariés pour les luttes, le syndicat.

Désignés (toujours!) comme non représentatifs, bloqueurs, politisés et opposés à toute logique de négociation constructive... Les droits des salariés vus par l'extrême droite s'exercent uniquement dans une espèce de monde fantasmé où il n'est besoin que de négociation.

Quant à la grève, l'extrême droite veut la conditionner à des revendications «légitimes» et la circonscrire à des secteurs où cela ne gênera pas.

Quand les syndicats combattent l'extrême droite : Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes
VISA est une association intersyndicale composée d'une cinquantaine de structures syndicales : la FSU et plusieurs de ses syndicats,

l'Union Syndicale Solidaires et plusieurs de ses syndicats, des fédérations et des syndicats de la CGT, de la CFDT, de la CNT, de l'UNEF et le syndicat de la Magistrature.

Les militants de VISA, depuis 1996, recensent, analysent, dénoncent, les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du Front national sur le terrain social. VISA se veut être un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.

Ses missions entre autres :

- ⇒ Informer sur les dangers et le développement de l'extrême droite en France, en Europe et dans le monde ainsi que sur les «passerelles» avec la droite dure.
- ⇒ Analyser de manière critique les propositions dites sociales de l'extrême droite.
- ⇒ Relayer sur son site toutes les prises de positions, actions des organisations syndicales contre l'extrême droite.

Alors, oui le programme «social» de l'extrême droite est anti-social.

Oui, en déversant le poison du racisme,
l'extrême droite divise les salariés et défend les intérêts du patronat.

Oui, l'extrême droite vise la suppression de toute protection des salariés
à commencer par le Code du travail.

Quand l'extrême droite, et les partis
qui en défendent les idées, prétendent défendre les salariés, ils mentent !

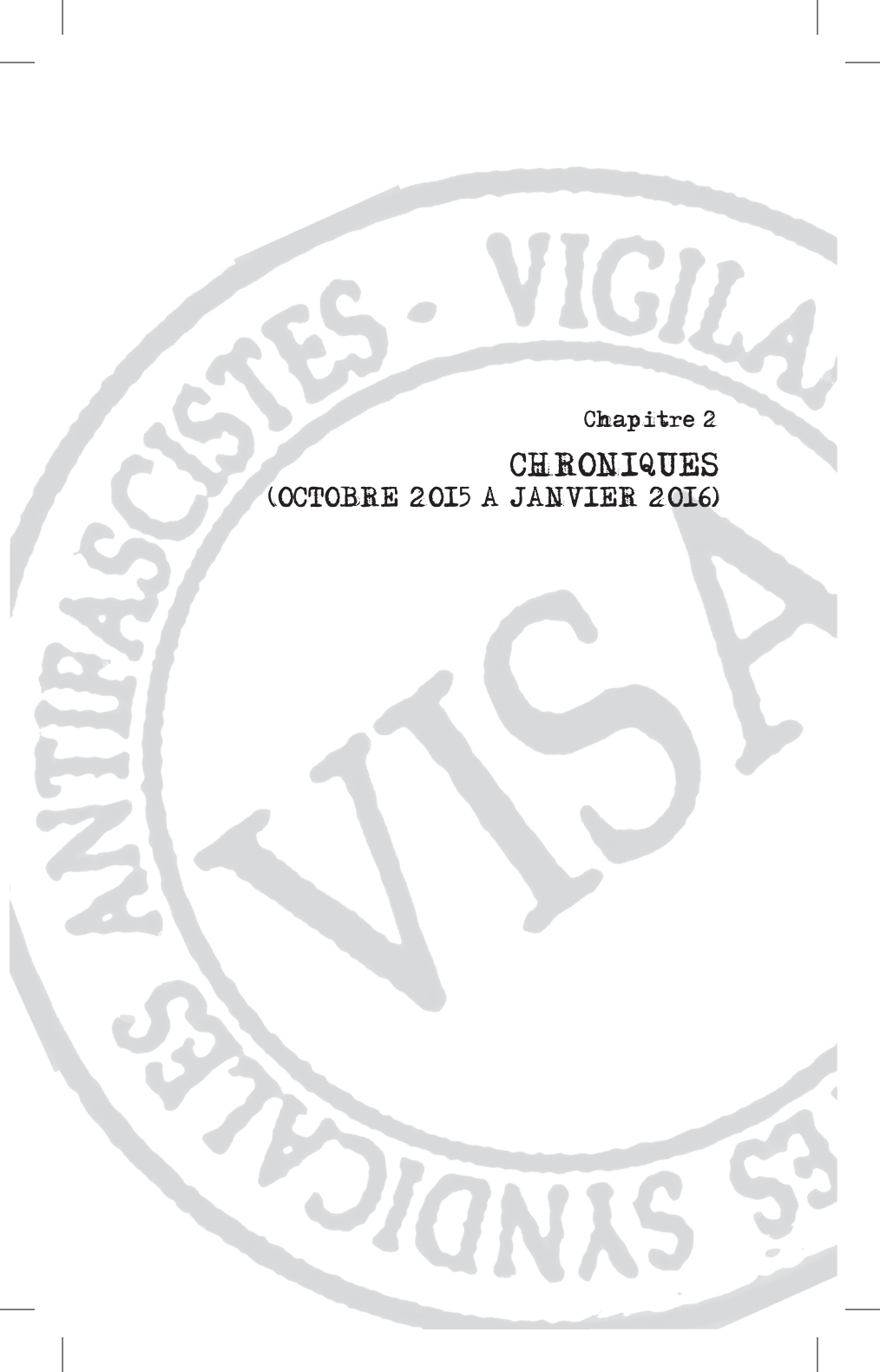
Oui, les raisons d'être révoités sont grandes, alors ne nous trompons pas de coïère !

COMMENT EXPLIQUER LE VOTE FN ?



Le 6 novembre 2015





Chapitre 2
CHRONIQUES
(OCTOBRE 2015 A JANVIER 2016)





Ce chapitre recense les nombreux faits et méfaits de l'extrême droite à la tête des villes conquises au printemps 2014. Il couvre la période allant d'octobre 2015 à janvier 2016.

Nous vous proposons un découpage par ville ou département, et non uniquement par thème. Ainsi, la première partie traite de Béziers, Hayange, Villers-Cotterêts et Beaucaire. La deuxième est centrée sur Mantes la Ville, la troisième sur le Var, la quatrième sur Hénin-Beaumont et la cinquième sur les 13^e et 14^e arrondissements de Marseille.

BEZIERS, HAYANGE, VILLERS-COTTERETS ET BEUCAIRE

Répression antisyndicale

Le syndicalisme reste toujours un adversaire déclaré aux yeux de la plupart des maires FN, même si certains tentent d'enrôler des équipes locales dans une sorte de pseudo-consensus. Ailleurs, en revanche, c'est quasiment la guerre ouverte.

Les derniers mois de l'année 2015, le conflit entre le maire FN de Hayange, Fabien Engelmann, et la CGT (à laquelle il avait appartenu jusqu'à son exclusion en mars 2011 pour candidature FN aux cantonales) a continué à faire des ravages.

Le 17 septembre 2015, la CGT locale avait distribué un tract dans lequel elle dressait le constat «qu'un certain nombre de réorganisations voulues par le maire détériorent la qualité du service public qui

devrait être rendue. Il supprime des postes, augmente la précarité, attaque les représentants du personnel, exerce pressions et menaces... Ce qui dégrade les conditions de travail et la santé des agents.»

Au cours des semaines suivantes, la mairie est passée à la contre-attaque. Dès le lendemain, elle a fait distribuer par trois agents municipaux un contre-tract, diffusé dans les services communaux et portant le logo de la ville. Sous le titre : «Réponse au tract mensonger de la CGT : Garants des droits des travailleurs ou adeptes des petits arrangements entre amis?», la municipalité attaquait nommément Hugues Miller, le secrétaire général du syndicat CGT des fonctionnaires et agents territoriaux des établissements de la ville de Hayange. Ce dernier fut traité de «fraudeur», parce qu'il aurait été rémunéré par l'administration en appliquant une NBI (nouvelle bonification indiciaire) à laquelle il n'aurait plus droit, selon les prétentions de la mairie.

Dans les semaines suivantes, Fabien Engelmann se répandait dans la presse locale, déclarant par exemple au *Républicain lorrain* (12 janvier 2016) : «*C'est toujours pareil avec la CGT, constamment dans la contestation bête et méchante. [...] Nous n'avions jamais répondu aux précédents tracts, pourtant diffamatoires à mon sens, mais là, c'était trop. Avec ce syndicat, nous sommes sur une autre planète à Hayange.*»

En réponse à cette attaque diffamatoire grave, le secrétaire général dudit syndicat CGT a décidé de porter plainte pour diffamation publique, en janvier 2016. Un premier rendez-vous, destiné à fixer les étapes ultérieures de la procédure, s'est déroulé le 26 janvier 2016 au tribunal correctionnel de Thionville.

Changements idéologiques de nom de rues

Au dernier trimestre 2015, des municipalités FN ont également continué à utiliser leur pouvoir local afin de mettre en œuvre des actes dictés par l'idéologie. Cela concernait notamment l'histoire de la guerre d'Algérie, qu'il s'agit – aux yeux de l'extrême droite – de relire dans un sens revanchard et pro-«Algérie française».

À l'instar de ce qui avait été fait ailleurs, auparavant (Béziers en mars 2015), le maire FN de Beaucaire, Julien Sanchez, a fait débaptiser la «rue du 19 mars 1962» de la ville. L'ancien nom se référait à la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu inscrit dans les accords d'Évian conclus entre la France et le FLN algérien. Alors qu'à Béziers, la mairie de Robert Ménard avait opté pour un nouveau nom qui se réfère à un militaire ayant participé au putsch des généraux à Alger (dirigé contre Charles de Gaulle et «l'abandon de l'Algérie française»), celle de Beaucaire a choisi de remplacer la date du 19 mars 1962 par une autre.

Désormais, la rue en question s'appelle «rue du 5 juillet 1962». On pourrait penser qu'il s'agit de rappeler la date de l'indépendance de l'Algérie, marquant la fin effective de la pire guerre coloniale que la France ait menée. Or, l'apparence est trompeuse, sur ce point. En réalité, pour la mairie, il s'agit de réoccuper la date en question pour lui donner un autre sens, devant l'opinion publique.

La municipalité de Beaucaire explique ainsi qu'il s'agit de commémorer ainsi le massacre d'habitants européens (pieds noirs) de la ville d'Oran, qui ont été tués le même jour en marge de la célébration de l'indépendance. Ce fait est historiquement avéré, mais ne s'explique que si on tient compte de la profonde

colère qu'avaient suscité, dans la population arabe et berbère de l'Algérie, les attentats massifs et «aveugles» de l'OAS (organisation paramilitaire d'extrême droite qui se battait pour le maintien de la colonisation en Algérie). Un mouvement de foule, animé par des cris de vengeance, avait ainsi eu lieu dans la ville d'Oran, échappant vite au contrôle du FLN et des nouvelles autorités algériennes, pour déboucher sur une tuerie qui fera plusieurs centaines de morts. L'extrême droite française ne cesse, depuis, de rappeler ce fait pour jeter une ombre sur le fait même que l'Algérie soit devenue indépendante ; et pour défendre le colonialisme qui est à l'origine des haines ayant opposé des populations.

La mairie FN de Beaucaire a officiellement annoncé ce changement de nom de la rue à la date du 27 novembre 2015, alors que la nouvelle plaque avait déjà été posée. Administrativement, le changement de nom est entré en vigueur le 29 novembre dernier. Le conseil municipal avait pris la décision par un vote intervenu le 4 novembre 2015 au soir. Le PCF local avait dénoncé une «*tentative de réhabilitation du colonialisme et du terrorisme*» de l'OAS, ajoutant que le FN «*voudrait nous ramener près de soixante ans en arrière, ressusciter les guerres coloniales, rouvrir les plaies, diviser les peuples de la Méditerranée et les Français entre eux*».

Cela n'empêche pas, par ailleurs, le maire FN de Beaucaire de vouloir se poser en «rassembleur». Lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2015, Julien Sanchez a ainsi appelé les deux groupes d'opposition municipale à se réunir avec lui, pour peser ensemble à la communauté de communes. Prenant prétexte de la demande d'ouverture d'un musée, il leur lança : «*Incarnons ensemble une nouvelle*

majorité. Nous gérons différemment. Ce serait intelligemment [sic!] de votre part.»

Racisme et surenchère sécuritaire

Le climat délétère suscité par les attentats du 13 novembre 2015 est favorable aux excès de l'extrême droite. S'inscrivant dans ce qu'elle aperçoit comme le sens du vent, notamment avec l'instauration de l'état d'urgence et le débat sur la déchéance de nationalité, elle n'a pas toujours su contrôler les « énergies » de ses éléments les plus vindicatifs.

À Villers-Cotterêts, une élue municipale s'est illustrée par ses excès verbaux. Chargée entre autres du CCAS (Centre communal d'action sociale) sous la municipalité FN et membre de la « commission sociale » à la mairie, la retraitée Annie Pirckher s'est lâché sur Facebook, fin décembre 2015. À propos du débat sur la déchéance de nationalité pour certains binationaux, elle y écrivait : *« Pourquoi accorder tant d'indulgence à des êtres qui n'en valent pas le coup. [...] Juste les expédier du haut d'un avion dans leur pays d'origine que cela leurs plaisent ou non, bien sure accompagnés par une centaine de têtes de porcs et déverser du sang de porc par dessus tout »* (sic!, orthographe laissée à l'état original). L'État de droit, elle ne connaît pas ! Ces propos ont été portés à la connaissance du grand public par le journal *L'Aisne nouvelle*, le 11 janvier 2016.

Tout en affirmant qu'il *« ne partage pas ce qu'elle a dit »*, le maire FN Franck Briffaut ne prendra pas position sur le fond, se contenant d'affirmer que les médias sociaux étaient dangereux (et que lui-même était donc *« rétif et récalcitrant à tout ce qui est Facebook et autres »*). C'est donc le messenger qui est coupable, plutôt que l'auteur du message ? Toujours est-il que, suite

au scandale qui avait éclaté – d’autant plus qu’un responsable du FNJ du département avait réagi aux attentats en s’exclamant « *Aux armes, patriotes, bordel de merde!* » –, la mairie a été obligée de lâcher madame Pirckher. Celle-ci sera remplacée début février 2016, dans ces fonctions concernant entre autres la gestion des affaires sociales de la ville, par Georges Escalié.

À Béziers, Robert Ménard a profité du climat général pour lancer, à partir du 1^{er} décembre 2015, une campagne visant à créer une «Garde biterroise». Ressemblant à un embryon de milice, celle-ci aurait été composée de bénévoles, une priorité étant donnée aux anciens policiers, anciens gendarmes, anciens militaires et pompiers à la retraite. Venant doubler la police nationale et venant renforcer la police municipale (aux effectifs déjà doublés par la mairie d’extrême droite), cette «Garde» bénévole aurait dû exister tant que l’état d’urgence s’applique en France. Sa mission aurait consisté à effectuer des patrouilles sur des sites jugés sensibles de la ville et des «*déambulations sur la voie publique*»; ainsi que d’«*alerter les forces de l’ordre (police nationale et police municipale) en cas de troubles à l’ordre public ou de comportements délictueux*», selon un texte de la mairie.

Le projet fut validé par un vote du conseil municipal, au soir du 15 décembre 2015, alors que la mairie annonça que «*80 volontaires*» auraient d’ores et déjà été «recrutés». Le préfet de l’Hérault, Pierre de Bousquet, ne l’entendait cependant pas de cette oreille et demanda à plusieurs reprises à la mairie de retirer ce projet. Selon lui, il remettait en cause les accords passés entre l’État et la municipalité de Béziers, ayant permis à cette dernière de créer puis de renforcer une police municipale.

Saisi par le préfet en référé (procédure d'urgence) depuis le 23 décembre 2015, le tribunal administratif de Montpellier a suspendu ce projet par un jugement du 19 janvier 2016. Le juge des référés n'a que le pouvoir de suspendre une mesure administrative en cas de «*trouble manifestement illicite*», mais non pas de l'annuler, ce qui restera réservé dans un deuxième temps au juge du fond. En attendant, la milice de Béziers ne pourra pas sévir...

La prolifération de «*crèches de Noël*» dans des mairies tenues par l'extrême droite (en novembre-décembre 2015 entre autres à Béziers, Hayange, Orange, Villers-Cotterêts...) n'est, quant à elle, évidemment pas motivée uniquement par l'amour de l'artisanat. À l'évidence, il s'agit bel et bien de se démarquer des populations non-chrétiennes, et tout d'abord musulmanes, à qui un message de non-appartenance «*aux racines et traditions locales*» est ainsi adressé.

Robert Ménard, exige par ailleurs des mosquées locales de signer une «*charte*» conçues par ses services et a déclaré, dans l'émission Envoyé spécial diffusée en octobre 2015 sur France 2, qu'il allait s'opposer à l'ouverture de tout nouveau kebab dans la ville. Alors que certains musulmans avaient participé à une action symbolique de «*protection*» de fidèles chrétiens, assistant en décembre 2015 à une messe de Noël dans le quartier de La Devèze (pour montrer leur réprobation de tout acte antichrétien, vu que des projets d'attentats contre des églises étaient prêtés à certains djihadistes), le maire de Béziers a là encore diffusé son message de haine. S'interrogeant publiquement, le 26 décembre 2015 : «*Depuis quand les pyromanes protègent des incendies?*», il avait ajouté la question

rhétorique : « Une garde musulmane “protégeant” une église catholique. Contre qui ? Des hordes de moines bouddhistes ? Des chamans sibériens ? Oui, de qui se moque-t-on ? Et où va ce pays ? » Ainsi, Robert Ménard avait suggéré que, loin d’être une mesure de protection symbolique, le geste des musulmans fraternisant avec les chrétiens constituait en réalité un acte d’occupation de l’espace et d’intimidation.

Décidément, aux yeux d’un maire FN, le vivre-ensemble est impossible, et tout acte des populations qu’ils jugent indésirables est forcément vu comme une supposée déclaration de guerre.

MANTES-LA-VILLE

Politique sécuritaire

La ville adhère depuis juin 2015 au dispositif « Mairie vigilante-Voisins vigilants », qui se propose de « mettre en relation les habitants d’un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite » par l’installation de panneaux signalétiques et la mise à disposition d’une application et d’un serveur informatique pour recevoir les messages des informateurs. Présenté en grande pompe, ce dispositif permet à la mairie d’afficher à moindres frais une politique tout sécuritaire en mettant en place un système qui favorise la méfiance, la délation, voire l’autodéfense.

La police municipale

L’ancienne équipe municipale (PS) avait fait voter l’autorisation d’armer la police. Cela n’a pas été fait, mais l’autorisation reste valable sous le mandat FN... Un nouveau chef de la police municipale a été recruté.

Il est délégué Ile-de-France du SDPM (Syndicat de défense des policiers municipaux), syndicat qui milite pour l'armement à feu généralisé des polices municipales et soutient la politique de Ménard à Béziers.

Enseignement et culture

La ville investit de moins en moins dans les activités péri scolaires. Il est impossible de connaître l'utilisation par la mairie FN de la somme versée par l'État pour aider à préparer les nouveaux rythmes scolaires. Depuis que le FN a revu le budget à la baisse, le tarif des centres aérés a été augmenté de façon sensible et il y a de moins en moins de sorties pendant les vacances d'été.

Le maire, professeur d'histoire, cite Maurras et Brasillach et revendique une «*culture la moins idéologique possible*». Pour lui, la «*culture idéologique*», c'est celle qui propose un contenu politique subversif ou transgressif. Il défend une programmation culturelle «*populaire*» qui remplit les salles car «*il faut que ça rapporte*».

Après les attentats, de nombreux spectacles et animations ont été annulés, même la bourse aux jouets qui se tient pourtant à l'intérieur de l'école Armand Gaillard. Mais d'autres événements commerciaux ont pu se produire sur la place du marché, notamment l'animation «*Beaujolais nouveau*» et le marché de Noël où les enfants ont été invités par la ville, sans restriction aucune...

Vie associative

Authentik 78, le club de hip-hop dont les subventions ont déjà été largement diminuées ne recevra pas d'acompte sur ses subventions 2016. Le maire

confirme que les activités liées au hip-hop et la culture urbaine ne sont pas une priorité pour lui et menace de supprimer les avances en cas de comportement «impoli et discourtois». Par contre, Le Goujon mantais, club de pêche où un élu FN est inscrit, touche désormais une subvention de la ville...

Enfin, la mairie reprend en main le comité des fêtes qui était jusqu'ici une association indépendante. Pour l'instant, certaines associations sont directement soutenues par le conseil général et la réserve parlementaire de la députée. La Ligue des droits de l'homme (LDH) a été relogée par le PCF.

Le bras de fer avec le FC mantois continue. En contentieux avec la mairie pour non-respect de la convention liant les deux parties, le club de foot devra s'attendre à la suppression de ses subventions (qui ont déjà été divisées par cinq en deux années). Malgré tout, le FC mantois est allé loin dans le championnat cette année mais a perdu face à Nantes, qui lui a offert sa prime. Un beau geste.

Nouvelle mosquée

La cour administrative d'appel de Versailles a rendu son jugement dans le dossier de la mosquée de Mantes-la-Ville en donnant raison au préfet contre le maire. Lors de la campagne électorale des régionales, Wallerand de Saint-Just, tête de liste du FN en Ile-de-France, est venu sur place pour dénoncer ce projet : *«Nous sommes venus ici spécialement pour dénoncer le rôle du préfet d'inciter à installer une mosquée. Il est scandaleux qu'un préfet prenne fait et cause à une opération électorale.»* Le Bloc identitaire a aussi soutenu le maire via une pétition contre le projet.

Mais l'affaire semble aujourd'hui réglée. L'acte de vente du bâtiment a été signé en octobre 2015 et les travaux sont en cours pour mettre la salle de prière aux normes avant son ouverture. La mairie devra verser plusieurs milliers d'euros à l'association MMS (Musulmans Mantes Sud) pour avoir bloqué les procédures plusieurs fois.

Racisme

Les changements de rythme de ramassage des ordures ménagères ont entraîné quelques difficultés et un adjoint FN s'en est donné à cœur joie en affirmant que les « Roumains » sont évidemment responsables de l'introduction de rats dans la ville.

Autoritarisme et difficulté du dialogue démocratique

Lors du conseil municipal du 30 novembre 2015, l'opposition dénonce la difficulté de travailler vu le nombre important de dossiers et le délai imparti trop bref. Elle demande d'augmenter la fréquence des conseils municipaux et des commissions associées aux divers sujets (celle des sports ou celle du marché ne se sont jamais réunies depuis le début du mandat). Le maire a refusé, arguant que la loi ne lui n'imposait qu'un seul conseil par trimestre.

Lors du premier tour des élections régionales, un différend entre le maire FN et ses opposants a retardé la proclamation des résultats. Vers 22 heures, les représentants des listes LR et PS se sont vus refuser l'accès au bureau centralisateur par des agents municipaux. Colère des deux délégués qui sont partis, refusant de valider les résultats. Il a fallu l'intervention du sous-préfet pour que les choses rentrent dans l'ordre.

À l'intérieur du groupe FN aussi les choses ne semblent pas très simples. Après que ses adjoints aient dit pas mal de bêtises, le maire leur a interdit de prendre la parole en public, devant des journalistes, ou d'utiliser Facebook. Depuis les élections, quatre conseillers FN ont démissionné, d'autres cumulent les absences...

VAR

Si les derniers mois de 2015 ont été occupés par les élections régionales, dans le Var comme ailleurs (voir «Régionales dans le Var et en PACA: le FN entre en campagne», www.visa-isa.org, 16 octobre 2015) les maires FN varois n'en ont pas moins continué à agiter leurs «fondamentaux». Le premier d'entre eux est d'attiser les haines en glorifiant le passé et la supposée culture chrétienne de la Provence en opposition bien sûr aux musulmans, même si, pour contourner les lois antidiscriminatoires, cela n'est pas ouvertement dit mais fortement suggéré.

La croisade de Fréjus continue

Ainsi, le 25 novembre 2015, les trois maires FN de Fréjus, Cogolin et Le Luc ont claqué la porte de l'Association des maires de France, l'AMF, sous prétexte qu'elle n'approuvait pas la mise en place de crèches au sein des mairies. «Il est incontestable que le christianisme est une expression de la culture française» expliquent-ils dans leur communiqué justifiant leur départ.

Mais c'est autour de la mosquée de Fréjus que cette nouvelle «croisade» s'est concentrée. Après la décision du tribunal administratif de Toulon de faire ouvrir provisoirement la mosquée le jour de la fête

de l'Aid, le 24 septembre, ce même tribunal a rejeté, le 20 octobre, la demande de son ouverture définitive. Mais le Conseil d'État, saisi en référé, ordonne le 9 novembre, que la mosquée soit provisoirement ouverte jusqu'au jugement sur le fond du tribunal de Draguignan.

Le maire FN se met alors hors la loi en refusant d'appliquer la décision du Conseil d'État! Le préfet du Var, qui aurait dû prendre le relais du maire défail-
lant, rechigne aussi à appliquer cette décision. Devant ces blocages, le Conseil d'État, par une nouvelle décision du 14 janvier 2016 donne 72 heures au préfet pour faire ouvrir la mosquée! Le 22 janvier c'est enfin chose faite, et un millier de Fréjussien·nes de confession musulmane peuvent enfin prier dans leur mosquée... plutôt que dans la rue ou dans des caves.

Ces péripéties sont avant tout le fruit de l'acharnement et de la concurrence entre eux du maire FN de Fréjus et du maire LR de Saint-Raphaël, dans leur course nauséabonde pour gagner, ou conserver, l'électorat de ces deux villes à leur rhétorique antimusulmane et anti-immigrée. Le feuilleton n'est pas pour autant terminé: le 26 février, le tribunal de Draguignan se prononcera sur le fond (légalité du permis de construire, conformité par rapport aux risques d'inondation) et pourrait même demander la destruction de la mosquée! Sans attendre, David Rachline, le maire de Fréjus, a d'ores et déjà annoncé que, si le jugement lui était favorable, il consulterait les Fréjussiens par référendum, sur l'ouverture ou non de l'édifice religieux. Une habile manœuvre visant à jouer au démocrate et en même temps à se préserver des accusations de mollesse dans ce dossier que le maire de Saint Raphaël lui assène régulièrement.

À Cogolin, c'est par la promotion d'une conférence «au secours des chrétiens d'Orient» organisée par une association proche du FN le 4 octobre que la mairie a apporté sa petite pierre à cette croisade. Son zèle l'a conduite à envoyer une lettre au proviseur et directeurs d'écoles pour les inviter à la conférence et, en joignant l'affiche, leur proposant «de bien vouloir l'imprimer et l'afficher dans vos établissements».

Le tout sécuritaire

C'est le deuxième créneau porteur; le maire de Fréjus a présenté ses projets pour 2016: augmentation du nombre de caméras fixes et mobiles, extension du dispositif «Citoyens vigilants», renforcement des effectifs, changement des armes et des munitions etc. Il a revendiqué ne faire «*aucune économie en matière de sécurité*» pour répondre aux inquiétudes des Fréjussien·nes.

La mairie de Cogolin, elle, a ciblé l'ensemble immobilier de La Cauquière qui, selon elle, s'est «*enkysté*» et «*progressivement communautarisé et [où il] règne un net sentiment d'insécurité*». En conséquence la mairie va y implanter la «*base logistique*» de la police municipale et dans les mêmes locaux aussi les agents du CCAS qui «*ont parfois à gérer des populations difficiles*» et cela «*évitera des gestes déplacés voire menaçants de certains de leurs visiteurs*» (*Var Matin*, 2 décembre 2015). Voilà donc la boucle bouclée: pauvreté = population difficile = immigration = communautarisme = délinquance! La solution aux problèmes des quartiers pauvres est simple pour le FN: la police pour endiguer les «*kystes*».

Au Luc, c'est l'extension du dispositif «Citoyens vigilants», copie frontiste de «Voisins vigilants», qui

est à l'ordre du jour avec la création d'une quinzaine de zones pour mieux quadriller la commune.

Les nouveaux habits gestionnaires des maires frontistes du Var

Marc-Étienne Lansade, le maire de Cogolin qui était tête de liste FN pour les Régionales dans le Var, se sent fort de ses succès: 143 des 153 communes du département l'avaient placé en tête au premier tour des élections régionales. Aussi, malgré la désillusion perceptible au soir du deuxième tour, le maire de Cogolin veut la jouer cool et grand seigneur. «M-Étienne Lansade enterre les querelles de campagne» titre *Var Matin* le 7 janvier 2016 après la cérémonie des vœux du maire. Il y rappelle que les fondamentaux de sa politique sont «la sécurité, l'esthétique, l'animation». Il explique aussi que sa référence économique est... La Norvège (et son fonds souverain) et qu'il voulait créer une «foncière», structure immobilière de «rapport» qui engrangerait les bénéfices tirés des 30 000 m² qu'il entend faire bâtir sur 13 hectares en bord de mer, après avoir fait modifier le PLU.

Tout cela rappelle le Levallois des Balkany d'où vient d'ailleurs son conseiller en urbanisme! La comparaison ne s'arrête pas là: Après avoir emprunté 2,5 millions d'euros aux banques en 2014, 5 millions de plus en 2015, il prévoit encore 4 millions d'emprunts en 2016. À ce rythme-là, l'endettement de la ville va dépasser celui que les équipes UMP précédentes avaient souscrit. Mais, contrairement à la Norvège, Cogolin n'a pas de pétrole offshore à exploiter et ainsi le maire continue à appliquer les bonnes vieilles recettes libérales pour faire payer la note aux moins

fortunés. Toutes les coupes budgétaires 2016 ne sont pas encore connues mais la mairie a déjà fait savoir que le budget des écoles allait être diminué; toujours pour les écoles, le transport des enfants par les cars communaux pour des activités hors des murs (piscine, voile, sorties éducatives etc.) sera supprimé au profit d'une entreprise de cars privée. Enfin, dès septembre 2016, il n'y aura plus d'études du soir payées par la commune aux instituteurs, ils seront remplacés par des bénévoles.

À Fréjus aussi le maire veut promouvoir le bénévolat! Il a voulu faire signer une convention d'occupation des ateliers communaux aux artistes, les obligeant à effectuer des garderies dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Ceux qui refuseraient verraient leur bail résilié. Face à ce chantage, une partie des artistes de Fréjus a créé «la fourmilière» et ils se sont délocalisés à Saint-Raphaël, où la mairie LR leur a loué un local. Au final, «plus de la moitié partent, vont partir ou dénoncer la nouvelle convention» explique Olivier Isselin, porte-parole des artistes fréjussiens (*La Marseillaise*, 17 novembre 2015)

Au Luc, la nouvelle responsable des ressources humaines, dont le mari est le DGS de la mairie, a décidé de supprimer la prime de fin d'année des agents municipaux, sous prétexte qu'elle serait illégale.

Ainsi donc dans le Var, on est loin des discours antisystème et anti-austérité de Marine Le Pen et Philippot; le FN s'adapte à un électorat qui, pour le moment, se contente du tout sécuritaire, de l'embellissement du centre-ville à grands coups de peinture et de décoration florale, des soirées DJ ou cabaret et des thés dansants.

Turbulences dans le parti

Le dicton raconte que le poisson pourrit par la tête, et c'est bien un des problèmes auquel le FN, dans le Var et ailleurs, est confronté. Si durant les élections régionales, un conseiller municipal de la majorité de droite de Saint-Tropez, Henri Prévost-Allard, a appelé à voter pour le FN, cette petite prise de guerre ne compense pas les dégâts, d'abord sur le plan médiatique, de la démission du FN d'Antony Giraud, conseiller municipal à Cogolin. Par lettre recommandée, celui-ci reproche au maire son *«habitude à mettre les gens devant le fait accompli»*, que *«Monsieur Lansade avait 3 millions d'euros de côté, il les a mangés»* et qu'il ne veut plus s'associer à cette *«mascarade politique»*.

Il s'excuse enfin auprès des Cogolinois·es *«pour avoir aidé un parachuté à s'installer à la mairie»* (Var Matin, 26 novembre 2015). À la séance du conseil municipal du 21 décembre, le dissident, siégeant dorénavant dans les non inscrits, est apparu avec un bâillon sur la bouche ! La réponse du maire de Cogolin dans le même journal fut très violente. Il l'accuse d'abord d'être un proche de Jean-Marie Le Pen, et affirme que ce n'est *«qu'un trublion qui se raconte sa vie»* et que *«ce monsieur est un psychotique et je ne suis pas médecin»*.

La médicalisation des divergences politiques a toujours été un marqueur des partis totalitaires et cela en dit aussi long sur les mœurs internes de ce parti que sur les plaies non cicatrisées depuis l'éviction du vieux chef. Cette violence en interne et les questions stratégiques non réglées qui sont en arrière-plan, peuvent, à terme, être un facteur déstabilisant pour les mairies FN varoises surtout si cela se combine avec des résultats économiques peu différents de ceux

qui ont fait chuter les équipes de droite qui les ont précédées.

HÉNIN-BEAUMONT

Les demandeurs d'asile, un bouc émissaire pratique dans les municipalités FN

Au conseil municipal d'Hénin-Beaumont du 29 septembre 2015, la majorité municipale FN a voté une motion présentée par Aurélia Beigneux, adjointe à la famille et à la petite enfance. La motion visait à dénoncer l'arrivée de personnes demandeuses d'asile et à «*s'opposer à l'arrivée*» de ces personnes sur la ville en raison de la «*crise du logement*». Cette motion met en concurrence, concernant le droit au logement, des personnes demandeuses d'asile et des salarié·es ou privé·es d'emploi de la commune, plutôt que de poser la question du financement massif des logements sociaux pour tous et toutes, et chercher à se battre pour en construire de nouveaux.

Cette lutte est apparemment moins simple à mener, et le programme du FN est muet sur ce point donc : tapons sur les derniers arrivés.

Faites ce que je dis !

En décembre 2015, la même conseillère municipale porteuse de la motion se fait pincer pour une suspicion de... fraude au RSA ! Elle aurait «*oublié*» de déclarer certains de ses revenus perçus en tant qu'élue... La perception du RSA ouvre aussi quelques autres droits : les allocations logement, la CMU-C...

Le FN met souvent sur le dos des étrangers et des précaires les difficultés de notre système social, sans prendre en compte les fraudes beaucoup plus massives aux reversements de cotisations sociales ou de

la TVA... Certains de ces élu·es seraient-ils-elles aussi des fraudeurs? *La Voix du Nord* avait interrogé José Évrard, président du groupe FN au département: elle n'aurait perçu le RSA que «pendant deux ou trois mois. Et c'était compatible (avec l'indemnité d'élue) car il y avait un plafond qu'elle ne dépassait pas. Si son travail était bien fait, il n'y a rien à dire».

Permission de fraude à tout «bon·ne» élu·e FN?

La démocratie à Hénin-Beaumont

Ce trimestre encore, les élu·es d'opposition ont déploré la présence tellement massive des militant·es FN aux conseils municipaux que ceux-ci s'apparentent à un meeting FN permanent. Remarquons ensuite le crédit que donne le maire aux droits de l'opposition: de manière quasi systématique, les tribunes de l'opposition font l'objet d'une réponse insérée dans la même page du journal municipal.

Steeve Briois et son équipe s'enferment dans de longues explications, évidemment sans possibilité de continuer le débat dans le même journal, dont ils maîtrisent la date de publication...

MARSEILLE

13^E ET 14^E ARRONDISSEMENTS

Ravier est décidément opposé au vivre ensemble !

L'Espace culturel Busserine est en danger suite à l'annonce prématurée de sa fermeture par le sénateur-maire Stéphane Ravier. Des travaux de mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite sont prévus depuis 2013 à l'Espace culturel Busserine, nécessitant sa fermeture pendant plusieurs mois.

Malgré un calendrier qui ne prévoit pas le démarrage de ces travaux avant début 2017, la mairie des 13^e et 14^e a arrêté toute activité sur cet équipement depuis janvier 2016 et a réaffecté son personnel au sein du service fêtes et manifestations à partir du 22 février 2016 jusqu'au terme du chantier, soit plus de dix-huit mois de fermeture!

La mairie de secteur a donc supprimé la subvention de fonctionnement de 100 000 euros à l'Espace culturel Busserine pour l'année 2016, alors qu'aucuns travaux n'y seront vraisemblablement effectués durant cette période! C'est donc en toute logique que Ravier s'est également prononcé contre une programmation «hors les murs» du centre social.

Ces travaux de mise en conformité ont servi de prétexte à Ravier pour la fermeture anticipée d'une structure aux antipodes de l'idéologie du FN, une structure qui prône le vivre ensemble.

Ravier déjà en campagne pour 2020 ?

La campagne des municipales de 2020 a visiblement commencé pour Stéphane Ravier, et elle est financée par la mairie des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille! En effet, Stéphane Ravier voit les choses en grand. Il a choisi rien moins que le Dôme pour présenter ses vœux à la population du secteur dont il est maire. C'est la première fois que la salle de concerts (pouvant accueillir jusqu'à 8 500 personnes) est choisie comme cadre des vœux du maire de secteur. La folie des grandeurs? Estimation du coût: 30 000 euros au bas mot!

Chassez le naturel

Nous ne pouvons pas passer au-dessus de la vision qu'à Stéphane Ravier de l'école publique. Il déclara en effet, lors de la séance du conseil d'arrondissement du 14 décembre 2015 : *«L'Éducation de M^{me} Najat Belkhacem, qui n'a plus rien de nationale, où on apprend la violence et tous les trafics. [...] Heureusement qu'il existe les écoles privées avec des vrais enseignants et non ces militants des écoles publiques, pas respectables, qui ne protègent pas les enfants, heureusement qu'il existe des écoles privées pour que les élus y envoient leurs enfants.»*

Lutter contre le Front national et l'extrême droite nécessite un travail d'analyse et de mise en lumière de la réalité de leurs idées. Forts de ces éléments, il appartient aux syndicalistes de se faire les meilleurs ennemi·es de l'extrême droite, et, pour les faire reculer, l'unité syndicale et la lutte pour la justice sociale seront nos meilleures armes.

Flash VISA

FN et santé, des propositions cancérigènes pour un racisme viral!

Visa a analysé les 144 propositions du parti lepéniste publiées le 4 février pour les présidentielles, notamment celles portant sur la santé.

C'est dans le chapitre 4, «Une France juste», que se trouvent les propositions n° 65 à 73 du FN sur le thème «*Protégeons à 100% la santé des Français*».

Évidemment, avec le FN au pouvoir, les étrangers seront exclus de l'accès aux soins et même de l'accès aux emplois de la santé.

LA SANTÉ POUR LES FRANÇAIS ET PAR DES FRANÇAIS

- Garantir la sécurité sociale pour tous les Français (lire «*que pour les Français*»). Pour y parvenir, le FN ne dit rien sur le financement du système, sauf des banalités sur «*la simplification de l'administration*», sur «*la lutte contre la gabegie financière*» et sur des «*économies durables*» (proposition n° 65). Ces propos uniquement incantatoires ne masqueraient-ils pas une véritable absence de programme et de réflexions sur la politique de santé?

- Suppression de l'aide médicale d'État (ce qui pourrait créer un risque sanitaire majeur) et création d'une carte vitale biométrique fusionnée avec le titre d'identité (proposition n° 71). Identité française, à n'en pas douter... Pourtant, les électeurs du FN sont bien contents de pouvoir se faire soigner lorsqu'ils voyagent à l'étranger!

- Empêcher le recours massif aux médecins étrangers (proposition n° 66). Ou quand il est préférable de ne pas se soigner plutôt que d'être guéri par un étranger...

- Déductions de charges pour les médecins retraités qui pourront continuer d'exercer (proposition n° 67). Cette mesure vise à franchouilliser le corps médical, quitte à le conserver dans le formol...

- Réserver le 5^e risque (dépendance) aux seuls Français (proposition n° 69).

LE FN, MÉDECIN MALGRÉ LUI ?

Les propositions n° 68, 70, 72 et 73 caractérisent bien l'une des maladies du FN, l'«*incantationnite aiguë*» :

- Maintenir les hôpitaux de proximité, mais tout en précisant «*au maximum*» sans justifier pourquoi certains ne le seraient pas.
- Augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière, mais sans dire de combien, ni de quelles professions.
- Baisser le prix des médicaments coûteux, mais en les remplaçant par des génériques, pas en luttant contre les marges scandaleuses des laboratoires.
- Protéger la complémentarité du double système de santé public et libéral. Pourquoi, comment, la protéger de qui?...
- Réorganiser et clarifier le rôle et les obligations des agences de sécurité sanitaire et alimentaire et assurer leur indépendance. Pourquoi, comment? Est-ce pour interdire la nourriture halal, la phobie du FN? À ce sujet d'ailleurs, Wallerand de Saint Just, trésorier du FN, a encore réitéré en octobre 2015 l'un des plus gros mensonges véhiculé par le FN: «*D'après un rapport de la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France, l'intégralité de la viande abattue dans notre région l'est selon le rite halal. C'est un véritable danger sanitaire.*»

Tract unitaire des unions départementales des Bouches-du-Rhône: «Face à l'extrême droite, pour l'unité syndicale et les luttes sociales».

Union syndicale
Solidaires **fiche pratique 3**
 antifascisme/antiracisme

LE FN ET LA POLICE



Le Front National est un parti d'extrême droite, cela tombe sous le sens, malgré son toilettage de façade suite à la passation de pouvoir entre le père Le Pen et la fille. Quelles que soient les époques, l'extrême-droite a toujours su tisser des liens plus qu'amicaux avec les forces de police. En se faisant passer pour un parti anti-système qu'en est-il de ses relations avec la police et les forces de répression ? Quelle vision le Front National a-t-il de cette police ? Quelle place ce parti laisse-t-il à cette force ?

Le FN et la police: l'amour fou

Sans aller trop loin dans l'histoire du FN, nous démarrons cette histoire d'amour en 1995. Cette date marque la volonté de s'implanter dans le monde du travail, Bruno Gollnisch alors secrétaire général du FN, résume la volonté de s'implanter et de semer la mauvaise herbe fasciste en cette phrase : « un Front social sur le front du travail » Il est aidé pour cela par Bruno Megret. Ce n'est pas une surprise, mais le premier syndicat qui voit le jour est le FN-Police le 6 novembre 1996 avec l'agrément de Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur du gouvernement Juppé. Les élections professionnelles des 12 et 15 décembre de la même année lui donnent 7,4% des voix, score important pour un syndicat qui vient de se créer et qui se présente pour la première fois, et il obtient un siège en commission paritaire. Dans des élections locales ce syndicat, avançant masqué, se présente sous l'étiquette Solidarité-Police. Son président, Jean-Paul Laurendeau, ancien secrétaire de la Fédération Professionnelle Indépendante de la Police, proche des milieux d'extrême droite, joue la surenchère demandant plus d'armement, il réclame le droit « de tirer après sommation », et, pour les revolvers, « des étuis à dégainement rapide » parce que c'est « plus facile pour courir... ». Mais ce syndicat aura une courte existence, le 10 avril 1998, la Cour de Cassation invalidera le syndicat à la demande des autres organisations se basant sur ses liens organiques avec un parti politique. Suite à cela les policiers du FN tenteront de noyauter la CFTC. Actuellement, le conseiller sécurité de Marine Le Pen après avoir été celui de de Villiers, n'est autre que Michel Thooris,



Michel Thooris et Collard
 ex-membre d'Action Police-CFTC, ayant comme avocat Gilbert Collard du rassemblement Bleu Marine. Thooris est un fervent défenseur du groupuscule sioniste d'extrême-droite la Ligue de Défense Juive. Il a quitté la CFTC pour créer le syndicat France Police.

La police, une réserve électorale

En 2016, une étude du CEVIPOF montre qu'à plus de 51,5%, les fonctionnaires de police et les militaires qui ont voté ont choisi le FN contre 30% en 2012, soit une augmentation de 70%. Ce vote découle notamment du discours inchangé du FN sur les pouvoirs régaliens, de renforcement de la Police, de l'Armée et de la Justice, les violons d'Ingres de l'extrême droite en général. La volonté de renforcer les forces armées et judiciaires, donc répressives, n'échappe pas à un électoral qui déjà a obtenu des moyens sous les divers gouvernements, séduit par le parti aux idées nauséabondes qui lui donnera encore plus de moyens mais aussi les mains libres pour les diverses exactions dont les policiers savent souvent faire preuve. Lors des mobilisations du

printemps dernier, contre la Loi Travail, on a pu voir un déferlement de policiers surarmés utilisant flash-ball, grenades de désencerclement et gaz en tout genre. Le FN, par pure démagogie et dénonçant depuis plus de 45 ans un pseudo laxisme, veut rajouter à cela la légitime défense et l'autorisation d'utiliser les armes de service sans que les policiers soient justement en service.



De malheureux policiers dans la rue

C'est justement en octobre dernier, lors des manifestations sauvages de policiers armés de leur Sig Sauer, que ceux-ci ont su trouver une oreille attentive. Marine Le Pen, le 20 octobre dernier, affiche avec un air grave dans un vidéo son soutien total aux policiers dans la rue les appelant à la guerre : « nous savons que la guerre que l'on vous demande de mener est totale » contre un ennemi qui reste invisible dans son discours. Elle en appelle à un renforcement des effectifs policiers (« avec une augmentation sensible des effectifs de police [...] formés, motivés, managés et surtout soutenus »), matériel (« [...] la dotation de matériels et d'armements modernes et dimensionnés, à la formation des personnels aux nouvelles menaces à commencer par un entraînement très régulier au tir. ») et juridique (« établissant une présomption de légitime défense pour les fonctionnaires de police nationale attaqués, en rendant anonyme leurs plaintes contre leurs agresseurs pour ne pas les désigner aux voyous »). Marion Maréchal-Le Pen et Collard sont présents dans la rue aux cotés des policiers. Rodolphe S., proche du FN, prend la tête du mouvement courant les micros et les caméras, on apprendra plus tard qu'il ne fut jamais policier. Le FN cherche à saupoudrer un corps profitant déjà de largesses de l'État, mais son autre objectif reste d'élargir son électorat aux travailleurs-euses des services publics qui ne sont pas forcément acquis-es à sa cause.

Le FN pour le changement?

Le Front National, par la voix de sa présidente-candidate se pose en parti anti-système, force est de constater qu'en voulant renforcer les effectifs de police et son matériel elle ne fait, là aussi, que renforcer ce "système". La police, et les exemples ne manquent pas, s'est toujours posée en pilier du "système" en rabattant systématiquement la répression sur les mouvements sociaux. Comme nous l'avons vu, lors des manifestations contre la loi Travail, où l'un de nos camarades, Laurent, a perdu un œil. Multipliant les bavures et les crimes, et l'actualité le prouve encore avec la mort d'Adama Traoré ainsi que le viol de Théo Luhaka, la police ne fait qu'imposer un climat de terreur au service des institutions que Marine Le Pen prétend combattre, institutions dont son père a également profité tout au long de ces six dernières décennies, elle lance une pétition de soutien aux policiers violeurs. La course à l'ultra-sécuritaire ne s'arrête pas aux portes du FN, il a entraîné les partis de gouvernement qui savent jouer de la matraque quand la colère sociale monte et se fait entendre, ou quand la violence terroriste sert à justifier la répression des mouvements avec l'état d'urgence.

Le Front National et ses sbires, ne prétendent pas combattre l'« establishment », dans leurs discours et leur programme ils en appellent à le durcir encore plus. Il en est de même pour le pseudo-penseur antisémite obsessionnel Soral, qui s'est lui aussi



Soral, l'ami des CRS

auto-proclamé anti-système et porte avec fierté et ostentation des t-shirts offerts par des membres du RAID, des CRS et d'établissements pénitentiaires. Face à la farce des « anti-systèmes » on s'opposera avec nos luttes sociales, seuls moyens d'ébranler ce système dans lequel eux-mêmes se pavent...





Chapitre 3

CHRONIQUES
(1^{ER} SEMESTRE 2016)





Ce chapitre relate les dérapages de l'extrême droite au pouvoir pendant le premier semestre 2016. Les mairies occupées sont auscultées une à une dans l'ordre suivant : Hayange, Hénin-Beaumont, Beaucaire, Béziers, Marseille, Orange, Bollène, Camaret-sur-Aigues, Mantes-la-Ville, Villers-Cotterêts. Celles du Var font l'objet du paragraphe final, conclu par la dernière action du CODEX 83 (COOrdination Départementale contre l'EXtrême droite). Deux ans après les élections municipales, selon un décompte publié par *Libération*, 230 conseillers municipaux FN sur les 1600 initialement élus auraient tourné le dos au parti frontiste. Cela correspond à une proportion de 15 %. La direction du FN, quant à elle, ne reconnaît qu'une perte de « 8 % à 10 % »...

HAYANGE

Après celle du 19 mars 1962, le maire détourne la commémoration du 18 juin 1940

Fabien Engelmann n'a honte de rien. En 2016, à plusieurs reprises, il a dévoyé des commémorations historiques pour y délivrer ou faire délivrer un « *message personnel* », message dont le contenu est belliqueux, et clairement dirigé contre l'islam en tant que tel. Ainsi, à la suite du message officiel rédigé par le Secrétariat national aux anciens combattants pour la cérémonie commémorative du 18 juin 1940, le maire FN a tenu à lire son propre texte. Le contenu, relevé par *Le Républicain lorrain* est un tissu de propos

haineux contre «l'islamisation de la France» ainsi que le prétendu déclin des valeurs et traditions.

Le 19 mars 2016, le FN avait déjà ouvertement perturbé la cérémonie de la «Journée du souvenir», consacrée à la fin de la guerre d'Algérie et organisée par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie). Le troisième adjoint au maire et élu FN, Francis Langlois, accompagné du conseiller municipal René Heidmann, est venu lire un communiqué du maire, expliquant, selon les mots prononcés, *«pourquoi nous ne participons pas à cette mascarade»*. Le fond de l'affaire est le refus, affiché par l'extrême droite, de commémorer la date du 19 mars 1962, en raison de son rejet historique de la décolonisation en Algérie.

Les anciens combattants s'opposèrent énergiquement à la présence de cet élu et à la lecture de son discours... qui leur fut imposée malgré tout. Un ancien combattant fut même repoussé physiquement par Francis Langlois, et sur une vidéo diffusée par le collectif «Hayange en Résistance», on voit également l'élu en train de bousculer violemment une jeune fille de 16 ans. Les commentaires des anciens combattants fusèrent : *«Honte à vous!»*; *«On arrête tout!»*; *«Vous ne connaissez rien à la guerre d'Algérie!»*; *«Aucun respect, aucun respect pour ceux qui ont fait la guerre d'Algérie...»*, ou encore : *«Ces conneries-là, ça me fait mal...»*

Un élu «dissident» de la majorité FN se fait crever les pneus

Le FN local n'est pas spécialement connu pour son penchant vers la non-violence. Ainsi, le 14 février 2016, un article du journal lorrain indépendant *Le nouveau Jour J* apprit aux lecteurs et lectrices qu'un

opposant à la mairie FN, Stéphane Casagrande, a «*préféré s'installer avec sa famille dans une autre ville*». Membre de la société civile et né à Hayange, l'adversaire du FN et de ses pratiques avait créé un site Internet d'information. S'inspirant, peut-être, du nom du collectif anti-FN «Hayange, plus belle ma ville», il lui avait donné le nom d'«*Hayange, poubelle-ma-ville*». La multiplication des intimidations et menaces physiques, (auxquelles s'est rajoutée la diffusion d'une rumeur malveillante) a fini par convaincre Casagrande de quitter sa ville.

Mais les anciens du FN ne sont pas à l'abri de telles pratiques non plus, s'ils ont eu le malheur d'entrer en conflit avec l'équipe du maire. Patrick Hainy, un ancien adjoint aux sports «*tombé en dissidence*», auquel le maire avait fait retirer toutes ses attributions en octobre 2014 (il a ensuite publiquement déchiré sa carte de membre du FN), en a fait l'expérience. Un article du *Nouvel Observateur* (29 avril 2016) relate ainsi l'événement: «*On m'a explosé mes pneus, dit Patrick Hainy. Un coup, selon lui, d'anciens camarades du parti.*» Hainy continue aujourd'hui de siéger en tant qu' élu municipal, non encarté.

Polémique sur la présence du maire à l'anniversaire d'un acteur de porno

La présence de Fabien Engelmann à l'anniversaire d'un acteur porno gay, Valentin Evol, dans un établissement de nuit à Metz le 11 mars 2016, a donné lieu à une polémique. Une association défendant les droits des homosexuel·les n'a pas spécialement apprécié sa présence et a apposé une affiche ainsi qu'une bande-roule sur la boîte gay où se déroulait la fête, L'Endroit. On pouvait y lire: «*Florian, Fabien, Steeve... toutes les*

folles ne sont pas au Front.» Une allusion à trois dirigeants du FN (Philippot, Engelmann, Briois) dont l'homosexualité est connue, alors qu'ils appartiennent à un parti qui s'était opposé au droit au mariage pour tou-tes. Le maire FN de Hayange a porté plainte. Mais celle-ci a été rapidement classée sans suite : la plainte visait l'opposant Gilles Wobedo, alors que ce n'était pas lui qui signait responsable de l'affiche, mais l'association Couleurs gaies.

Le maire menace le Secours populaire

Début mars 2016, la mairie FN de Hayange a fait planer une menace de suppression du local alloué au Secours populaire. Le maire a reproché à sa directrice, Anne Dufflot-Allievi, d'avoir critiqué la municipalité à plusieurs reprises ; pour faire bonne mesure, il ajouta à ses critiques de prétendus «*défauts d'organisation*». La directrice avait effectivement critiqué la mairie dans un article publié par *Libération* en décembre 2015. Elle y soulevait le fait que lors d'un goûter de Noël, le maire avait voulu réserver l'accès au local qui héberge le Secours populaire aux seuls enfants dont les parents sont allocataires des minima sociaux. Ce qui excluait d'office, expliqua-t-elle, les «*migrants*».

HÉNIN-BEAUMONT

La ville d'Hénin-Beaumont est «*la*» vitrine municipale du FN. Ce qui n'est pas étonnant, vu que c'est ici que Marine Le Pen s'est présentée à plusieurs reprises aux élections, locales mais aussi législatives. Et le maire, Steeve Briois, était jusqu'au dernier congrès, fin 2014, le secrétaire général du FN.

Sur le plan local, le parti d'extrême droite tente donc de ne pas faire de vagues. Jean-Richard Sulzer,

le professeur d'économie de l'université de Paris-Dauphine (jusqu'à sa retraite en 2013) qui fut bombardé adjoint aux finances à la mairie d'Hénin-Beaumont, évoque ainsi une «*gestion plan-plan*». Soucieux d'éviter tout ce qui le ferait remarquer négativement, le maire a ainsi, selon ses déclarations au moins, payé la nouvelle décoration de son bureau «*de sa poche*», ajoutant, dans un entretien accordé au *Monde* en mars 2016 : «*Comme ça, si dans trente ans j'en ai marre, je pourrai partir avec.*»

Le maire perd le procès qui l'opposait à un élu d'opposition

Le 8 juillet 2016, le maire d'Hénin-Beaumont a perdu un procès intenté à un élu d'opposition, David Noël (PCF). Steeve Briois ainsi que son bras droit, Bruno Bilde, avaient estimé qu'un communiqué de presse de l'élu municipal, reproduit sur le site internet de *L'Humanité*, constituait une diffamation. David Noël avait repris, le 11 mars 2016, des informations auparavant diffusées par *Le Monde*. Elles concernaient l'enquête pénale ouverte contre plusieurs collaborateurs du FN au Parlement européen, dont Bruno Bilde, qui sont soupçonnés de détournements de fonds. En effet, l'office anti-fraude européen OLAF estime que les personnes concernées, rémunérées par le Parlement européen, ne fournissent aucun travail réel à Strasbourg ou Bruxelles [...] mais se consacrent exclusivement à des activités de leur parti au plan national ou local.

Alors que David Noël s'était contenté de faire état de ces informations, en ajoutant que «*si [elles] étaient avérées*», ce serait grave, et en appelant à la démission du maire Steeve Briois. Ce dernier et Bruno

Bilde avaient crié à la diffamation. Le procureur de la République, dans ses réquisitions prononcées le 13 mai 2016, s'était joint à cette position. Mais les juges saisis ont débouté Briois et Bilde de leur plainte.

Fermeture estivale d'un centre de jeunesse pour financer l'opération « Hénin plage »

Déshabiller Paul, pour habiller Pierre? C'est ce que semble avoir fait la mairie d'Hénin-Beaumont, en décidant de fermer pendant les mois de juillet et août 2016 le Centre d'animation jeunesse (CAJ)... pour faire face aux coûts de l'opération «Hénin-Beaumont plage». Cette dernière, d'une durée d'un mois, coûterait 300 000 euros, alors que le budget annuel du CAJ ne dépasse pas quelques dizaines de milliers d'euros. Surtout, les bénéficiaires ne sont pas les mêmes, le public de l'opération «Au bord des eaux» étant essentiellement adulte. Le 31 mai 2016, des jeunes résidant à Hénin-Beaumont ont publié en ligne une pétition, afin de réagir à cette décision et pour protester contre la fermeture. Une réaction qui a suscité la colère de l'adjoint au maire, Bruno Bilde.

Le maire fait installer une « vidéoprotection » sans autorisation préfectorale

Au début de l'année 2016, un dispositif de vidéo-surveillance composé de huit caméras fut installé à la mairie d'Hénin-Beaumont. Le gros souci, c'est qu'un tel dispositif doit recevoir une autorisation préfectorale, le préfet devant se fonder, à son tour, sur l'avis d'une commission départementale de vidéoprotection qui est présidée par un.e magistrat.e. À son tour, le CTP (comité technique paritaire) où siègent les syndicats de la ville, doit donner son avis. Or, les caméras

furent commandées sans que ces instances n'aient été saisies.

Si la mairie a bien cherché à régulariser l'installation en cours de route (alors que la législation exige une autorisation préalable), ses dirigeants sont entrés dans une colère noire contre *La Voix du Nord* qui avait épinglé ce marché public. Au mois de février 2016, une bonne partie du magazine municipal fut consacrée à la volonté de « taper » sur le journal régional. La page de couverture reprenait, en titre : « *L'incroyable dérapage de La Voix du Nord* », et à l'intérieur, on retrouvait des attaques personnelles dirigées contre le chef d'édition de *La Voix du Nord*, Pascal Wallart, qualifié entre autres de « larbin ». Depuis, les relations – qui étaient déjà tendues auparavant, Bruno Bilde ayant injurié Wallart dès 2009, et le journal ayant appelé à voter contre le FN aux régionales en décembre 2015 – semblent au point mort. *Libération* cite, dans son édition du 1^{er} août 2016, Bruno Bilde : « On a décidé de ne plus bosser avec eux, de ne plus les traiter comme un média ordinaire. » Le journal ne reçoit ainsi plus les informations de l'état civil, ni l'ordre du jour des séances à venir du conseil municipal.

Des syndicalistes déposent des doléances à la mairie fermée

Au mois de février 2016, la CGT a distribué un tract, critiquant l'utilisation ouvertement militante du magazine municipal. Cette dernière était qualifiée de « *détournement politicien de moyens municipaux* ».

Le 1^{er} mai, les syndicats locaux étaient habituellement reçus par la mairie d'Hénin-Beaumont dans ses locaux. Quelques jours avant, la mairie leur avait fait savoir qu'il n'y aura pas de réception le 1^{er} mai,

«*car un syndicat ne peut être présent*» (*sic*), tout en leur proposant de choisir une autre date, moins symbolique. Tout aussi symboliquement, les syndicats CGT et CFTC locaux décidèrent néanmoins d'apporter et déposer leurs «cahiers de doléances», le 1^{er} mai, à la mairie... fermée.

BEUCAIRE

Le maire de Beaucaire, Julien Sanchez, une jeune pousse du FN, n'hésite pas lui non plus à utiliser les moyens municipaux pour les mettre au service de sa cause personnelle et politique. Un numéro du bulletin municipal *Beucaire Magazine* portait ainsi ce titre, accompagné de sa photo: «Pour relever Beaucaire, rien ne m'arrêtera!» Une véritable menace...?

Le maire demande une dérogation pour ne pas créer d'aire d'accueil pour les gens du voyage

Le 13 juin 2016, le maire a déclaré dans le cadre de la communauté de communes (CCBTA) qu'il allait demander une «dérogation» au préfet du Gard, afin de ne pas créer une aire d'accueil pour des gens du voyage. Cette dernière relève pourtant d'une obligation légale, imposée par la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République).

Monsieur le maire porte plainte contre la présidente de région

Le 19 avril 2016, le maire fit une annonce spectaculaire: il allait déposer plainte contre la présidente de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Carole Delga, pour «*discrimination*» (prétendument en raison de ses opinions politiques) et «*rupture d'égalité*». En cause, la non-signature, jusque-là, d'un contrat de ville

liant la municipalité et la région, en vue de certains investissements publics. La région réfute cette argumentation, en invoquant le fait qu'elle a investi près de quinze millions d'euros sur Beaucaire depuis 2010, et que l'investissement public dans l'infrastructure de la ville a augmenté de 25% entre 2014 et 2015.

Cependant, il existe actuellement un désaccord entre la municipalité et la présidence de région sur la construction d'un nouveau lycée : la mairie souhaite absolument qu'il soit installé sur la ville, alors que la région préfère le faire construire plus à l'ouest, «*où les besoins en termes de pression démographique sont les plus forts*».

La mairie perd devant la cour d'appel, face à six commerçants musulmans

Le 3 juin 2016, la mairie de Beaucaire a perdu une première manche judiciaire devant la cour d'appel de Nîmes. En juin 2015, deux arrêtés municipaux avaient interdit aux commerçants musulmans de certaines rues d'ouvrir leurs épiceries ou magasins de distribution au-delà de 23 heures, pendant les soirées du ramadan. Les commerçants en question avaient déposé une plainte pour discrimination, s'estimant visés parce que musulmans. Le tribunal correctionnel de Nîmes avait ordonné, en mars 2016, des mesures d'enquête pour savoir s'il y avait eu ou non des bruits ou nuisances nocturnes dans ces endroits, avant que la mairie ne prenne ses arrêtés datés des 16 et 17 juin 2015. La municipalité FN avait refusé une telle enquête, et avait attaqué la décision ordonnant l'enquête. La cour d'appel lui a donné tort sur ce point.

« Soixante-dix employés municipaux de trop », selon le maire

Affichant une volonté de réduire la dépense publique, le maire cherche à tailler dans les dépenses salariales. *Le Monde* le cite de la manière suivante, dans un article publié le 26 mars 2016 : « *Il se félicite de ne pas avoir remplacé vingt contractuels et assure que la mairie emploie encore soixante-dix employés de trop.* »

BEZIERS

Union des droites et critique de la ligne du FN sur la loi travail

Le maire, Robert Ménard, s'est illustré dans les médias nationaux en organisant, du 27 au 29 mai 2016, dans « sa » ville une réunion regroupant divers courants de l'extrême droite (FN, mouvance identitaire, catholiques-traditionalistes et adversaires du mariage homosexuel...) mais aussi des représentants de la droite (Denis Tillinac, Yves de Kerdrel pour *Valeurs actuelles*, Jean-Frédéric Poisson issu de la droite sarkoboutiniste). Sous le titre « La droite hors les murs », la réunion aurait attiré environ 2 000 personnes, selon ses organisateurs. Robert Ménard a saisi l'occasion pour déclarer le lancement d'un mouvement politique, au fonctionnement plutôt souple mais au programme bien raide en « 51 propositions », le nom retenu : « Oz ta droite ». Le FN, tout en se méfiant des velléités politiques autonomes de Ménard, y a assisté, représenté par Louis Aliot et Marion Maréchal-Le Pen.

La Garde biterroise déclarée illégale

En janvier 2016, Robert Ménard avait profité du climat post-attentat et de l'état d'urgence pour

annoncer le lancement d'une «Garde biterroise». Cette dernière aurait été composée de bénévoles, en privilégiant cependant les anciens membres de l'armée, de la police ou des pompiers, pour assurer la sécurité sur la ville (en dehors du cadre étatique officiel). Le préfet de Montpellier s'est opposé à cette création en la déclarant illégale. Le 5 juillet 2016, le tribunal administratif de Montpellier a déclaré à son tour que le projet était illégal, et a annulé la délibération du conseil municipal portant création de la «Garde biterroise».

Le maire, assigne en justice pour contrefaçon, gagne son procès

Un artiste installé à Béziers, Jean Pierson, avait travaillé sur le projet de l'installation de plusieurs fresques dans la ville et avait présenté son dernier projet en décembre 2014 au maire. Mais Ménard n'a pas fait réaliser le projet... tout en faisant réaliser trois fresques murales, selon les mots de l'avocat de l'artiste cités par l'AFP, *«probablement dans un pays d'Europe de l'Est, avec les mêmes pigments, le même parcours, la même thématique»*. La mairie a rétorqué qu'il ne s'agissait que d'un projet qu'il avait fait réaliser de ses propres moyens et non pas d'un concept protégé par un brevet, alors que l'artiste invoquait son droit d'auteur. Ce dernier a assigné le maire en référé au tribunal de Marseille, où une audience s'est tenue le 30 mai 2016. Mais la décision du tribunal, rendue le 30 juin, a débouté l'artiste de ses demandes.

Une réunion antifasciste fait salle comble

Le 11 mai 2016, une réunion antifasciste organisée par le Réseau citoyens solidaires – à laquelle a

participé VISA – a fait salle comble à Béziers. Sous le titre «L'extrême droite à l'épreuve des faits», elle a attiré plus de 120 personnes. Le décryptage des différentes mouvances de l'extrême droite et le bilan de gestion des mairies FN, s'appuyant sur l'exemple de plusieurs mairies du Var, étaient au programme.

Propos haineux sur le nouveau maire de Londres

Le 6 mai 2016, Londres a élu un nouveau maire : Sadiq Khan, membre du Parti travailliste, fils d'un chauffeur de bus d'origine pakistanaise et londonien pur jus. Beaucoup de commentaires ont salué, avec son élection, le symbole de l'ouverture de l'espace politique à des personnes dont les parents étaient issus de l'immigration. Ce n'est pas le cas du maire de Béziers : ce dernier a publiquement vilipendé une élection qui «*symbolise le grand remplacement en cours*».

Le terme de «grand remplacement» a été forgé par l'écrivain Renaud Camus, proche de la mouvance identitaire (et dont un livre a dû être retiré de la vente en avril 2000 parce qu'il comportait des passages antisémites). Il suggère qu'il existe un grand complot, visant délibérément à chasser les populations blanches et autochtones pour mettre d'autres populations à leur place. Même Marine Le Pen avait pris ses distances, fin 2014, avec l'expression en la qualifiant de complotiste, tout en se tenant à son propre répertoire anti-immigration. Cependant certains élus du FN, dont Stéphane Ravier à Marseille et Robert Ménard à Béziers, continuent à l'utiliser.

Un fichier ADN... pour les crottes de chien

Le 22 avril 2016, le maire a déclaré vouloir créer un fichier ADN pour les... crottes de chien, afin d'identifier et de verbaliser les propriétaires d'animaux faisant leurs besoins sur la voie publique, des policiers municipaux appartenant à une «*brigade environnement*», devant réaliser des prélèvements sur le terrain. Dans un premier temps, à partir d'octobre 2016, environ 1 300 chiens du centre-ville se verront attribuer un numéro correspondant à un code génétique [...] et permettant l'identification de leurs déjections.

S'il est vrai que Londres applique d'ores et déjà le procédé et qu'en Allemagne, plusieurs municipalités en ont discuté, que l'État-région de Rhénanie-Palatinat a effectué en 2011, il n'en reste pas moins que des élus municipaux ont souvent retoqué l'idée, comme à Leipzig au printemps 2015. La raison en est simple : non seulement cette mesure soulève des problèmes juridiques (le ou la propriétaire du chien doit donner son accord), mais surtout, les coûts sont souvent bien supérieurs aux recettes attendues, surtout dans une ville de taille moyenne.

Concrètement, à Béziers, l'annonce porte, au stade actuel, sur un «*contrat forfaitaire*» de 50 000 euros annuels, conclu avec le laboratoire Animagene situé à Bordeaux. Les propriétaires de chiens sont invités, sur la base du volontariat, à faire effectuer un prélèvement. Il n'est pas certain qu'à Béziers, la rentabilité économique soit au rendez-vous. En tout cas, un service de ramassage aurait probablement coûté moins cher. Mais le buzz médiatique de Ménard a parfaitement réussi. Sans compter qu'aux yeux du maire de Béziers, la volonté de surveiller, de contrôler les

comportements et de mettre au pas l'emporte sur toute autre considération...

Clash entre le maire et la présidente de région

Le 4 mars 2016, Robert Ménard a réussi à agacer la présidente de région, Carole Delga, venue assister au lancement d'une série de travaux, à Béziers.

Le maire s'était alors lancé dans une envolée lyrique, à propos de l'histoire du canal du Midi. Il avait d'abord encensé la direction de *«l'État de l'époque, c'est-à-dire le Roi, et pas le moindre puisqu'il s'agissait de Louis XIV»*. Il avait ajouté qu'initialement, ce canal avait servi à des fins économiques et commerciales, alors qu'aujourd'hui, son utilisation était touristique. Tout un symbole, à ses yeux, du déclin de l'Occident en général et de la France en particulier: *«Ce qui dit quelque chose sur la France de notre siècle, sur son changement de statut. Sur, aussi, le déclin de son ambition.»*

La présidente de région n'a pas particulièrement apprécié ces envolées historico-idéologiques, et a rappelé qu'à l'époque, l'égalité entre hommes et femmes ou les *«valeurs de la République»* n'étaient pas spécialement présentes. À son tour, le maire Ménard voyait alors rouge, et déclara: *«Madame Delga peut répéter le mot fraternité dans ses discours jusqu'à plus soif, elle n'en sera pas plus fraternelle pour autant.»* Carole Delga a alors répliqué: *«Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous, Monsieur le maire.»*

La justice annule le licenciement de l'ex-directeur de la médiation

Le 25 mars 2016, le tribunal administratif de Montpellier a donné raison à l'ancien directeur de la médiation de la mairie de Béziers, Alain Renouard.

Ce dernier avait été licencié en octobre 2014 par Robert Ménard, six mois après son élection. Le maire avait d'abord invoqué des divergences politiques et des «*modalités de confiance*», avant, comprenant que ces motifs ne pouvaient justifier aucun licenciement, d'en rajouter un autre dans un second temps: la non-fourniture du diplôme, «*nécessaire pour attester [son] niveau de qualification*». Or, la présentation du diplôme est exigée au moment de l'embauche, non ultérieurement. Le tribunal administratif de Montpellier a considéré le licenciement comme injustifié, et a ordonné la réintégration de Monsieur Renouard à son poste de travail.

MARSEILLE 13^E ET 14^E ARRONDISSEMENTS

Ravier et la solidarité internationale

En avril 2016, une vingtaine de migrant·es en provenance de Calais devaient être accueillis dans un nouveau centre d'accueil de la Croix-Rouge dans le 7^e secteur de Marseille. Le maire FN de secteur, Stéphane Ravier s'est immédiatement insurgé à l'annonce de cette nouvelle et s'est permis d'organiser un rassemblement d'une centaine de personnes devant lesquelles il a proposé le retour au pays de ces personnes comme seule solution viable! Les réfugié·es en question provenant essentiellement de pays en guerre, on peut se demander où se trouve la viabilité de cette solution! Encore une belle preuve de solidarité dont est capable l'extrême droite!

Ravier et une vision toute particulière de l'école et des enseignants

Alors qu'il venait de se faire virer d'un pique-nique de parents d'élèves et d'enseignant·es, organisé pour dénoncer l'état des écoles marseillaises, le maire d'extrême droite des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille s'est lâché lors de la séance du conseil d'arrondissement qui suivait, le 30 mars 2016 : *«Je fais la différence entre les enseignants et les militants, et j'ai pour premier souci l'intérêt des enfants et des enseignants. [...] Ce n'est pas quelques braillards sur la place de la préfecture, trop pris d'apéros. [...] Qui ont proféré des menaces physiques, estimant qu'il valait mieux rester dans l'entre soi. [...] Cette école primaire où l'on trouve du shit dans l'école, où on deale devant la porte, où les profs ne peuvent plus enseigner à cause du communautarisme. [...] Même Valls le reconnaît, il faut en finir avec cette école gangrenée par la violence, le communautarisme et le trafic de drogue – à l'entrée. Avec votre idéologie vous avez laissé entrer dans l'école les pires dérives, en politisant l'école ; le cadavre du communisme empeste encore la politique française [sic]! [...] Nous, nous ne faisons pas de politique.»*

No comment!

Ravier et les femmes kurdes

Le 22 mai 2016, l'association de femmes kurdes Arin-Mirkan organisait dans les 13^e et 14^e arrondissements de Marseille un festival en solidarité avec les combattantes qui affrontent Daech. Malgré l'autorisation officielle qui leur avait été accordée par la mairie, le maire du 7^e secteur s'est empressé de diffuser un tract ignoble et mensonger aux habitant·es d'un des quartiers de son secteur, notamment en comparant les organisatrices, elles et leurs soutiens, aux «casseurs des

manifestations». Dans cette lettre, le maire de secteur précise qu'il s'était opposé à la tenue de ce festival, dont les participants «*s'agitent dans les Nuits Debout*»! Le maire FN parle même d'une «*invasion*» qu'ont dû subir les habitant·es des quartiers attenants au parc où avait lieu le festival, et s'excuse du bruit qu'ont subi ces mêmes habitant·es... Ces déclarations scandaleuses du maire d'extrême droite prouvent une fois de plus l'idéologie réactionnaire du FN.

Mélange des genres

Le sénateur et maire FN des 13^e et 14^e arrondissements s'est illustré en juin 2016 par un mélange des genres entre fonction élective et investissement politique. En effet, en tant que secrétaire départemental du FN, Stéphane Ravier a convié les militants et sympathisants du FN du secteur à une réunion dont l'objet était la «*préparation des élections présidentielles et législatives*» de 2017. On peut légitimement se demander si des réunions politiques de ce genre, notamment dans l'optique de la préparation d'élections nationales, ont toute leur place au sein d'une mairie de secteur! L'occasion pour le site internet d'informations locales *Marsactu* de rappeler que c'est ce type de mélange des genres qui avait coûté leur éligibilité au couple Mégret, à Vitrolles. Bruno Mégret avait en effet écrit aux maires de France pour annoncer sa candidature aux présidentielles en faisant payer la facture des timbres-poste à la mairie de Vitrolles, par le biais de sa femme, alors maire de la commune. Comme dirait l'autre, l'histoire se répète, mais ne se ressemble pas... enfin, sauf au FN!

ORANGE

Le maire d'Orange, Jacques Bompard, a tenté de prendre la direction des Chorégies d'Orange, un des festivals d'opéra les plus connus de France. C'était le signal d'alarme que lança Raymond Duffaut, directeur général du festival depuis 1981, en démissionnant de son poste, en mars 2016. Pour ce dernier, la ville d'Orange, aux mains de l'extrême droite depuis de nombreuses années, était en train d'opérer un « coup de force » et de mettre la main sur ce festival.

En janvier 2016, la présidence du festival est laissée vacante et c'est Marie-Thérèse Galmard, adjointe à la vie sociale de la mairie d'Orange qui devient présidente par intérim. Cette dernière prend rapidement la décision de retirer à Raymond Duffaut sa délégation de signature et contrairement à ce qui était prévu par les statuts, n'organise pas de nouvelles élections. Un jour après la démission de Raymond Duffaut, et après les menaces du ministère de la culture et de la région PACA de couper leurs subventions, Jacques Bompard a fait machine arrière ! Mais cet épisode en dit long sur les tentatives de l'extrême droite de nuire à l'indépendance et donc à la créativité et l'expression culturelle dans toute sa diversité.

Un été sans diversité !

Dans les pages du numéro estival d'*Orange Vérités*, le bulletin municipal, Jacques Bompard souhaite aux habitant·es de sa ville un bel été « *aux accents provençaux et français* » ! Les festivités de l'été : « *Orange, fière de son identité* ». Au programme, fête médiévale, fête de la famille, fête romaine, fête provençale. Le but : « *Fédérer les Orangeois autour d'un patrimoine et de valeurs communes* » ! Autrement dit, c'est une exclusion

pure et simple de tout ce qui peut relever de la diversité dans le patrimoine et la culture.

Islamophobie sans retenue

Dans le numéro d'avril du bulletin municipal, le maire crie au scandale en dénonçant le fait que les appels à la prière musulmane, dans le quartier de Fourchevieille, se fassent par le biais de haut-parleurs! C'est évidemment un fait mensonger dénoncé par l'opposition municipale sur son blog *Orange autrement*, qui met également en lumière la tentative grossière de manipulation de la mairie d'extrême droite qui illustre l'article d'une photo de haut-parleur fixé à un poteau électrique! Mais au-delà du mensonge c'est la terminologie de l'article qui est frappante par sa haine et son racisme. L'article débute par «*À Fourchevieille, des prières islamiques sont diffusées par haut-parleurs dans les rues depuis l'illégale mosquée salafiste. On se croirait en plein Moyen-Orient où le muezzin appelle à la prière!*» Puis il se termine par: «*Il [l'État] laisse les musulmans imposer leur religion et leur culture en toute tranquillité dans la rue. À quand le changement de nos villes, de nos rues, en arabe!*» Un exemple frappant d'islamophobie et de volonté manifeste d'opposer les habitants d'une même ville!

BOLLENE

Bollène étant, évidemment, un «*haut lieu de la criminalité*», le numéro de juin de *Bollène Mag*, le bulletin municipal, est consacré à la sécurité et à la police. La une montre une photo où deux policiers, de dos et cadrés en «*plan américain*» (plan de cinéma typique des westerns, cadré à mi-cuisse et permettant de faire apparaître les pistolets), marchent vers le village... Il

ne manque que la musique d'Ennio Morricone! Le titre, en gros: «La délinquance recule toujours!».

À l'intérieur, on trouve deux pages entièrement consacrées au recul de la délinquance en 2015, avec photos chocs, dessins, statistiques, etc. L'article précise que le budget lié à la sécurité et à la police est un investissement important pour la ville, à hauteur de plusieurs millions d'euros: recrutements de policiers municipaux, multiplication des caméras de vidéo-surveillance, achats de véhicules et motos etc. Et la cerise sur le gâteau sécuritaire: un appel aux volontaires pour être «*référents de quartier*» et appeler la police lorsqu'un véhicule suspect est repéré ou bien un individu au comportement inhabituel! La délation à Bollène, c'est visiblement un devoir!

Marie-Claude Bompard, maire homophobe !

En août 2013, la maire de Bollène avait refusé de marier deux femmes car cela lui posait un «*douloureux problème de conscience*»! Une association a ressorti cette affaire, juste avant la date fatidique des trois ans pour qu'elle soit jugée, soit le 23 août 2016. Pour l'avocat de l'association, M^{me} Bompard devait certainement compter les jours. Mais celle-ci est donc poursuivie et doit se présenter au tribunal le 1^{er} septembre 2016. Pour rappel, suite à l'emballement médiatique, le mariage avait tout de même été célébré par une adjointe mais le couple avait porté plainte pour discrimination, plainte classée sans suite par le parquet! Espérons que cette fois-ci l'élue d'extrême droite soit jugée et condamnée pour ce qu'elle est, une homophobe indigne de son poste de maire!

CAMARET-SUR-AIGUES

Dans un communiqué de mars 2016, la FSU-84 dénonce une «*campagne politique et idéologique malsaine*» menée par le maire contre les cours d'ELCO (enseignements de langues et de cultures d'origine, relevant d'accords bilatéraux entre la France et neuf autres pays) de marocain et de turc, se déroulant dans les écoles primaires de la commune. La maire s'opposait fermement à la mise à disposition de locaux appartenant à la commune. Pour se justifier, le maire évoquait, au sujet des enseignant·es intervenants dans l'ELCO, de prétendues «*inquiétudes des parents concernant la présence dans les écoles de personnels dont le parcours est inconnu*» et d'ajouter que ces enseignants «*ne rendent de comptes à personne*». Ces propos sont totalement mensongers puisque les enseignants en question sont connus de l'Éducation nationale et soumis à des inspections. C'est clairement une campagne raciste de stigmatisation des personnels étrangers qui est ici menée par la mairie d'extrême droite!

MANTES-LA-VILLE

Deux ans après son élection, Cyril Nauth, le maire FN de Mantes-la-Ville, s'efforce de suivre les recommandations du parti: «*Marine Le Pen nous a dit: "Gérez avec bon sens, en bons pères de famille. Vous n'êtes pas là pour faire les zozos"*». Mais ses décisions restent fortement marquées par l'idéologie frontiste dans tous les secteurs.

Gestion municipale

Le style est autocratique. Tout est fait pour éviter la concertation. Les réunions du conseil municipal sont

réduites au minimum et les décisions sont prises dans la plus grande opacité par le maire et ses proches.

Un seul objectif affiché : réduire les impôts. Une gestion exclusivement comptable qui entraîne l'abandon de tout projet, à l'exception de la construction d'un columbarium. Il n'est plus question de construire un groupe scolaire dans le nouveau quartier Mantes U, les élèves n'auront qu'à se serrer : « *Nous allons voir si nous ne pouvons pas mettre les petits Mantevillois dans les écoles existantes avant de construire 17 classes.* » Les efforts portent uniquement sur le volet « sécurité », avec une belle enveloppe réservée à la mise en place de caméras de vidéosurveillance. Cette politique entraîne une notable diminution des personnels, notamment dans les services techniques (départs non remplacés et non reconduction de contrats). Elle sert surtout à asphyxier le tissu associatif et affaiblir les prestations sociales et les aides à la population.

Politique sociale

Les économies se font d'abord aux dépens des plus fragiles. L'accès à la restauration scolaire est désormais à tarif unique, sans prendre en compte le quotient familial. Un courrier de la mairie a été envoyé aux habitant·es qui lui doivent de l'argent pour leur indiquer qu'ils n'auraient plus accès aux services municipaux, y compris à la cantine scolaire ou à la crèche.

Les principales attaques portent sur les trois CVS (centres de vie sociale) de la ville. Très actifs et appréciés, leurs activités sont multiples et indispensables : accueil périscolaire, ateliers manuels, activités sportives, réunions, conférences, échanges, espace lecture, ludothèque, initiation à l'informatique, excursions estivales, aide juridique... Dès les premiers conseils

municipaux, le maire a affirmé qu'il ne ferait pas de social. Pour lui, «*les CVS coûtent cher et ne rapportent rien. [...] De toute façon, les CVS, ce n'est pas notre truc au Front national. Même le titre de centre de vie sociale a une connotation trop socialiste, voire soviétique*». La diminution notable de leur budget depuis deux ans entraîne la suppression de postes d'animateurs, l'arrêt de diverses activités et l'augmentation des tarifs demandés aux familles. Mais cela ne suffit pas, et c'est leur suppression que vise la mairie.

Tous les prétextes sont bons : non-renouvellement du bail pour le CVS du Patio, transformation en salles de classe du CVS des Brouets. L'attaque contre le plus important, Augustin Serre, prend pour prétexte l'installation d'une Maison de santé pluridisciplinaire. Ce projet, nécessaire, proposé par l'Agence régionale de Santé et soutenu par l'association des personnels de santé, tente de pallier la pénurie de médecins qui devient grave dans la ville. La mairie profite de l'occasion pour tenter de récupérer à cet usage les locaux du CVS dont il veut se débarrasser. Mais la résistance des habitant·es s'organise.

Associations et culture

Les subventions attribuées aux associations ont encore diminué de 35% en 2016. Les plus touchées sont celles qui concernent le social, la culture et la jeunesse. La subvention aux Restos du cœur a baissé de 23%. Celle du festival Blues sur Seine de 7% et celle de l'ensemble orchestral mantevillois de 8%.

La guerre avec le club de foot continue également. Le FC mantois, qui dépend de la communauté d'agglomération, évolue avec succès en championnat de France amateur (4^e division nationale). Dès son

arrivée, la municipalité FN dénonce un club «où il y a essentiellement des gens issus de l'immigration» et où «peut-être que c'est difficile d'aller... quand on est un petit Gaulois». En 2015, elle baisse de 75% sa subvention et met en péril l'équilibre financier du club qui fait appel de cette décision. En 2016, c'est l'ensemble des aides de la ville que le maire supprime, aggravant encore la situation.

Bien significative encore, la décision du conseil municipal de baptiser du nom de Jeanne d'Arc une nouvelle voie du quartier Mantes-Université.

Bras de fer avec la communauté musulmane

Avant son élection, Cyril Nauth s'était fait connaître par sa lutte contre un projet de mosquée, lutte largement popularisée par le FN et soutenue par Wallerand de Saint-Just et le Bloc identitaire. La première année de son mandat, il avait refusé le permis de construire, mais cette décision avait été cassée par la cour administrative d'appel de Versailles. La nouvelle mosquée est ouverte depuis juin 2016. En l'état, elle peut accueillir 300 personnes et nécessitera un agrandissement qui a d'ores et déjà réanimé l'ire de la mairie. Un nouvel affrontement a eu lieu à l'occasion de l'Aïd. Comme l'année précédente, le refus du maire de mettre à disposition une salle municipale a été condamné par le tribunal administratif de Versailles. Suite à ces procès perdus, la mairie a dû verser 6 000 euros de dédommagements à l'AMMS (Association musulmans Mantes Sud). L'AMMS, sans doute avec un peu d'ironie, vient de proposer de reverser cette somme à la ville pour financer un projet social de bus pour enfants et personnes âgées : «*Nous tenons à ce que le financement de la mosquée de Mantes-la-Ville soit exclusivement*

supporté par les fidèles. [...] Nous souhaitons donc que la somme de 6 000 euros qui provient de l'argent public et donc des contribuables (dont nous faisons partie) soit réinvestie dans un projet d'utilité publique.» Un don aussitôt refusé par le maire FN...

VILLERS-COTTERETS

À Villers-Cotterêts comme dans d'autres villes gérées par le FN, la consigne est de faire le moins de vagues possible jusqu'aux élections de 2017. Pourtant, en 2016, un certain nombre d'incidents significatifs avaient souligné sans fard le fond idéologique de la nouvelle municipalité : refus de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, installation d'une crèche de Noël dans la mairie, et surtout le message violemment raciste d'une conseillère municipale lors du débat sur la déchéance de nationalité qui proposait de *«juste les expédier du haut d'un avion dans leur pays d'origine que cela leur plaise ou non, bien sûr accompagnés par une centaine de têtes de porcs et déverser du sang de porc par dessus tout»*. À la suite du scandale qui s'ensuivit, elle fut discrètement remerciée et remplacée...

Gestion municipale

Depuis 2014, la gestion de Franck Briffaut est surtout marquée par un grand attentisme. Aucun projet. Les travaux nécessaires pour la crèche, la cantine scolaire ou la voirie sont suspendus... juste quelques coups de peinture en urgence.

Les annonces du maire portent essentiellement sur la baisse des impôts, pourtant peu sensible, et qui se fait aux dépens des services et prestations sociales : augmentation du tarif des cantines et des centres de loisirs pour les familles les plus modestes, fin de

la gratuité des ateliers de la médiathèque, augmentation de la taxe d'aménagement... Les subventions aux parents d'élèves (FCPE) et aux syndicats CGT et FSU ont été supprimées ainsi que la possibilité de baptêmes civils. Commentaire du maire : *« De quoi parle-t-on ? D'une dizaine de familles qui auront à payer la cantine un ou deux euros de plus, d'un seul parrainage civil à l'année ou de structures qui descendent dans l'arène politique sans égard pour le FN ! »*

Culture

Du côté de la culture, les interventions du maire et de son équipe sont toujours particulièrement significatives. En 2016, comme l'année précédente, Franck Briffaut a refusé d'organiser la célébration de la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage. Le 21 juin, Gabriel Saglio et les vieilles pies étaient retenus pour la Fête de la musique. Lors des échanges de courrier pour fixer le contrat, ils découvrent un article surprenant : *« Les artistes s'engagent, dans le cadre de leur prestation artistique, à respecter le principe de neutralité politique. À défaut, la prestation ne sera pas rémunérée. »* Le groupe refuse de signer cette clause et le concert est déprogrammé ; même chose pour les deux autres groupes, Les Petites Bourrettes et The Sunvizors, contactés pour les remplacer.

Maître Jean Vincent, spécialiste du droit de la propriété littéraire et artistique et du droit du travail, dénonce cette clause illégale : *« Elle viole le Code du travail car un CDD dit « d'usage » spécifique au secteur du spectacle ne peut être rompu que pour une faute grave. Or, exprimer une opinion politique ne peut certainement pas constituer une faute grave. Elle viole également le Code du travail en raison du fait que les sanctions financières sont*

interdites contre les salariés. Enfin, cette clause viole le droit à la liberté d'expression résultant notamment de la Cour européenne des droits de l'homme.»

En 2014 déjà, la ville avait déprogrammé un groupe de rock «*non conforme à l'image de Villers-Cotterêts*». Certes, beaucoup plus conforme aurait été In Memoriam, le groupe de rock identitaire ouvertement fascisant dont Jocelyn Dessigny, adjoint aux fêtes de Villers-Cotterêts, arbore le T-shirt sur sa page Facebook...

LES MAIRIES FN DU VAR

Une politique raciste dopée par l'actualité

Les huit premiers mois de 2016 ont été marqués, dans le Var comme ailleurs, par le contexte des attentats. Les diatribes racistes, déjà très nombreuses depuis la conquête de trois villes en 2014, s'en sont trouvées confortées et amplifiées (voir à ce sujet l'enquête de *Médiapart*, 29 juillet 2016). Les maires FN en ont bien sûr rajouté dans leur politique sécuritaire et xénophobe.

Ainsi, David Rachline, le maire de Fréjus, dans une interview au journal d'extrême droite *Présent* le 29 juillet se plaint des «*carences de notre gouvernement*» qui ne permettent pas d'embaucher plus de policiers municipaux et il en remet une couche sur la «*mosquée illégale au centre d'un quartier dit "prioritaire" à Fréjus*». Dès le mois de mai, la mairie avait fait déplacer le marché des Arènes, où les commerçants originaires du Maghreb sont nombreux, du samedi au jeudi. Cela afin est-il affirmé de ne pas concurrencer le marché provençal du centre-ville. Un adjoint au maire a précisé que «*tous les exposants du marché des Arènes*

pourront s'intégrer au centre-ville s'ils ont une connotation provençale», une mesure discriminatoire qui vise à stigmatiser une partie de la population de la ville.

À Cogolin, c'est dans son discours du 14 juillet que le maire FN Marc-Étienne Lansade a délivré son message: il y explique qu'il ne fêtait pas la Révolution mais «*le mode de vie que notre nation a acquis*», il fustige les «*quartiers de non-droit*», revendique la «*laïcité*» et pour ceux qui n'auraient pas tout compris, il invoque les racines chrétiennes de la France ainsi: «*Le sang qui coule dans nos veines n'est pas que celui de nos parents, c'est aussi le sang de la terre de nos ancêtres, le sang de la terre des cathédrales et le sang de la terre des Lumières.*»

Déjà en avril le maire avait dévoilé toute sa politique de haine en se mettant en scène dans une vidéo sur sa page Facebook avec des bulldozers détruisant un campement de Rroms; avec ce commentaire en prime: «*Heureusement pour les gens qui nous regardent, vous n'avez pas l'odeur en plus.*» Il faut rajouter à ces ignominies les propos du secrétaire départemental du FN, Frédéric Boccaletti, expliquant sur les réseaux sociaux que les migrants sont «*animés d'un égoïsme exacerbé doublé d'une lâcheté honteuse*» et s'interrogeant «*qui d'autre peut quitter son pays en guerre en abandonnant parents femmes et enfants?*» pour conclure: «*Heureusement pour nous, nos anciens de 39-45 ont fait le choix de combattre la haine plutôt que de fuir!*»

Des paroles aux actes il n'y a qu'un pas, vite franchi par le FNJ-83 qui, le 26 février 2016, à Toulon, a perturbé le 78^e Cercle de silence organisé chaque mois par la LDH et d'autres associations pour protester contre l'enfermement des sans papiers dans les centres de rétention.

Les écoles et les associations toujours dans le collimateur

Cette actualité nauséabonde ne résume pas toute la politique des mairies frontistes. Son offensive tenace contre les écoles publiques et les enseignant·es ainsi que sa volonté de brider le monde associatif ont encore trouvé leur illustration à Fréjus et Cogolin. Dans cette ville, c'est un spectacle de chants méditerranéens proposé par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Fontvielle, et particulièrement la chanson «Aïcha» de Khaled, qui a fortement déplu à la municipalité frontiste. Celle-ci a menacé de procéder à une réduction des crédits de cette école et ce en toute illégalité.

De façon générale, les budgets des écoles pour l'achat de manuels scolaires et de fournitures ont baissé de 20%, tant à Cogolin qu'à Fréjus. Les études du soir ont été supprimées et remplacées par une garderie payante. Fin aussi de la gratuité des transports scolaires, suppression des plats de substitution au porc dans les cantines et augmentation du prix du repas.

À Fréjus, l'aide au départ en classe découverte a également été supprimée. En clair, aux discriminations s'ajoute la volonté de faire des économies sur le dos des enfants et de ponctionner le budget des parents. Quant aux associations, toujours suspectées de ne pas assez relayer les bienfaits de la politique municipale, elles sont amputées de leurs moyens. Jusqu'à 20% de baisse des aides pour certaines d'entre elles à Cogolin et Fréjus. À partir du 15 septembre, à Cogolin, la location d'une salle de réunion par une association pourra coûter jusqu'à 100 euros!

Les grands travaux immobiliers « de rapport non social »

Au-delà de ces petites économies, les maires frontistes sont obnubilés par les projets de grands travaux immobiliers visant à flatter leur électorat tout en leur faisant miroiter une future cité capable de concurrencer les villes balnéaires de la côte.

À Cogolin, dans une interview accordée à *Var Matin* (29 février), le maire plastronne : « *D'une pierre brute nous allons faire un diamant.* » Il confirme ainsi que sur le terrain du Yotel, ancien lieu de tourisme populaire en bord de mer, il veut créer un « *village provençal* » : « *C'est simple, dans l'optique de la municipalité : prendre du cash pour rembourser les emprunts et investir dans l'espace urbain puis avoir un immobilier de rapport non social [...] il y a 130 000 m² à construire.* »

Toujours dans le même but, la mairie a racheté la concession du port de plaisance avant son terme. Elle souhaiterait que des yachts de luxe puissent venir s'y amarrer. Le dernier épisode de cette folie des grandeurs a été pitoyable : l'organisation d'une prestation « *Dinner in the sky* » : repas dans une nacelle au bout d'une grue à 50 m au-dessus du port, pour la modique somme de 395 euros ! L'échec de cette attraction a mis le maire dans une rage qui s'est retournée contre la presse locale. Loin d'un FN au chevet des souffrances du peuple, le chemin du FN « bling-bling » de Cogolin est semé d'embûches, mais en attendant les dettes de la ville s'accumulent et chacun, y compris chez les électeurs frontistes, peut légitimement se poser la question de qui va payer la note au final.

À Fréjus aussi la mairie a des visées immobilières. Sur la « *base nature* », elle a profité d'un concert de Johnny Halliday pour raser une trentaine d'arbres et

vendre une partie de la place de la République à Fréjus Plage. Des associations se mobilisent contre ces saccages et bétonnages du front de mer.

Au Luc, la mairie a un projet de «thermoludisme» sur le site du château de Pioule où «au siècle dernier on venait de Saint-Petersbourg en train profiter des bienfaits du thermalisme de Pioule».

Des loisirs organisés par des néonazis

Mais la nostalgie des loisirs tsaristes de la belle époque est un peu surannée. La mairie de Fréjus a voulu innover en créant une «Surf Academy». Pour ce faire elle s'est acoquinée avec une société basée à Hong Kong et dirigée par un ancien néonazi: Yann Tran Long dont le frère, Minh Tran Long, dirige la société de communication Patrouille de l'événement qui œuvre aussi pour la ville de Fréjus! Ces deux frères étaient membres de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), groupuscule néonazi dissous dans les années 1980. Les amitiés du maire de Fréjus n'ont peut-être pas été du goût du préfet, alerté par la presse et les associations et le projet a été repoussé.

David Rachline s'occupe aussi de la culture et si Johnny était le bienvenu à Fréjus, ce ne fut pas le cas du chanteur Raphaël; celui-ci ayant, dans un clip, enfourché la statue de Jeanne d'Arc, le maire le traita de «chantre des bas offices antifrançais». À défaut de pouvoir faire interdire son concert, les jeunes du FN de Fréjus ont manifesté le même jour en déployant une banderole «la France tu l'aimes ou tu la quittes».

Un parti au service des trois maires ou vice-versa

C'est au Luc que la situation est la plus compliquée pour le FN : trois maires en deux ans ! La deuxième, Patricia Zirilli, a jeté l'éponge en mars tout en précisant dans une lettre ouverte qu'elle ne démissionnait pas pour raison de santé mais à cause des pressions qu'elle subit de ceux qui lui reprochent « *de ne pas être assez FN* » et dont « *leur seule motivation pour Le Luc [est d'] enlever un drapeau européen, augmenter leurs indemnités sous prétexte que l'on est passé à plus de 10 000 habitants...* ». Le nouveau maire, Pascal Verrelle, représente l'appareil du parti, mais sa majorité municipale est fragilisée après la démission de sept membres depuis 2014.

À Cogolin, à cause du côté « jet set » du maire et de la balkanisation des finances de la ville, l'hebdomadaire satirique *Le Ravi* a surnommé la ville « Cogolin-Perret » en référence à la gestion des Balkany de Levallois-Perret. Cela crée des tensions au sein du FN local et plusieurs conseillers municipaux ont démissionné dont deux pour raisons politiques.

Le maire joue néanmoins de ses bonnes relations avec Marine et Marion Maréchal Le Pen pour tenir le parti. L'hebdomadaire *Marianne*, dans son édition du 29 avril 2016, relate son rapport dans une réunion interne du FN où il se donne le beau rôle lors des négociations avec Jean-Marie Le Pen pour que le vieux chef ne se présente pas contre Marion Maréchal aux régionales en PACA... mission réussie donc pour Marc-Étienne Lansade qui ajoute : « *Si je disais tout ce que je pense de la Seconde Guerre mondiale, je serai inéligible trois fois en cinq secondes.* » Les masques les mieux ajustés, comme celui que porte le maire de

Cogolin, tombent parfois quand on est un peu trop sûr de soi et de l'image de play-boy moderne que l'on veut donner.

À Fréjus, David Rachline, maire et sénateur, tient visiblement son parti. Ni ses amitiés assumées avec les néonazis et les identitaires, ni ses relations de plus en plus tendues avec la presse régionale n'entament son crédit. C'est avec la direction nationale du parti que les choses sont plus compliquées pour lui. Ses projets d'amendement libéraux à la loi travail, en contradiction avec la ligne officielle, ont été mis à la poubelle.

Codex-83 versus FN-83

La réunion-débat autour du film *Mains brunes sur la ville*, organisée par la Coordination 83 contre l'extrême droite regroupant des syndicats, organisations et associations, dont VISA, le 7 juin au Cанныes-Maures, a été un franc succès. Geoffroy David, conseiller FN PACA et adjoint au maire du Luc s'en est étranglé de rage et a commis un communiqué où il crache son venin, traitant la coordination de «*panel consternant de gauchistes cocufiés par le gouvernement actuel*» et d'«*associations autoproclamées "citoyennes", le tout clairsemé par le peu de communistes aigris et frustrés qui existent encore de nos jours*». En un mot, cette réunion les a beaucoup énervés et cela est bon signe pour la poursuite de l'action antifasciste unitaire dans le Var! Un bel exemple à suivre dans les territoires occupés par l'extrême droite!

Flash VISA FN et logement (anti)social

Visa a analysé les 144 propositions du parti lepéniste publiées le 4 février pour les présidentielles, notamment celles portant sur le logement social.

À l'heure d'une grave crise du logement en France, qui voit près de 15 millions de personnes touchées par le mal-logement, selon la Fondation Abbé-Pierre, et plus de 140 000 SDF, le FN ne trouve rien de mieux que de proposer en tout premier lieu de ne plus dédier de ministère à cette seule question.

En effet, dans sa mesure 139, le FN propose de *«regrouper en un seul ministère l'aménagement du territoire, les transports et logement»*.

Si dans son programme de 2012, le FN dénonçait clairement la loi SRU (obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants d'avoir 25% de logement sociaux), cette référence n'apparaît plus explicitement dans les 144 mesures de 2017.

Il faut maintenant lire entre les lignes et se référer à sa mesure 143 qui parle de *«rationaliser et simplifier les normes d'urbanisme et de construction»*. Et pour s'en convaincre, c'est du côté des déclarations des élus et responsables FN qu'il faut aller chercher.

En juin 2016, Marion Maréchal le Pen fustigeait cette loi dans une intervention à l'Assemblée nationale intitulée *«Loi SRU : un impôt déguisé pénalisant les petites communes rurales»*.

En avril 2016, c'est David Rachline, directeur de campagne de Marine Le Pen, qui déclarait que *«cette mainmise de l'État sur l'accès au logement mais aussi sur le nombre et le mode de répartition de ces logements dans les villes [...] enlève aux maires la responsabilité en matière d'aménagement de leur territoire et de politique communale de logement»*.

C'est clair, pour le FN, les maires doivent avoir le droit de ne pas proposer de logements sociaux aux plus démunis et de s'assurer ainsi de la composition sociale de leur commune !

Le FN cherche tout simplement à se débarrasser progressivement du parc public de logement social au profit du privé et propose en toute logique, avec sa mesure 140, d'« améliorer les conditions de rachat par les locataires de leur logement social pour parvenir à 1% du parc HLM chaque année ».

Le FN met en avant quelques propositions incantatoires et non chiffrées que l'on retrouve dans la mesure 141, comme la baisse de la taxe d'habitation pour les plus modestes, la pérennisation des APL, la création d'une « protection-logement-jeunes », etc.

Cependant, il ne fait aucun doute que ces mesures ne parviendront jamais à compenser une diminution drastique du parc de logement public et social. En clair l'État donnera quelques « aides » de façade aux populations modestes qui devront se débrouiller avec les agences privées pour pouvoir se loger !

Enfin, la mesure 142 du programme présidentiel du FN pour 2017 vient nous rappeler, si nous l'avions oublié, que le FN est bel et bien un parti raciste qui oppose les misères et les populations entre elles.

Celle-ci précise qu'il faut « réserver prioritairement aux Français l'attribution du logement social ».

Et le FN n'hésite évidemment pas à se servir des migrants et des réfugiés comme boucs émissaires de la crise du logement !

ARGUMENTAIRE

VOTER FN NUIT GRAVEMENT AUX FEMMES

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS, LES FEMMES VOTAIENT
POUR LA PREMIÈRE FOIS. AUX ÉLECTIONS REGIONALES,
NE GÂCHONS PAS CET ANNIVERSAIRE:
LES IDÉES DU FN NE SONT PAS COMPATIBLES
AVEC L'ÉMANCIPATION DES FEMMES!



De façon systématique, les élu(e)s FN votent contre tous les rapports ayant trait à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le dernier en date, rapport « *sur les progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013* », présenté au Parlement européen en janvier 2015 par M. Tarabella, n'a pas fait exception.

À cette occasion, le chef de la délégation FN au Parlement est intervenu en ces termes :

« *Le rapport Tarabella n'est qu'une nouvelle expression du matérialisme, de l'utilitarisme et de l'égalitarisme qui sévissent ici.* »

Une femme à la tête d'un parti... n'en fait pas un modèle !

Marine Le Pen s'affiche en femme libre, active, divorcée, mère de famille, avocate, qui lutte sur tous les plans, vivant avec son compagnon en concubinage, mais elle est aussi celle qui, pendant la campagne présidentielle de 2012, a affirmé, en prônant le salaire parental, que « *le progrès pour les femmes, c'est de rester à la maison* » (« Des paroles et des actes », France 2, le 24 février 2012).

Et que dit le projet du FN ?



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

LES INÉGALITÉS SALARIALES
 Dans le projet du FN... rien!
 Alors que les femmes gagnent en moyenne 24 % de moins que les hommes dans le secteur privé, 9 % à travail égal, pas une ligne dans le programme du FN!
 Mais Marie-Christine Arnautu, vice-présidente du FN chargée des affaires sociales, s'est exprimée sur le sujet dans le magazine *Causette*: « Qu'est-ce que vous voulez? Qu'on égalise les salaires alors que tant de gens sont au chômage? »

L'EMPLOI DES FEMMES
 Dans le projet du FN... rien!
 Alors que le taux d'emploi féminin est inférieur de 9 % à celui des hommes, rien sur la partition du marché du travail ni sur la mixité des métiers alors que les femmes sont sous-représentées aux postes d'encadrement, occupent plus souvent des emplois peu qualifiés, dans des secteurs non mixtes et moins rémunérateurs.
 Pas une ligne plus sur les temps partiels alors que 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

DÉCRYPTAGE

La question de l'égalité professionnelle n'est pas un sujet pour le FN. Inutile de s'occuper des inégalités salariales, des conditions de travail et de l'emploi des femmes puisque, de toute manière, les femmes devraient rester à la maison...
 > Voir « La place des femmes dans la société ».

Elle a dit

Dominique Martin, député FN (en commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen, le 24 mars 2015):
 « Égalité des chances et de traitement entre hommes et femmes. Évidemment, pourquoi pas, difficile de s'y opposer. Mais à aucun moment je n'entends parler d'égalité à la liberté. Et notamment de la liberté des femmes à ne pas travailler. J'aimerais bien que l'on développe la possibilité, que l'on laisse la liberté aux femmes de s'occuper de leur foyer, notamment par un salaire parental d'éducation... À égalité avec les hommes, si vous voulez... Ça aurait l'avantage de libérer des emplois, ça aurait l'avantage de donner une meilleure éducation à nos enfants, ça aurait l'avantage de sécuriser nos rues parce qu'ils ne traîneraient pas dans nos rues et ne seraient pas soumis à la drogue ».



FEMMES ET SOCIÉTÉ

AVORTEMENT, DROIT À DISPOSER DE SON CORPS

Dans le programme du FN, au chapitre santé: rien sur la santé sexuelle et reproductive (santé maternelle et infantile, prévention et prise en charge des grossesses non désirées, lutte contre les infections sexuellement transmissibles, prévention de la transmission mère-enfant du VIH...).

Elles ont dit

Marion Maréchal-Le Pen, députée frontiste du Vaucluse, à propos du remboursement de l'IVG: « Ce n'est pas à l'État de réparer les inattentions au Mou', 12 octobre 2012
 Alors que 72 % des femmes qui avortent sont sous contraception.
Marine Le Pen: « J'assumerai la responsabilité de dérembourser l'avortement s'il faut que j'augmente la capacité de remboursement de ceux qui aujourd'hui n'arrivent plus à se soigner correctement, et plus particulièrement les personnes âgées » (« Des paroles et des actes », France 2, 24 février 2012). Elle s'est positionnée également pour le « dérembourser de l'IVG de confort ».

DÉCRYPTAGE

Pour le FN, l'avortement n'est pas un droit; les femmes qui y ont recours sont victimes d'inattentions et il faudrait choisir entre le remboursement de l'IVG et le droit des personnes âgées à se soigner!

LA PARITÉ

Dans le projet du FN, à la rubrique laïcité: « Un peu partout, se sont mises en place des politiques comme la parité ou des structures pour imposer, dans les faits, cette idéologie différentielle et multiculturelle, qui n'est qu'une forme de racisme inversé. Les premières victimes en sont les hommes blancs hétérosexuels. »
 En février 2012 (« Des paroles et des actes », France 2) Marine Le Pen s'est dite opposée à la parité, « contraire à la méritocratie républicaine ». Alors que seule la législation a pu commencer à corriger les inégalités entre les hommes et les femmes.

DÉCRYPTAGE

La place de la femme dans les entreprises et les institutions n'est pas reconnue, les hommes à qui on impose la parité sont des victimes. Il y a un « ordre naturel » des choses, qui fait qu'il

est normal qu'il y ait plus d'hommes que de femmes en situation de responsabilité ou de pouvoir. > Voir « La nature des femmes ».

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

Dans le projet du FN: les femmes ne figurent qu'à la rubrique famille. «*Création d'un revenu parental, des que les finances le permettront, destiné à offrir, pendant la période souhaitée, aux mères ou aux pères de famille la possibilité de choisir librement entre l'exercice d'une activité professionnelle et l'éducation de leurs enfants.*»

Elle a dit

Interrogée sur le fait de savoir si elle est "pour le salaire maternel", **Marine Le Pen** a répondu, dans un entretien à Présent, en 2010: «*Qui absolument. Je suis pour le droit des femmes de choisir de ne pas travailler pour élever leurs enfants. [...] On doit mettre en place la possibilité pour les femmes de pouvoir choisir. Elles doivent avoir un salaire maternel.*» Et sur RMC, en janvier 2012, elle évoque à nouveau «*un salaire minimum qui serait accordé aux femmes qui font le choix d'élever leurs enfants.*»

DÉCRYPTAGE

Présenté comme étant destiné aux pères comme aux mères, le revenu parental s'adresse en réalité aux seules femmes... dont la place est au foyer.

« La nature des femmes... ils ont osé dire !

Sur le site officiel du FN Jeunesse, **David Berton**, secrétaire départemental du FNJ de Savoie, a écrit, le 20 janvier 2014: «*La féminité est une essence et un corps, les femmes sont tout d'abord des « filles de », fonction qu'ils leur permettront [sic] de devenir les "mères de". Cette fonction naturelle de reproductrice, de mère est le point crucial attaqué par les féministes.*» Sur le blog Les Patriotes, **Dominique Rémond** écrit le 14 août 2015: «*Avant même les minorités ethniques, sexuelles ou religieuses, les femmes figurent ainsi en première ligne de cette révolution culturelle que les gauchistes leur imposent malgré leur nature. Car le féminisme contrarie les femmes qui ont toujours œuvré à la préservation des traditions et soutenu les institutions conservatrices comme l'Église et la famille.*»



RESPECT DES FEMMES

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le programme du FN: rien sur la lutte contre les violences faites aux femmes ou l'insécurité dans l'espace public. Alors même que le FNJ mène une campagne de communication sur les réseaux sociaux «*Filles de France, notre premier droit, c'est notre sécurité.*», C'est d'ailleurs le thème unique des manifestations organisées par le FNJ à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Pourtant, le FN est le seul parti qui a unanimement voté à l'Assemblée nationale contre la loi du 4 août 2014, qui renforçait notamment tous les dispositifs de lutte

contre les violences faites aux femmes et la récidive. Sur le blog Les Patriotes, «*défendant l'engagement de Marine Le Pen pour la France*», Dominique Rémond affirme, dans un article intitulé «*Le nouveau féminisme*» du 14 août 2015: «*L'islamisation n'est donc évidemment pas la solution, mais une des causes de la violence faite aux femmes. La solution globale aux problèmes des femmes réside dans l'inversion des courants migratoires et la fin de l'immigration de peuplement.*»

DÉCRYPTAGE

S'il n'y a plus d'immigrés, il n'y aura plus de violences faites aux femmes! Alors que 86% des viols ou des agressions sont perpétrés par une personne connue de la victime: parent, ami, connaissance, ou ancien petit ami.

CHERCHEZ L'ERREUR!

Dans le projet du FN, il n'est pas une fois envisagé d'investir dans des campagnes pour lutter contre les stéréotypes de genre, pour favoriser l'engagement des jeunes filles ou des jeunes garçons dans des filières professionnelles occupées très majoritairement par les hommes ou par les femmes, pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes...

Mais le projet prévoit que «*les programmes de lutte contre l'abandon d'animaux de compagnie seront soutenus par l'octroi par l'État de plages de publicité gratuites sur le service public audiovisuel, et un soutien accru aux associations engagées dans ce combat.*»

LA PROSTITUTION

Interrogée en marge d'une conférence de presse au siège du FN, à Nanterre, le 4 décembre 2013, Marine Le Pen a jugé « stupide » de pénaliser les clients des prostituées puisque la prostitution serait « hélas le plus vieux métier du monde », défendant de fait le plus vieux privilège masculin et le plus archaïque des violences exercées contre les femmes.

CONCLUSION

Les droits des femmes ne sont pas un sujet pour le Front national: il n'en est fait mention nulle part dans le projet du parti. Il n'est qu'un prétexte qui permet à sa présidente d'évoquer le cheval de bataille du parti, l'immigration. Marine Le Pen déclarait, le 2 décembre 2012 sur France 3: « Le droit des femmes est en train de reculer, notamment à cause d'une immigration massive. » Ne nous laissons pas leurrer! La Cfdt est résolument engagée dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes au travail et dans la société. Nous agissons pour faire reculer ces inégalités et savons qu'il est nécessaire de lutter contre les stéréotypes sexuels qui enferment les femmes et les hommes dans des choix d'orientation et de métiers « pré-déterminés », et qui induisent les comportements sexistes et discriminatoires. Les places occupées dans la société par les hommes et les femmes ne sont pas prescrites par la nature.

LA BOÎTE À OUTILS

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS EN LIGNE SUR CFDT.FR DANS LA RUBRIQUE « BOÎTE À OUTILS » RÉGULIÈREMENT MISE À JOUR.

NOTRE VRAI-FAUX

« LES MENSONGES DU FRONT NATIONAL »



SYNDICALISME

« LE FN, UN PARTI COMME UN AUTRE ? »



NOTRE ARGUMENTAIRE

« LE FN, UN PARTI COMME UN AUTRE ? »

NOTRE FN
N'EST GÉNÉRALEMENT PAS FEMME

Retrouvez l'ensemble de nos Argumentaires sur notre site www.cfdt.fr Outils





Chapitre 4
CHRONIQUES
(2^E SEMESTRE 2016)





VILLERS-COTTERÊTS

Les services publics, toujours au rabais dans les mairies FN !

Le maire FN de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut, continue de suivre sa ligne précautionneuse dans la gestion de la ville, veillant surtout à ne pas faire trop de vagues.

Sa principale réalisation en 2016 consiste en la création d'un rond-point à l'entrée de Villers-Cotterêts, fièrement affiché sur le site du FN de l'Aisne sous le titre de « Ce que le Front national dit, il le fait ». Voilà qui va rassurer ses opposant·es qui depuis son arrivée s'inquiètent de son absence de projets...

La guerre contre les associations critiques

La LDH voulait retenir une salle municipale pour une conférence-débat sur le droit à la santé. La mairie frontiste a accepté... mais pour une location de 1662 euros sous prétexte que le courrier avait été signé par le comité régional et non par l'antenne locale. Les recommandations du FN de voter « *contre toutes subventions à des associations politisées (LICRA, MRAP, LDH, SOS Racisme...)* », des « *officines* » taxées de mener « *une lutte hystérique contre le mouvement national* », sont appliquées à la lettre.

La guerre d'Algérie, un passé qui ne passe pas

Il convient de remarquer l'usage de l'expression latine qui signifie « *aux grands maux les grands remèdes* »

et qui est très utilisée par le milieu militaire... et de rappeler que Franck Briffaut est un ancien sous-officier parachutiste, membre historique du FN, tendance Jean-Marie Le Pen. Il affiche clairement cette filiation par son discours d'hommage aux anciens combattants des forces armées d'Afrique du Nord le 5 décembre dernier, lors de la «Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie» après avoir refusé de commémorer le 19 mars, journée de commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, pour «réaffirmer l'attachement et la fierté qu'il porte aux harkis et aux troupes supplétives d'Algérie».

Cinquante ans après, le FN «apaisé» de Marine Le Pen ne digère toujours pas la fin de la colonisation en Algérie.

HAYANGE

La guerre contre les associations critiques

La guerre contre les associations, surtout contre l'une d'entre elles, a occupé le devant de la scène dans cette municipalité lorraine, au cours des derniers mois. VISA s'est déjà fait l'écho du sort réservé par la mairie au Secours populaire local, le maire taxant l'association – qui aide matériellement pas moins de 800 personnes sur la commune – de «*propagande pro-immigrés*», prétendant qu'elle serait «politisée».

Depuis septembre 2016, la mairie d'Hayange est passée à la vitesse supérieure: huissier de justice avec police municipale pour ordonner à l'association de quitter son local, coupure définitive du courant. L'association a cependant résisté et s'est maintenue dans ses locaux, partageant la lumière et un peu d'air

chaud avec le Resto du cœur qui occupe un local voisin. Fin décembre, la police municipale a même cherché à retirer le panneau qui ornait la porte d'entrée, et sur lequel le nom de l'association était inscrit.

La traditionnelle fête de Noël du Secours populaire, qui avait valu à l'association les premiers reproches du maire, en 2015, a dû finalement se dérouler sur le territoire d'une commune voisine, à Nilvange, pour l'ensemble des personnes aidées, sans distinction.

Les procès des mairies FN : un poste budgétaire important

Le maire Fabien Engelmann et son équipe ont fait face à la Justice à plusieurs reprises, au cours des derniers mois. Selon *L'Humanité* du 16 décembre 2016, la municipalité d'Hayange a accordé à l'équipe du maire la prise en charge de 46 757 euros de frais de justice, dont 17 814 euros utilisés pour des batailles juridiques contre des « dissidents » à l'intérieur de la majorité élue en 2014, et 13 843 euros contre des personnels de la municipalité.

Jeudi 1^{er} décembre 2016, Fabien Engelmann a été condamné en appel pour « *dénonciation calomnieuse* ». À l'origine de l'affaire se trouve l'accusation, portée par Engelmann à l'encontre du mari de Marie Da Silva, son ex-première adjointe entrée en « dissidence » depuis 2014 (suite à des luttes de pouvoir intenses au sein de la municipalité). L'homme fut accusé par Fabien Engelmann d'avoir « *usurpé son identité* » pour vendre à sa place une voiture, au cours de la campagne des élections municipales de mars 2014. L'enjeu étant le dépassement du plafond des frais de campagnes autorisés, pour lequel Engelmann a d'ailleurs été

condamné en décembre 2014. La condamnation du maire à 2000 euros d'amende est donc confirmée.

Violences

Un adjoint au maire d'Hayange a, par ailleurs, été condamné le 8 décembre 2016 à un mois de prison avec sursis, pour avoir violenté une adolescente de 16 ans, en mars de la même année. Une cérémonie pour commémorer l'armistice en Algérie du 19 mars 1962, organisée par la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) a été ouvertement sabotée et perturbée par la mairie d'extrême droite.

Francis Langlois, adjoint «aux travaux» avait alors violemment repoussé un ancien combattant, puis bousculé, frappé et violemment repoussé la jeune fille de 16 ans.

HÉNIN-BEAUMONT

Une politique antisyndicale dans les mairies FN

La répression qui touche depuis des mois René Gobert, secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux d'Hénin-Beaumont, prend les allures d'une entreprise de criminalisation.

En septembre 2016, il est placé en garde à vue, suite à une plainte de la mairie d'Hénin-Beaumont, pour «diffamation» en raison de propos tenus sur sa page Facebook. Les supporteurs de la «France apaisée» ne supportent pas la contradiction et n'hésitent pas, comme à leur habitude, à tenter l'intimidation envers les syndicalistes.

De nombreux syndicats de la région ont tenu à le soutenir, devant les tribunaux, et vous trouverez nombre de ces communiqués sur le site de VISA.



Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Le FN, qui se dit grand défenseur des droits des femmes, préfère continuer ses petites provocations identitaires saisonnières plutôt que de choisir de mener une politique municipale concrète de service public de la petite enfance.

Jeudi 1^{er} décembre 2016, le tribunal administratif de Lille a annulé une décision du maire d'Hénin-Beaumont, pour installer une crèche de Noël dans le hall de la mairie. Elle a «*méconnu le principe de neutralité [religieuse] des personnes publiques*» et la crèche en question n'avait aucune «*valeur historique ou artistique particulière*». La municipalité a évidemment annoncé qu'elle ferait appel.

L'enfumage de la rhétorique pseudo-laïque du FN semble, à Hénin-Beaumont, mal embarqué.

La guerre contre les associations critiques

Le Secours populaire d'Hénin-Beaumont «résiste», lui aussi, comme celui d'Hayange, mais il devra probablement quitter le bâtiment qu'il occupe au centre-ville... et que la mairie a prévu de faire raser pour y faire passer un bus. Les associations héninoises qui ne souhaitent pas se plier aux diktats de la mairie se sont réunies, le samedi 10 décembre 2016, dans un forum des associations alternatives. C'était l'occasion de formuler des critiques à propos de la volonté hégémonique de la mairie FN qui cherche à contrôler tout le tissu associatif. À titre d'exemple, l'Amicale laïque a écarté des bénévoles en désaccord avec une convention signée avec la ville. Cette convention stipule que le maire (FN) doit être remercié dans chacun des publications de l'association et qu'il doit être invité à chaque réunion publique.

MANTES-LA-VILLE

Les services publics, toujours au rabais dans les mairies FN !

Cyril Nauth, le maire FN de Mantes-la-Ville, se targue d'avoir effectué plus de 2 millions d'euros d'économie sur le budget de 2015, et l'information est largement reprise dans les médias du FN et d'extrême droite. VISA dénonce régulièrement ces choix budgétaires faits au détriment des services publics essentiels, et notamment ceux auxquels les habitant·es les moins fortuné·es peuvent faire appel.

À Mantes-la-Ville, on choisit la privatisation et d'externalisation des services pour la petite enfance : le maire favorise la privatisation des crèches, supprime la fabrication des repas sur place, et ne renouvelle pas les contrats de nombreuses assistantes maternelles. Les conséquences sont soulignées par l'opposition : fragilisation d'un réseau qui *« permettait à la fois aux parents la garantie d'un service de qualité mais aussi aux assistantes maternelles de bénéficier de formation et d'un cadre de travail accompagné par des professionnels »*.

C'est maintenant le principe du « chacun chez soi » qui détermine la politique municipale, comme l'analyse le Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes (Cric), le conseil citoyen de Mantes-la-Ville : *« Depuis son élection, le premier maire FN d'Ile-de-France se place dans le strict encadrement légal de sa fonction. Au risque, parfois, que les citoyens règlent eux-mêmes leurs différends. »* La responsabilité individuelle érigée en politique du chacun chez soi, pas très éloignée du chacun pour soi. À chacun de s'organiser et de subvenir à ses besoins.

Cette posture lui permet de laisser sans réponse des problèmes criants. Lors de rencontres organisées par le CRIC dans les quartiers périphériques, les habitant·es se plaignent de l'absence croissante des services municipaux sur la voie publique et se plaignent du refus du maire de prendre en compte leurs demandes. *«Vous savez, 95 % du temps, il faut dire non aux gens qui viennent vous solliciter, [...] car je pense que c'est dans l'intérêt du collectif, ou que je ne peux pas parce que ce n'est pas à la commune de s'en charger»*, explique le maire. Bref, débrouillez-vous!

Éducation

Le maire soutient que sa priorité va au scolaire. Mais le budget 2016 des écoles prouve le contraire, avec une baisse de 10% des enveloppes prévues pour les fournitures, le matériel pédagogique, la pharmacie ou les voyages scolaires. Il a été décidé de mettre fin à la dotation d'un dictionnaire aux enfants entrant en 6^e et l'achat des manuels pour la rentrée des écoles élémentaires a été suspendu, suite à *«une erreur pendant l'élaboration du budget général»* s'est excusé le maire. Mauvais point pour celui qui se veut un très bon gestionnaire et un défenseur de l'école...

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide !

Cyril Nauth exerce son pouvoir de façon autoritaire et solitaire. Les élus de son groupe sont peu présents et quatre d'entre eux sont presque toujours absents. Les débats sont difficiles en séance du conseil municipal et c'est le plus souvent par le biais de la tribune libre du magazine municipal que sont exposés les désaccords, le maire s'autorisant à apporter les démentis avant même leur publication. La méthode

est décidément une «marque de fabrique» dans les municipalités d'extrême droite.

Sécurité : les arrêtés anti-pauvres

Enfin des arrêtés viennent de paraître pour «*assurer la tranquillité des administrés*», qui interdisent non seulement la consommation d'alcool sur la voie publique, mais aussi la mendicité et les travaux de réparation de voiture. Leur rédaction pèse son poids d'ordre moral, et ils méritent d'être cités :

- Mendicité : «*Considérant que la mendicité provoque des plaintes de particuliers (sollicitations abusives des passants, gêne ou entrave à la circulation des piétons, des automobilistes, atteintes à la tranquillité publique, problèmes d'hygiène des espaces publics), qu'elle est à même d'accroître les conduites addictives.*»

- Mécanique «sauvage» : «*Considérant la multiplication de la mécanique dite "sauvage" sur les parkings publics ou privés ouverts au public, que ces pratiques ont pour conséquence d'immobiliser sur de longues durées des véhicules ou des stationnements, que ces réparations portent atteinte à l'environnement, que cette activité, en raison des bruits mécaniques et de moteur, nuit à la tranquillité publique.*» Que les pauvres quittent le centre-ville, mais restent dans leurs quartiers à l'abandon, sans que le maire n'accorde d'importance à leurs demandes, c'est ça, une mairie FN !

La résistance locale se poursuit

Mais la résistance se développe. Le CRIC maintient sa veille permanente et dénonce régulièrement les abus et les dérives de la municipalité. Du côté de l'Éducation, des réunions intersyndicales et des publications récentes témoignent des expériences mantoises,

analysent, dénoncent et donnent des outils contre les pratiques et l'idéologie frontiste dans l'École.

BEZIERS

Une politique antisyndicale

Le 3 octobre 2016, le maire a envoyé une lettre recommandée aux organisations syndicales utilisatrices de la Bourse du travail, pour dénoncer le bail signé en 2007 pour trente ans. Il exige un avenant qui remette en cause la mise à disposition gratuite de l'immeuble. Robert Ménard veut que les syndicats paient le salaire du gardien et du personnel de ménage, l'électricité, le chauffage et l'eau.

Rassemblement du personnel de la mairie

Pour la première fois depuis deux ans, à l'appel de trois syndicats CGT, CFDT et FAFPT (autonomes), 200 agents de la municipalité se sont rassemblés devant la mairie pour protester contre deux nouvelles décisions de la ville : mettre fin à la subrogation pour les personnels les plus précaires en cas de congés de maladie (c'est-à-dire maintien du même salaire et versement direct par l'assurance maladie) et la suppression pour tous les agents du congé de fin d'activité en vigueur depuis soixante-dix ans (ce qui permettait aux salariés de partir en retraite trois mois avant avec le maintien du salaire). Au départ, les quatre organisations syndicales de la ville, les trois citées plus FO, ont convoqué une assemblée générale des personnels : voyant ça, Ménard a contacté FO pour leur mettre la pression et FO s'est désengagé de l'intersyndicale.

Dans un tract signé par les trois syndicats le 15 novembre, on peut lire que ces dispositions font

suite à plusieurs mesures comme : l'augmentation du temps de travail, pouvant aller jusqu'à 138 heures pour certains agents sans aucune compensation (les ATSEM, personnels des écoles), la baisse constante des effectifs et des heures supplémentaires ne permettant plus d'assurer le service public de qualité ou l'avancement au mérite sans qu'aucun critère objectif n'ait été défini, favorisant ainsi une gestion clientéliste... Le tract précisait aussi que les salariés ne peuvent plus supporter de nouvelles mesures d'austérité, le manque de moyens, la suppression de service et la gestion inhumaine du personnel... Devant ces réactions, le maire a négocié avec les syndicats une prime compensatoire de 1 500 euros de fin d'activité et retirer les délibérations du conseil du 29 novembre. La FA-FPT a alors décidé de se retirer du mouvement avant le deuxième rassemblement organisé par la CGT et la CFDT (près de 200 personnes). Hélas, la CFDT s'est ensuite désolidarisée du mouvement, et le dossier a été représenté et voté en conseil municipal le 13 décembre. Pour la CGT, il s'agit d'un véritable marché de dupes, car la prime va être versée à enveloppe budgétaire constante, c'est-à-dire que ce sont les agents qui la paieront eux-mêmes par la baisse d'autres primes... Quelques chiffres qui expliquent le malaise du personnel municipal : entre 2013 et 2015 les jours d'absences au travail ont progressé de 20%. Le taux d'absence des agents municipaux est monté à 42,3 jours par agents titulaires en 2015. Il est monté jusqu'à 52,3 jours pour les salariés du CCAS (le service social de la ville) Enfin, les accidents du travail ont explosé entre 2013 et 2015 en passant de 145 à 459 soit 217% d'augmentation!

La guerre contre les associations

Depuis plus d'un an, Ménard cherche à expulser l'Association biterroise contre le racisme (ABCR) de la Maison de la vie associative (MVA) en lui refusant de lui attribuer une salle. Les prétextes sont nombreux, et caractéristiques des mairies FN et RBM: accusations utilisation d'une boîte aux lettres pour les «clandestins», d'être une association «politique» et ou encore de tenir des réunions dans le hall de la MVA.

Le 5 septembre 2016, le tribunal tranche une nouvelle fois en faveur de l'association et exige que *«la commune de Béziers mettre à la disposition de l'association une salle de réunion à la Maison de la vie associative»*. Cette fois-ci il condamne la ville à verser la somme de 1 000 euros à l'association.

Le 17 octobre, nouvelle victoire pour l'ABCR: Robert Ménard semble se moquer des décisions de justice puisqu'il continue à refuser de prêter la salle de réunion de la Maison de la vie associative à l'ABCR. Le tribunal administratif condamne, pour la troisième fois, la mairie de Béziers, avec injonction de mettre à disposition une salle dans les 24 heures, avec menace d'astreinte de 150 euros par jour.

Le 14 novembre, l'ABCR doit déposer un nouveau recours en référé-suspension à l'encontre d'une nouvelle décision de la mairie de Béziers. Cette fois-ci, le maire sort la massue et annonce de la résiliation de la convention d'occupation du bureau de l'ABCR à la maison de la vie associative (MVA). En raison de la *«fermeture programmée du 3^e étage de la MVA»*, Ménard informe par courrier l'association que *«malheureusement, les possibilités matérielles [...] ne permettent pas de maintenir la totalité des associations»*. Et comme par hasard, cette association est visée... La fin

de la convention avec la mairie, signée depuis 1993, inquiète sérieusement l'association, qui parie sur la volonté du maire de ne pas la renouveler.

Par conséquent, l'association a été obligée de quitter la MVA.

Les services publics, toujours au rabais dans les mairies FN !

Le 20 septembre 2016, le maire exulte dans un communiqué, se félicitant de la victoire au tribunal administratif contre deux recours intentés par la LDH. Dans une des affaires, la LDH a contesté une délibération du conseil d'administration du CCAS conditionnant l'attribution de ces aides au « *civisme du demandeur* ». Mais l'association a été jugée irrecevable car le tribunal administratif de Montpellier a dit que la requête devait être introduite par un particulier qui se serait vu rejeter l'aide en question. Ce jugement ne signifie pas que cette nouvelle réglementation communale est légale. Dans la seconde affaire, c'est une délibération du conseil municipal qui modifiait le règlement intérieur des activités périscolaires pour les réserver aux seuls parents exerçant une activité professionnelle.

Dans ce dossier, on retiendra surtout que le recours introduit par la LDH a obligé la municipalité à modifier son règlement manifestement illégal en instaurant simplement une priorité aux enfants dont les parents exerçaient une activité professionnelle. Donc dans ce dossier personne n'a perdu ou gagné puisque la délibération a été retirée. Au fond, Ménard se glousse un peu vite de ces deux « victoires »...

Ce même jour, Ménard a décidé de vendre le Palais des évêques (patrimoine de la ville) pour 1 million

d'euros à un promoteur privé, spécialisé dans les résidences pour seniors. Cette décision, prise sans que le conseil municipal en ait été informé, a été très critiquée car le département, anciennement propriétaire du lieu, l'avait cédé gracieusement à la ville pour y installer un musée. Les promoteurs immobiliers, à Béziers comme dans le Var, ne doivent trouver rien à redire à la gestion municipale FN/RBM.

Les procès des mairies FN : un poste budgétaire important

Comme à Hayange, comme dans toutes les municipalités FN, des sommes importantes des budgets municipaux sont utilisées par les équipes municipales frontistes pour de nombreux procès contre les opposants mais aussi pour payer les condamnations. Mais de cela, les tenants FN de la «gestion saine», préférèrent ne pas s'en vanter...

Ce trimestre, Robert Ménard a perdu son procès en appel contre l'instituteur qu'il avait traité de «*petit con*» parce qu'il avait refusé de lui serrer la main. Il a été condamné à 500 euros d'amende sans sursis, à un euro de dommages et intérêts et 500 euros de frais de justice. Le même Ménard sera jugé devant le tribunal correctionnel de Paris pour provocation à la haine, pour la déclaration du 5 septembre: «*Dans une classe du centre-ville de chez moi, 91 % d'enfants musulmans. Évidemment que c'est un problème. Il y a des seuils de tolérance.*» Il est également cité devant le même tribunal pour avoir écrit sur son compte Twitter, le 1^{er} septembre: «*#rentreedesclasses: la preuve la plus éclatante du grand Remplacement en cours. Il suffit de regarder d'anciennes photos de classe...*» Le contribuable

bitterrois épongera encore les frasques personnelles de son maire...

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide !

La ville a autorisé la tenue de la 33^e Fête du PCF de Béziers mais en faisant payer la location du jardin de la Plantade, la sono, les chaises et tables pour un total de 13 160,14 euros pour les deux jours. C'est la première fois qu'une municipalité (toute tendance confondue) fait payer pour la location d'une fête dans un jardin de la ville. Le 17 novembre 2016, une élue de la liste Ménard démissionne. Valérie Gonthier, dans une longue lettre publiée dans la presse, dénonce l'«*instauration d'un pouvoir personnel*», un «*dysfonctionnement inquiétant des services municipaux*» ainsi qu'une «*dérive idéologique dangereuse éloignée des intérêts de Béziers*». Dans sa missive, l'élue démissionnaire décrit une gestion laborieuse, du fait d'une «*concentration du pouvoir dans quelques mains*», et le rôle officieux joué par l'épouse (non élue) du maire. Plus loin, Valérie Gonthier dénonce «*le manque de respect et l'attitude dont fait preuve Robert Ménard vis-à-vis des élus de sa majorité*», expliquant que les membres de l'équipe municipale «*sont mis en permanence devant le fait accompli*», et multiplie les exemples des attitudes d'autoritarisme du maire et leurs conséquences de démissions en cascade.

Autre problème soulevé par Valérie Gonthier, la «*dérive idéologique*» du maire de la ville : «*Je n'ai pas rejoint Robert Ménard pour libérer la parole et offrir avec les impôts des Biterrois des tribunes à tous les théoriciens sulfureux de la droite extrême, réactionnaires, royalistes et j'en passe*», assure-t-elle. Selon elle, les impôts locaux ne doivent pas servir à «*lancer des croisades nostalgiques de*

la France d'avant, de l'Algérie française ou du catholicisme traditionnel». L'ex-élue fait ici référence aux rencontres «Béziers libère la parole» avec Patrick Buisson, Éric Zemmour, Philippe de Villiers, Bernard Lugan, Alain de Benoist, ou de la propagande anti-migrants placardée dans les rues de la ville. «*La provocation, la haine et les conflits n'apportent jamais rien de bon à part peut-être de cacher l'absence de résultats concrets derrière des artifices idéologiques*», poursuit-elle. Elle termine par un appel aux élus de la majorité à quitter le navire, dans l'intérêt des habitant·es.

Pour tenter de minimiser la charge, le communiqué de la mairie, approuvé par les autres adjoints, affirme : «*Ses propos vont tellement loin que nous ne pouvons qu'imaginer qu'ils lui ont été soufflés.*» Bien sûr, le maire est irréprochable...

Puisqu'on te le dit ! C'était écrit dans le journal municipal !

Soulignons que Robert Ménard continue de profiter de son statut de premier édile pour œuvrer dans la promotion de tout ce que la droite extrême compte de plumes : comme dénoncé par l'élue démissionnaire, Zemmour, de Villiers, de Benoist, Obertone, Buisson sont régulièrement invités, aux frais du contribuable biterrois, par le maire.

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Le 15 décembre, la mairie de Béziers a installé, une nouvelle fois, une crèche dans ses locaux. Cette installation s'accompagne de déclarations de son maire qui ne laisse aucun doute sur le sens de cette manifestation, et son caractère identitaire. La LDH a saisi les tribunaux administratifs pour contester cette

installation comme celles de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) et de Beaucaire (Gard), malgré un nouveau rejet et la jurisprudence surprenante du Conseil d'État, qui vient conforter la position des maires FN.

Dans la grande série «la laïcité, c'est pour les autres», Robert Ménard a remis le couvert le 11 août. Une nouvelle messe est prévue lors de la Féria de Béziers de cette année. Bien entendu les panneaux publics de la ville (payés par les contribuables) en font de la pub...

Et dans le n° 40 daté du 1^{er} août du journal de la ville, on peut voir également un toréador priant, accompagné d'un prie-dieu et d'un crucifix, pour ceux qui n'ont pas compris. En prime, les Biterrois·es sont invité·es à un défilé de la Vierge, juste avant la messe...

La résistance locale se poursuit

Les 25 et 26 août 2016, les Clionautes (cercle de réflexion et de débats des profs d'histoire et de géo) organisent un forum à Béziers dont le thème tourne autour de la résistance et de l'instrumentalisation de l'histoire... Pour son président, Bernard Modica, *«l'histoire que nous sert Robert Ménard, son histoire débile sur le thème de Charles Martel, c'est l'exemple même de l'erreur historique qui mériterait un zéro pointé. Parce qu'à cette époque-là la France n'existait pas...»* et d'enfoncer le clou en affirmant que *«Robert Ménard nous fournit à lui tout seul tous les thèmes d'éducation civique et tous les exemples, que nous donnons dans nos classes, de manipulation de l'histoire»*.

Le 6 octobre, Éric Zemmour était encore à Béziers. Ils étaient 600 à l'écouter au Palais des congrès. À l'extérieur de la salle, et répondant à l'appel du

Parti communiste et des associations comme Esprit libre, Cultures solidaires... 150 manifestant·es se sont rassemblé·es pour faire entendre leur opposition. «*Ménard fait payer les locations de salles, mais pour Zemmour, c'est nos impôts qui payent*» a lancé l'élu du PCF Aimé Coucquet. Et Mehdi Roland de l'association Esprit libre a lancé un appel à la mobilisation dans les quartiers pour «*aller voter aux prochaines élections*».

BEUCAIRE

Discriminations

Des commerçants avaient porté plainte contre la mairie pour «*entrave à l'exercice économique par dépositaire de l'autorité publique en raison de l'appartenance à une ethnie, une race ou une religion*», contre un arrêté municipal de 2015 portant sur la fermeture de certains commerces à partir de 23 heures, face au supposé bruit venant de ces commerces (tenus en grande majorité par des commerçants d'origine maghrébine).

Julien Sanchez a malheureusement été relaxé le 14 décembre dernier. Le maire joue constamment la victime et s'affiche volontiers sur le site de la mairie en dénonçant ceux qui lui cherchent des noises.

Cette affaire ne fait que mettre en lumière la difficulté pour le droit français de prouver les cas de discriminations.

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Ici encore, Julien Sanchez a gagné son procès contre la LDH, et remet le couvert en 2016, en installant une crèche de Noël. Mais derrière cela, c'est bien évidemment la même conception toute relative de la

laïcité et une conception très figée dans le passé de la «culture française».

Changement des noms de rues

Autre grand classique de la bataille idéologique menée par le FN, dont VISA fait régulièrement le recensement : Le changement des noms de rue. Après avoir transformé la rue du 19 mars 1962 en rue du 5 juillet 1962 comme son homologue Ménard l'avait fait avant lui, il a cette fois proposé à son conseil municipal de décembre 2016 de baptiser une petite ruelle de Beaucaire «rue du Brexit», une manœuvre habile à quelques mois des élections présidentielles.

Le logement... pour un autre grand remplacement

Dans son édito du magazine municipal d'octobre 2016, le maire se vante de s'être lancé dans la construction de 26 villas, achevées d'ici à juillet 2017, ainsi que d'une vingtaine d'autres d'ici 2020. Puis, il explique se lancer aussi dans le grand projet «Sud Canal», c'est-à-dire la construction d'ici 2020 de 500 logements pour jeunes ménages, retraité·es et classes moyennes dans un nouveau quartier qualitatif. On l'a bien compris, entre les villas et logements pour classes moyennes dans un quartier «qualitatif», le maire veut s'assurer de la composition sociale de la commune. Le fait qu'il n'y ait aucun mot sur le logement social ne peut que nous conforter dans cette idée !

Le service public, au rabais mais toujours orienté

Le conseil municipal de Beaucaire de septembre 2016 a acté la création d'un nouveau poste de gardien de police, portant à 23 les effectifs de ce

service (contre 13 en 2014)! Le tout sécuritaire et l'accroissement des moyens et des effectifs de la police municipale est une logique à l'œuvre dans toutes les mairies tenues par l'extrême droite.

LE PONTET

Sécurité/services publics

La mairie du Pontet se fait une spécialité d'alimenter un climat de peur dans sa commune, et pas seulement en agitant l'étendard du terrorisme! En effet, dans chaque numéro du journal municipal une rubrique est dédiée à la sécurité ou à la police municipale. Le numéro 101 de décembre 2016, met en avant le recrutement de quatre nouveaux agents municipaux ainsi qu'un élargissement des patrouilles le dimanche et la nuit jusqu'à 4 heures du matin. Les agents municipaux de la police ne font pas que travailler la nuit: ils sont aussi prévus dans le cadre de l'opération «tranquillité seniors»: «*Seniors, ayez le bon réflexe, faites-vous accompagner.*» Ce dispositif permet aux personnes âgées de pouvoir se faire accompagner par un policier municipal pour aller retirer de l'argent au distributeur automatique!!!

BOLLENE

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Dans l'édito du numéro de décembre 2016 de *Bollène Mag*, le journal municipal, la maire Marie-Claude Bompard nous délivre une belle preuve de laïcité: «*La société nous veut individualistes et déracinés, soyons au contraire proches de nos familles, proches de nos voisins, enracinés dans nos traditions; crèches provençales,*

messe de minuit...» Et grâce à cela, tout le monde sera bien re-raciné!

Sécurité/services publics

Enfin, sécurité oblige, la police municipale de Bollène a récemment été équipée de deux nouvelles motos pour un coût de 35 000 euros. M^{me} Bompard devrait demander des conseils à son confrère du FN au Pontet, Joris Hébrard, car celui-ci a aussi fait équiper en 2016 sa police municipale de deux nouvelles motos (sécurité oblige aussi au Pontet!) mais pour un coût de... 13 614 euros!

Puisqu'on te le dit ! C'était écrit dans le journal municipal !

Dans l'édition d'octobre 2016 de *Bollène Mag*, un court article relate les faits d'un homme retranché dans une chambre d'hôtel, à Bollène, trois mois plus tôt, en juillet 2016. L'homme «*disposerait d'armes et d'un colis suspect*». Et l'article de rajouter que l'affaire est prise au sérieux par le préfet, que l'auto-route, à proximité de l'hôtel, est coupée, que le GIGN intervient...

Mais, alors que l'article est écrit trois mois après les faits, que tous les éléments sont connus, pourquoi ne pas retranscrire les faits, à savoir que l'homme en question, âgé de 27 ans, est un SDF psychologiquement instable, seulement armé d'une arme blanche? Il n'avait finalement pas d'explosifs sur lui! Par contre, son nom (Hamid M...) est bien cité en entier dans *Bollène Mag*. En fait, l'article est tourné de telle manière que l'on croit à une tentative d'attaque terroriste, évidemment islamiste! Manipulation, encore et toujours!

ORANGE

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide... même quand fiston est sexiste !

Le journal *La Marseillaise* relatait dans son édition du 21 novembre 2016 le récit du dernier conseil municipal. À la suite d'une première interruption de séance après des échanges houleux entre le maire d'extrême droite, Jacques Bompard et l'élue d'opposition Fabienne Haloui (PCF), cette dernière a finalement décidé de quitter la séance du fait de nouvelles provocations sexistes de Guillaume Bompard, fils du maire et élu lui aussi! En effet, Fabienne Haloui a précisé par le biais d'un communiqué le lendemain que *«subir des gestes déplacés systématiques sur votre physique, vos seins, votre ventre forcément trop gros, subir des œillades, des baisers bouches en cul-de-poule malsains et écœurants à toutes les séances du conseil municipal de la part d'un élu, en l'occurrence Guillaume Bompard, qui, quand il le peut, joint le geste à la parole, ne peut que conduire un jour à sortir de ses gonds»*. Réponse du maire: *«Mon fils, c'est moi qui le gère.»* Une nouvelle preuve des méthodes dégueulasses de l'extrême droite lorsque celle-ci est au pouvoir. Une extrême droite, du FN à la Ligue du Sud, qui se revendique comme le premier défenseur des femmes lorsqu'il s'agit d'agresseurs supposés musulmans...

Puisqu'on te le dit ! C'était écrit dans le journal municipal !

Dans le numéro de décembre 2016 d'*Orange Vérités*, le journal municipal, Jacques Bompard se félicite, dans son édito, d'avoir accueilli *«deux écrivains exceptionnels»*: Éric Zemmour et Laurent Obertone! On ne présente plus le premier, réactionnaire notoire,

qui s'illustre quelques pages plus loin sous la plume du journaliste municipal: «*Éric Zemmour a expliqué comment l'islam s'oppose, depuis toujours, à l'Occident chrétien, opposition historique et civilisationnelle. Cette confession se considère comme supérieure et souhaite dominer le monde tant politiquement que spirituellement.*»

La bêtise de cette citation serait drôle si elle ne faisait pas froid dans le dos! Cela montre le degré de haine et de rejet de l'autre de cet odieux personnage, plébiscité par l'extrême droite, Ligue du Sud et FN compris! Le deuxième «*excellent écrivain*», Laurent Obertone, s'est beaucoup plus illustré dans la blogosphère réactionnaire et d'extrême droite que par le sérieux de ses publications. En effet, ce monsieur joue sur les peurs et présente des pseudos romans d'anticipation d'une France dévastée, en s'appuyant sur de soi-disant chiffres de la délinquance, de source prétendument policière. Cependant, comme l'explique Éric Pelletier, spécialiste de la police et de la justice à *L'Express* depuis des années: «*Le livre de Laurent Obertone, décrivant une France à feu et à sang, est devenu un succès de librairie grâce à une habile instrumentalisation des chiffres et des faits divers.*» Pas étonnant que Marine le Pen fit la promotion d'un de ses romans! L'instrumentalisation des chiffres pour faire peur, à l'extrême droite, on connaît!

CAMARET-SUR-AIGUES

Sécurité/services publics

Dans cette commune aussi on aime mettre en avant les «exploits» de la police municipale comme en témoigne le numéro 11 (hiver 2016) du *Ravelin*,

le journal municipal, qui relate l'arrestation de trois jeunes femmes ayant dérobé des bijoux.

Et comme pour y répondre, sur la même page, un long article sur la mise en place et les travaux d'une nouvelle salle de vidéo surveillance pour un coût de 12110 euros! Une dépense évidemment obligatoire dans une commune de 4700 habitant·es, qui ne sera pas investie dans d'autres services publics.

Les mystères de la science

Une conception toute relative de la laïcité est aussi à l'œuvre dans cette commune, où un article du n° 11 du Ravelin encense une «passionnante» conférence Jean-Claude Marlot, aumônier adjoint des hospitaliers de Lourdes, consacrée au «*message de Lourdes : les apparitions de Bernadette Soubirous*».

Éducation

Le maire FN, Philippe de Beauregard, mène une «*campagne politique et idéologique malsaine*» (communiqué FSU-84) contre les cours d'ELCO de marocain et de turc, se déroulant dans les écoles primaires de la commune. Il a décidé de poursuivre sa campagne raciste en écrivant de nouveau au directeur académique, comme l'explique le dernier numéro du journal municipal de la commune. En effet le maire a demandé que les deux professeurs d'ELCO assistent à un conseil d'école pour présenter leur travail.

Ce qu'on oublie de préciser M. de Beauregard, c'est que cela leur avait déjà été demandé par l'inspecteur en charge des ELCO, en février 2016, et que les professeurs en questions se sont bel et bien présentés en conseil d'école et ont pu y présenter leur travail. Mais Monsieur le maire était absent ce jour-là! C'est donc

bel et bien une campagne raciste menée par le maire FN et son équipe pour instaurer des fausses inquiétudes aux parents d'élèves!

MARSEILLE 13^E ET 14^E ARRONDISSEMENTS

Espace culturel Busserine

Une question se posait en 2016: y aura-t-il une programmation cette année-là à l'Espace culturel Busserine? Ou plutôt, y aura-t-il une programmation tout public validé par la mairie de secteur? Pas vraiment.

Stéphane Ravier avait annoncé avant l'été vouloir tourner l'ECB en priorité vers l'offre jeune public. Un choix qui supprimerait tout le lien tissé avec l'ensemble de la population du quartier. Depuis trente ans, cet espace, par sa programmation et les ateliers qui s'y tenaient, a ouvert un accès à la culture dans la cité et autour. Cette saison, il n'en sera pas ainsi. Il n'y a plus d'ateliers organisés par l'ECB et l'orientation voulue par le maire s'est confirmée: le programme sera presque uniquement dédié aux représentations scolaires.

Sur les dix propositions de spectacles présentées par l'équipe du théâtre, seules sept ont été validées par la mairie. Six sont des spectacles jeune public. Seul un concert a été accepté dans la catégorie tout public. Il a eu lieu le 1^{er} octobre 2016. Ce sera sans doute l'unique spectacle ouvert à tous cette saison. Stéphane Ravier y a même assisté, pour sa première visite sur place depuis qu'il est en fonction.

Mais au-delà de l'écran de fumée, la réalité est préoccupante. Refuser trois spectacles, sans motif ni

argumentation, équivaut à une censure qui ne dit pas son nom. Le concert, consensuel, est passé entre les mailles. Mais l'histoire de Roger Cageot, un sans-abri de Marseille, par Kamel Boudjellal, *La Vraie vie d'Honorine*, fable sociale par Edmonde Franchi et *Rroms : Paroles vivantes*, par l'Atelier du possible, ont été recalés.

Une fois les travaux – à partir de janvier et pour une durée de huit mois – achevés, quelle vocation aura le lieu? «*La stratégie de Ravier est de profiter de l'année de fermeture pour dispatcher l'équipe d'agents municipaux affectés à l'ECB et mettre en place une autre politique*», redoute Patrick Loir, ex-directeur de l'ECB.

Pour le collectif de soutien de l'ECB, la culture version FN ressemble à un autodafé identitaire, avec comme horizon les traditions et cultures provençales: «*Les enjeux sont forts, estime une habitante. Nous enlever les spectacles tous publics revient à nous enlever notre droit à la culture dans nos quartiers.*» «*Si on nous enlève ça, on n'a plus rien!*», abonde une autre habitante. Tous craignent de voir l'offre culturelle virer au quasi-néant dans ce secteur qui compte 140 000 habitants.

Le combat pour sauvegarder le caractère spécifique de l'Espace culturel Busserine est loin d'être terminé. Les membres du collectif de défense, aux côtés de tous les citoyens, ont appelé le 10 décembre dernier à une nouvelle journée de mobilisation, autour d'un repas fraternel mitonné par les habitants de la cité au centre social l'Agora.

Le retour des crèches (collection hiver 2016)

Pendant ce temps où l'offre culturelle pour les habitants est en sursis, danses provençales, crèche de la nativité bénie par le père Otonello, concert de Noël à

la chapelle, tout était réuni pour passer une excellente soirée aux côtés du sénateur-maire Stéphane Ravier à la bastide Saint-Joseph.

Les traditions provençales, et la chrétienté de la France étaient ainsi mises à l'honneur, dans, évidemment, le plus trouble respect de la laïcité.

La démocratie, c'est le maire FN qui la décide¹

La valse avait commencé dès les régionales de décembre 2015 par le chef de cabinet que Ravier avait choisi: Adrien Mexis, élu FN à Istres, sorti de l'ENA, avait claqué la porte dudit cabinet, protestant contre l'autoritarisme et l'incompétence du maire d'arrondissement. Ravier avait balayé d'un revers de main expliquant qu'il était vexé de n'être pas tête de liste aux élections régionales pour les Bouches-du-Rhône. La tête de liste pour le 13 était étant... Stéphane Ravier lui-même, déjà maire et sénateur!

Puis a disparu, sans faire de bruit, la DRH, M^{me} Desportes, cadre municipal, que Ravier avait été cherché expressément à Marignane: Elle s'y était fait remarquer pour avoir censuré à la bibliothèque municipale *Libération* et *La Marseillaise* (journal local, proche du PCF), du temps où la majorité d'extrême droite était l'amie de Mégret, et dirigeait la première mairie FN du département. Déjà le point de vue «culturel» de Ravier était en cause: une disparition mystérieuse d'un masque africain offert à l'ancienne mairie par les élèves du LEP de La Floride voisin, remplacement par un portrait de Notre-Dame de la Garde dans l'escalier d'honneur de la Mairie, et début du conflit avec

1. Partie rédigée pour VISA par une membre du Collectif Marseille 13-14 de veille et de lutte contre l'extrême droite et pour un monde solidaire (que nous remercions).

l'Espace culturel Busserine (ECB)... M^{me} La DRH en avait-elle assez d'être toujours celle «qui avait oublié» d'avertir le maire qu'il y avait un problème!!?

En juillet 2016, c'est M. Annibaldi (adjoint aux sports) qui a démissionné avec des déclarations fracassantes contre le maire de secteur, parues dans la presse, et un dépôt de plainte pour menace de mort... Et début septembre 2016, c'était au tour de M. Rabia (adjoint aux anciens combattants) protestant contre l'autoritarisme de Stéphane Ravier.

Pour ces dernières, le maire de secteur refuse tout débat et toute information sur les raisons de cette situation. Lors du conseil d'arrondissement (10 septembre 2016), Ravier laissera faire les interventions des groupes: le représentant du PS fait la liste des «démissionnaires»: quatre sur les listes FN avec les deux transfuges de Marseille en avant (Les républicains) qui avaient rejoint le groupe FN puis démissionné du conseil. L'élus d'opposition en a déduit que «*le maire n'est pas capable de gérer la mairie*». Le Front de gauche rappelle aussi le départ du chef de cabinet et de la DRH, et parle des conflits au sein du FN: opposition entre le père et la fille Le Pen, et aujourd'hui entre les vieux du parti et les ralliés de MLP pour avoir une campagne «apaisée» et populiste. Le FdG dénonce «*les méthodes autoritaires de Ravier que l'on retrouve dans la relance de l'offensive contre l'ECB*». Le maire refuse de répondre: «*Je n'ai de compte à rendre qu'à mes électeurs et pas aux élus!*»

Mais il refuse la parole à M. Annibaldi, présent comme non-inscrit, qui insiste... Ravier rentre dans une colère noire: «*Vous ne parlerez plus jamais! Vous ne disiez pas grand-chose, vous êtes un clown qui n'a plus toutes ses facultés... Ce n'est pas du cœur qu'on doit vous*

opérer mais de la tête...» Annibaldi crie plus fort que lui : «Rendez-moi mon argent, l'argent des pognes. [...] J'ai reçu une lettre de Marine Le Pen qui va porter plainte contre moi... J'ai des choses à raconter, et d'abord aux employés municipaux à qui vous faites des risettes, que vous avez traités d'enc... lors de la réunion d'avril...»

Ravier répond enfin, sur sa « crise de croissance », ses arguments habituels avec des attaques personnelles contre chacun des élus d'opposition, et conclut à l'attention d'Annibaldi : « Vous empestez, rejoignez votre cuve ! »

Bref un modèle d'autocratie municipale à montrer dans les écoles pour faire passer l'envie de voter FN ! Enfin, en octobre 2016, la première adjointe, M^{me} Mustachia, et son fils, deuxième adjoint, M. Maggio, ont démissionné avec perte et fracas : Interviewés dans *Mars Actu*, ils dénoncent l'autoritarisme et la méfiance de Ravier à l'égard de tous, employés, adjoints, élus juste autorisés à distribuer ses tracts.

Ils lui donnent aussi son nouveau nom : le « dictateur nord-phocéen »

Lors du conseil suivant, Stéphane Ravier se lance sur le groupe des six démissionnaires, après un bref coup de brosse à reluire à M. Rabbia, « ancien légionnaire, vrai patriote, dont j'ai fait un adjoint » (seul présent au conseil).

Il passe donc plus de vingt minutes, pour expliquer comment « ces faux patriotes, à qui je n'ai jamais rien refusé », n'ont pas de reconnaissance du ventre... Il harponne d'abord « M. Annibaldi toujours à lui faire des compliments, véritable flagorneur », à qui il n'a rien refusé, surtout pas de lui « rembourser ses dettes ». Puis, il



**L'EXTREME DROITE
SE NOURRIT
DU DESEPOIR**

DANGER



**LUTTONS ENSEMBLE !
POUR LA JUSTICE ET LE PROGRES SOCIAL**

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA 



ALERTE BLEU MARINE!

QUAND LE DRAPEAU
EST BRUN, C'EST
QUE LA MER EST
DÉGOLÉESSE...



FACE AU FN : BARRAGE SYNDICAL

WWW.VISA - ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA 

fustige M. Ezhallah (transfuge de LR) « à qui il n'avait rien à proposer et qui aujourd'hui va chercher du côté de C. Masse [ponté PS local] ».

Il continue en vilipendant M^{me} Mustachia, à qui il n'a « rien refusé même pas la candidature aux cantonales, dans la meilleure circonscription pour nous, et qui ose parler de népotisme ! Elle continue à courir derrière ses camions des restos du cœur ».

Il poursuit par M. Maggio « qui était aux premières loges pour me prendre en photo alors que je poussais la chansonnette lors des voyages gratuits que j'organise pour les anciens [...], c'est bien la preuve qu'il jouissait d'une certaine liberté [sic] ».

Et Ravier termine enfin : « Je ne sais plus si j'ai affronté des cons ou des gens intelligents qui m'ont pris pour un con ! J'ai tout accordé à ces néopatriotes, bureau, place de parking, trois secrétaires [...]. Ce sont des enfants gâtés, qui ont trahi leurs électeurs, pas seulement leur maire et qui n'ont pas accepté qu'on ne leur donne pas la tête de liste aux régionales. C'est un caprice que je n'ai pas toléré ! Maintenant nous avons une majorité de 29 élus et tout fonctionne de mieux en mieux. »

Ainsi parlait le dictateur nord-phocéen !

Autoritaire, vulgaire, méprisant, cumulard... car il sera encore probablement candidat aux législatives, et candidat au poste de ministre de l'intérieur sous la présidence de MLP, au moins s'en vante-t-il ! Clientéliste, il voit tout le monde à son image, avide de pouvoir. Il semble qu'il n'est pas le seul maire FN élu en 2014 qui rencontre les mêmes difficultés.

LE LUC-EN-PROVENCE

Les copains d'abord !

Après la démission de la deuxième mairesse frontiste et son remplacement par un homme du sérail, la gestion frontiste opaque a repris ses droits : la municipalité a décidé de la mise en place d'une mutuelle communale qui, comme par hasard, est la même que celle choisie par la mairie de Fréjus. L'audit commandé par la mairie a bien été fait, mais elle ne voulait pas en communiquer la teneur ni donner le nom de la société qui l'avait fait ! L'association Ensemble pour Le Luc a demandé à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) d'obliger le maire à communiquer ce document. Malgré la demande de la CADA, le maire a communiqué les documents mais refuse toujours de donner le nom du prestataire de services. Que cherche-t-il à cacher ? Peut-être la proximité de cette officine avec son parti.

Le service public, si tu peux payer !

La mairie a décidé de faire payer les nouvelles activités périscolaires un euro par séance : un coût pour les familles les plus modestes de la part d'un parti qui met en avant sa fibre soi-disant populaire.

FREJUS

Le FN et ses nouvelles recrues

La ville a été pendant quelques jours en septembre le théâtre de la rentrée médiatique du FN avec la tenue des Estivales, c'est-à-dire de l'université d'été de ce parti. Cela a été aussi l'occasion pour la direction frontiste de présenter deux « prises de guerre » issues de la « droite républicaine » : Jérôme Rivière, ancien

député UMP des Alpes-Maritimes et Serge Didier, ex UDF et ancien d'Occident, qui, selon *Le Canard enchaîné* du 14 septembre 2016, avait cosigné en 1993 avec Alain Griotteray et Philippe de Villiers un projet de loi visant à démanteler la Sécurité sociale. Que du beau monde donc pour venir renforcer le parti qui dit parler «au nom du peuple»!

Arrêté anti-burkini

Le 19 août, la municipalité prend un arrêté «anti-burkini» à l'instar d'autres villes du Var. Le tribunal administratif a suspendu cet arrêté islamophobe le 30 août. Ainsi donc le FN a emboîté le pas de la droite dure en PACA dans cette croisade de plage nauséabonde.

L'interview donnée à *Var Matin* par l'avocat de la ville de Fréjus, Me Philippe Bossut est intéressante. À la fin de l'audience, il déclare: «*La liberté contrairement à l'univers n'est pas infinie. Vous ne pouvez, sans doute à juste titre, pas arborer sur vos T-shirts des insignes à caractère nazi [...] donc il y a un moment où il faut restreindre cette liberté.*» Outre l'étrange et scandaleuse comparaison avec les attributs du 3^e Reich, tout le monde aura noté le «*sans doute à juste titre*» qui en dit plus qu'un long discours.

Un petit concert, avec les amis...

Les événements culturels de Fréjus d'été sont sous la houlette d'une société La Patrouille dirigée par deux personnes bien connues de la mouvance identitaire. Cet été 2016, ce fut Jean-Pax Méfret, surnommé le chanteur de l'Occident, qui eut les honneurs de la ville. L'auteur de «Dien Ben Phu», «Le loup de guerre», «Ni rouge ni mort», grand chanteur de

l'Algérie Française, a reversé une partie de la recette à SOS chrétiens d'Orient dont plusieurs responsables sont issus de l'Action française ou des Identitaires. Dernièrement La Patrouille a été mise en liquidation judiciaire. On attend avec impatience de savoir quelle autre officine sulfureuse va prendre le relais.

Violences

Philippe Vardon, identitaire, conseiller régional FN, qui avait fait le coup de poing à Fréjus lors de la soirée du deuxième tour des élections municipales de 2014, a été condamné à six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Draguignan le 3 octobre. Il a évidemment fait appel.

La guerre contre les critiques, d'où qu'elles viennent

Fin août 2016, deux associations, l'ASTI et le Forum républicain, se sont vu refuser leur participation au forum des associations de la ville sans aucune motivation. Ce déni de démocratie se double d'attaques encore plus graves d'internautes qui se « lâchent » sur les réseaux sociaux. Ainsi, la secrétaire de la section du PS, Insaf Rezagui, a reçu des messages qui en disent long sur le climat de haine : « *Tu pues l'Arabe* », « *Que le FN aille te violer* », ou encore « *Dis bien à ta petite sœur qu'on va aller la choper* ». Fréjus, vitrine du FN ou magasin des horreurs ?

COGOLIN

L'argent ne va pas aux services publics

Été pourri pour Marc-Étienne Lansade, le maire FN... Après le bide de « Dinner in the sky », dans la nuit du 16 au 17 août, le restaurant de plage Hippic Chic,

dont le bail avait été attribué par la ville à un couple de ses bons amis, est parti en fumée. Début septembre, le président du club de foot se plaint dans la presse des baisses de subventions et, au conseil municipal du 15 septembre, le maire fait machine arrière, sans explications, sur trois projets qui lui tenaient à cœur : la gestion de la base nautique qui devait être confiée au privé, le parking souterrain sous la place de la mairie définitivement enterré, et la Société publique locale d'aménagement (SPLA), Mistral Avenir, montée en partenariat avec Fréjus, pour des fructueuses opérations immobilières, est dissoute. Ces reculades sont sans doute en lien avec la remise d'un rapport de la Chambre régionale des comptes, qui pointe, outre des irrégularités, l'endettement exponentiel de la ville sous la gestion frontiste.

Qu'à cela ne tienne, cette équipe dirigée par un aventurier, joue son va-tout cet automne en faisant adopter aux conseils municipaux d'octobre et de novembre deux projets emblématiques : le musée de la ville, la « demeure Sellier », superbe bâtisse qui avait été donnée à la ville il y a plusieurs dizaines d'années, est vendu au privé pour en faire un hôtel de luxe. Le mobilier de valeur est même dispersé avant le vote du conseil municipal...

Le terrain boisé du Yotel en front de mer est vendu à la Cogédim pour 34,8 millions d'euros alors que toutes les estimations le situaient autour des 100 millions d'euros ! Il devra y être construit 60 000 m² de logements et le promoteur pourra revendre par parcelles de 8 000 m². Les concertations promises, notamment avec l'association Sauvons le Yotel, sont passées à la trappe et seulement 5 000 m² de logements sociaux sont prévus.

Face à cette frénésie de bétonnage, des réactions citoyennes, encore trop modestes, ont vu jour : Pour le musée, une pétition a recueilli plusieurs centaines de signatures et un rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu devant la mairie à l'initiative de l'association Place publique.

Pour le conseil municipal de novembre qui statuait sur l'avenir du terrain du Yotel, le FN avait bourré la salle de sympathisants afin d'éloigner les Cogolinois·es venus assister nombreux·ses aux délibérations de cette honteuse séance.

Démocratie, si le maire veut... mais parfois ça cafouille...

Deux élus de sa majorité ont démissionné en octobre, en désaccord sur les deux projets. Soit dix démissions au bout de deux ans et demi de mandat, avec deux de plus, des élections anticipées seront organisées !

Var Matin du 3 décembre révèle la tentative désespérée du maire de Cogolin pour se sortir de la nasse : il a proposé au chef de l'opposition de droite la cogestion de la ville en échange d'une promesse de non-démission collective afin d'éviter un retour devant les électeurs ! Sentant le vent tourner, la droite a refusé et rendu l'affaire publique dans la presse. Au-delà de ces jeux politiques, il est grand temps que les Cogolinois, qui dans leur majorité n'ont pas voté pour le FN en 2014, se mobilisent pour se débarrasser de ce néofascisme affairiste qui encombre la ville.

À la fin du reportage sur le maire de Cogolin diffusé par FR3 en septembre, Marc-Étienne Lansade, plein de morgue et de mépris, annonce que s'il échoue il « s'arrachera » de Cogolin. Par ailleurs, dans un

message aussi subliminal que prophétique, *Var Matin* du 5 octobre titrait au sujet d'un tout autre dossier «Les ordures débordent à Cogolin». Arrive l'heure de les ramasser.

LA SEYNE-SUR-MER

La douce vie de l'opposition FN

La vie du FN dans le Var, même dans les villes qu'il ne gère pas, n'est pas pour autant un long fleuve tranquille. Le secrétaire du FN varois, Frédéric Boccaletti, en est la preuve vivante. Son conflit avec Virginie Sanchez, responsable du groupe FN d'opposition municipale à La Seyne a pris une tournure particulière. Après avoir suspendu du parti l'intéressée, le secrétaire départemental a voulu interdire aux militants seynois du FN l'accès... à leurs locaux!

Comme en témoigne l'article avec photo de *Var Matin* du 7 décembre 2016, il s'est pris à son propre piège, enfermé à l'intérieur du local qui était entouré par une trentaine de frontistes seynois qui ne voulaient pas le laisser sortir! Il va donc porter plainte pour «séquestration» contre ses militants frondeurs!

Mais nous nous réjouissons que modérément: la violence des mœurs au sein même de ce parti n'est qu'un avant-goût de celle qu'ils réservent à l'ensemble de la société.

QUAND LES MAIRES FN SE FONT LEUR PUB SUR LE DOS DES REFUGIE-ES

Fréjus a accueilli en septembre 2016 les Estivales, l'université d'été du FN. Marine Le Pen et David

Rachline, le sénateur-maire de la ville, y ont annoncé le lancement de la sordide campagne «ma commune sans migrants», déclinée dans tout le pays.

La venue de réfugiés, une bonne occasion de faire diversion...

Un article de *La Voix du Nord* a rapporté que, bien qu'opposé à l'accueil de migrants dans sa commune, Franck Briffaut, le maire de Villers-Cotterêts reconnaît qu'il n'y avait aucun souci avec la trentaine de demandeur·ses d'asile accueilli·es depuis plusieurs mois par une association locale.

Sans doute vite réprimandé par sa fédération, voire par son parti, il a fait très paraître un démenti: «*Comprendre la détresse de bon nombre de migrants, mesurer la complexité de leur situation, dénoncer l'exploitation de cette misère par d'autres migrants, s'étonner que de jeunes hommes choisissent de fuir leur pays plutôt que d'y défendre leur cause, signaler ce qu'il en coûte aux contribuables français, décrypter les situations à haut risque qu'engendre la déferlante migratoire n'est pas antinomique [...]. Extremis malis extrema remedia: rétablissement des contrôles aux frontières nationales, expulsion de tous les clandestins dans leurs pays d'origine; mise en place de zones humanitaires sécurisées dans les pays en guerre ou à leurs frontières.*»

Dans un communiqué datant d'octobre 2016, Joris Hébrard, maire du Pontet, a appris «avec stupéfaction» l'arrivée de migrants sur le territoire de sa commune, qu'il qualifie lui-même d'«immigrés clandestins». Mais M. Hébrard s'insurge contre l'arrivée de dix migrant·es sur une ville qui compte... 17 000 habitant·es!!! Et le maire rétorque qu'aujourd'hui il s'agit de dix, mais «qui peut garantir que demain ce ne

sera pas 20, 50, 100?». Encore et toujours cette même politique de la peur et du fantasme de l'invasion, qui ne se base sur rien et dont aucune étude sérieuse ne fait état!

Dans l'édito du journal municipal de décembre 2016, Joris Hébrard en remet une couche sur cette volonté de faire peur: *« Si nul ne peut préjuger du comportement de ces “migrants”, nul ne peut non plus ignorer que l'on a déjà trouvé parmi certains d'entre eux des criminels (début novembre, en Bretagne, une femme de 60 ans a été agressée sexuellement par un “migrant” de Calais installé dans sa commune) ou des terroristes, puisque plusieurs cas d'infiltration en France et en Europe par les filières de “migrants” ont été signalés. C'était même le cas de certains des islamistes ayant frappé Paris voici à peine un an. [...] J'estime que dans ce domaine c'est le principe de précaution qui devrait s'appliquer, et cette situation ne peut que m'encourager à renforcer encore la sécurité dans notre ville à travers le recrutement de nouveaux agents ou l'élargissement de leur présence sur le terrain.»*

Pour parler de criminalité, le maire cite un seul cas! Pour parler de terrorisme, là il ne cite aucun exemple précis, parlant de *«plusieurs cas signalés»*, ou évoquant même le fait que parmi les tueurs de novembre 2015 à Paris certains venaient de filières de «migrants»! Mais peut-être pourrait-on aussi rappeler à M. Hébrard qu'au moins deux d'entre eux étaient français, un était belge! Le maire du Pontet parle de principe de précaution uniquement pour instaurer un lien direct entre migrants et terrorisme, ce qui est tout simplement faux!

Et bien évidemment le prétexte est parfait pour justifier une politique sécuritaire accrue comme il l'explique bien à la fin de son édito!

À Béziers, le 11 octobre, le maire fait réaliser une nouvelle campagne d'affiches dans la ville, mais cette fois-ci contre les réfugié·es. Sur ces affiches, on peut voir des individus, de dos, affluer au pied de la cathédrale Saint-Nazaire de Béziers, avec des phrases chocs écrites en sous-titre: «*L'État nous les impose*», «*Ça y est, ils arrivent...*», «*Les migrants dans notre centre-ville!*»

Le maire de Béziers explique sa campagne d'affichage parce qu'un «nouveau Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) ouvrirait très prochainement en plein centre-ville». En réalité, il s'agit de l'extension d'un CADA déjà existant qui va accueillir seulement 40 réfugié·es de plus. C'est-à-dire 0,05% de la population de la ville. De quoi alimenter une «véritable submersion»...

De plus, le maire de Béziers a l'intention d'organiser un référendum sur l'accueil de ces réfugié·es dans sa commune pour le 8 janvier 2017. La question posée à la population serait (à peine orientée): «*Approuvez-vous l'installation de nouveaux migrants, imposée par l'État, sans consultation du conseil municipal?*» L'opération référendum risque de se révéler compliquée pour le maire car déjà, le 30 septembre dernier, la justice avait invalidé l'organisation d'un référendum de ce type dans la petite commune d'Allex (Drôme). Dès le 13 octobre, les réactions et condamnations à cette nouvelle campagne raciste ont été nombreuses dans la ville et même dans toute la France. Une pétition a circulé sur les réseaux sociaux a recueilli 20 000 signatures en quelques heures... Ce qui a fait réagir évidemment les sites d'extrême droite, et en particulier Riposte laïque avec des propos ignobles.

Pour autant, la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA) a exprimé son intention de saisir le parquet sur le contenu des affiches pour «*provocation à la discrimination ou à la haine raciale*» précise le communiqué du procureur. Or, comme par hasard, deux jours plus tard, Ménard décide judicieusement de faire retirer ses affiches pour les remplacer par une Marianne coiffée d'un bonnet phrygien et à la bouche recouverte d'un bandeau noir. Un texte accompagne cette image : «*Migrants : sujet interdit ?*» Et un peu plus bas : «*Référendum !*». La justification du maire est encore largement diffusée dans son journal de propagande du 15 octobre. On y trouve par exemple «*Parler de "réfugiés" est largement mensonger. Il s'agit en fait de faux réfugiés et de vrais migrants. Dans une ville où les deux tiers des enfants de l'école publique sont issus de l'immigration, c'est trop, beaucoup trop. Le seuil de tolérance est largement dépassé. [...] Alors que nous faisons des efforts considérables pour changer l'image de notre cœur de ville, voilà qui va nous ramener des années en arrière. Un véritable coup de poignard dans le dos pour Béziers.*»

Indigné par ces campagnes d'affichage de la mairie de Béziers, Julien Chollet un chef d'entreprise dans la communication, à Cognac dans les Charentes, a souhaité utiliser ses compétences professionnelles pour donner une autre image de l'arrivée des 40 réfugié·es. Il a réussi à collecter 5 860 euros, par une démarche de financement participatif. Cette campagne d'affichage pour la solidarité avec les migrant·es était prévue pour le début novembre. Après avoir donné un premier accord, la société Giraudy s'est rétractée et a, comme par hasard, invoqué cette réponse : «*L'affichage*

à Béziers n'était pas disponible à cette date. Et même si cela avait été possible, nous refusons tout message à caractère politique.» Depuis, Julien Chollet a pris contact avec d'autres sociétés d'affichage à Béziers et attend toujours leur réponse.

Mais l'arrivée des migrants est aussi utilisée lorsqu'elle n'existe pas !

À Camaret-sur-Aigues ou à Bollène, le conseil municipal fait voter des motions sur des sujets qui ne les concernent pas : une motion pour s'opposer à l'accueil des migrants, alors qu'aucune arrivée de migrants n'est prévue dans ces communes. La motion tente évidemment de faire le lien entre migrant·es et terrorisme et explique que la présence de camps de migrants situés à proximité des cœurs de ville engendre des tensions avec les habitant·es, nuit à l'ordre public, asphyxie l'économie locale... Tout ceci est purement et simplement faux et ne se base sur aucunes données réelles !

À Beaucaire, Fréjus, Cogolin ou Le Luc, et bien que ces communes ne soient pas non plus concernées par l'arrivée de migrant·es, le conseil municipal a adopté lors de sa séance de septembre 2016 la charte *Ma commune sans migrants*. Pour le FN et le reste de l'extrême droite, les étranger·es sont avant tout des personnes non désirables, qui plus est en situation de clandestinité.

Or, il s'avère que ces personnes ne sont nullement clandestines puisque prises en charge par un dispositif spécifique de l'État, qu'elles sont connues de l'administration et encadrées par des associations officiellement mandatées par l'État. Et qui ne coûte rien aux municipalités, puisque seul l'État doit payer pour cet

accueil! En outre, tant par leurs éditoriaux, affichages, motions et chartes, les maires d'extrême droite font abusivement le lien entre réfugié-es, terrorisme ou délinquance.

Ces argumentaires sont évidemment mensongers et ne sont validés par aucune recherche, si ce n'est celles de certains penseurs de l'extrême droite.

Et la solidarité s'organise !

L'arrivée et l'installation à Pierrefeu et à Tourves (Var) de réfugiés venant de Calais, sur décision du préfet, ont permis au FN de relayer localement la campagne nationale frontiste «ma commune sans migrants».

C'est à Pierrefeu que se concentra l'offensive frontiste avec l'annonce d'une manifestation d'ampleur régionale le 8 octobre dans la ville. Dans la foulée, le maire «sans étiquette» de la ville appela lui aussi à une manifestation le même jour contre l'accueil des réfugié-es dans sa ville et, accessoirement, contre la récupération du FN. Par ailleurs, dès le 7 octobre, le maire de Tourves et la grande majorité des élus de cette ville se sont rassemblés pour annoncer qu'ils ne voulaient pas, eux non plus, accueillir de migrant-es.

Dans ce climat, et face à ces politiques délétères, la Coordination départementale contre l'extrême droite (CODEX-83), qui regroupe des associations (Affront national Brignoles, Ensemble pour Le Luc, Vigilance Cogolin, LDH-Druguignan et Toulon, VISA-83), des syndicats (FSU-83, SNUipp-83, Solidaires-83, Confédération paysanne-83) et des organisations politiques (Ensemble-83, PCF-83) a pris ses responsabilités. Elle défendit l'idée qu'il fallait réagir vite et fort face à ces politiques de haine et d'exclusion, en appelant

à un contre-rassemblement le 8 octobre à Pierrefeu. Il s'agissait de marquer notre opposition tant au FN qu'à la politique du maire, et de montrer qu'il y avait dans le Var, et aussi dans la ville, des citoyen·nes qui désiraient accueillir dignement les réfugié·es.

Malgré les inquiétudes que pouvait susciter l'idée d'un rassemblement le même jour que celui du FN et du maire, la volonté de ne pas laisser le terrain libre aux fauteurs de haine a été la plus forte. Au-delà de la Codex 83, d'autres forces du Var se sont jointes à l'appel: RESE, la LDH, EELV, le PG et les Jeunesses socialistes...

Plus de 300 personnes ont participé à ce rassemblement pour dire non au F. Haine et oui à l'accueil des migrant·es. En face, 400 personnes ont répondu à l'appel du maire et autant à celui du FN. Si on doit se féliciter du succès de l'initiative de la Codex, il ne doit donc pas occulter le chemin qu'il reste à parcourir. Mais une graine a été semée: des citoyen·nes de Pierrefeu qui ne se reconnaissaient pas dans les vociférations frontistes ni dans la politique honteuse du maire, ont pu s'exprimer à cette occasion. Avec l'arrivée effective des réfugié·es, un collectif de soutien s'est mis en place sur la ville et un deuxième à Tourves. La mobilisation unitaire contre l'extrême droite et ceux qui véhiculent ses idées n'a donc pas été vaine.

Flash VISA

Les 35 heures, les retraites, la loi travail : l'attrape-couillon du FN

Qui propose pour les présidentielles de 2017 de :

- «Fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine.»
- «Retirer la loi travail (dite loi El Khomri).»
- «Maintenir la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures.»

Cherchez bien. Vous ne voyez pas? C'est Marine Le Pen

Quoi! le FN serait en fait du côté des travailleurs? On nous aurait menti?... Pas si vite.

Comme toujours derrière les phrases ronflantes, têtes de gondole, se cachent de réelles attaques contre les salariés.

Reprenons :

Maintenir la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures, c'est la proposition n° 63. Sauf que dans la même proposition il est prévu d'« *autoriser la négociation sur l'allongement du temps de travail [...] au niveau des branches professionnelles et à condition d'une compensation salariale intégrale* ».

En clair, si la négociation aboutit on peut travailler plus de 35h par semaine sans être payé en heures supplémentaires, exactement comme dans la loi travail.

Justement la proposition n° 53 prévoit de retirer la loi El Khomri. Sauf qu'on maintient le renversement de la hiérarchie des normes puisque l'accord de branche peut être plus défavorable que la loi.

Alors pourquoi la supprimer? Eh bien, parce que la mobilisation des salarié-es si elle n'a pas permis de faire échec à la loi a néanmoins contraint le gouvernement à lâcher certaines compensations comme le compte individuel d'activité qui d'après la proposition n° 44 de Marine Le Pen serait supprimée.

Mais plus grave, La proposition n° 10 envisage tout simplement d'«instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité syndicale». Du coup si les syndicats ne sont plus représentatifs avec qui le patronat va-t-il négocier au niveau de la branche? Des salariés choisis par lui? D'autres officines? Dans son programme de 2012 le Front national prévoyait: «Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre avec comme objectif principal d'assurer une meilleure représentation des salariés.» Bref, une fois les syndicats liquidés, il sera facile d'installer des structures proches du nouveau pouvoir où se retrouverons salariés et employeurs français et qui seront toutes disposées à négocier les allongements de temps de travail, voire pire.

Enfin que penser du retour à la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations. Rien n'est précisé dans les 144 propositions mais toujours dans le programme de 2012 il était indiqué au regard de cette proposition: «mais si malgré de fortes économies à faire sur les dépenses néfastes de l'État, le système de retraite reste fragile et en danger, alors les Français accepteront les sacrifices qu'on leur demandera en augmentant la durée des cotisations».

En clair, le FN est prêt à abandonner cette proposition dès qu'il arrivera au pouvoir.

Donc non le FN n'est pas passé du côté des travailleurs. Toutes ces phrases ronflantes sont des attrape-couillons.

Le FN ment

Le FN ment

Le FN est... l'ennemi des salariés (tant pis pour la rime).



Pratiques municipales du FN et de la Ligue du Sud dans le Vaucluse
*Le vrai visage de l'extrême droite :
imposture sociale et menace politique*

La CGT, la FSU et Solidaires, l'UNEF, la FIDL et l'UNI, ont créé, au niveau national, l'Observatoire intersyndical des pratiques municipales de l'extrême droite.

Les organisations syndicales du département, CGT, FSU et Solidaires se sont engagées dans cette démarche, à partir de situations concrètes, de travail et de terrain.

L'extrême-droite dans le Vaucluse, c'est le Front National mais aussi la Ligue du Sud, scission locale du FN (en 2010) et microparti familial des Bompard. 5 mairies sont aux mains de l'extrême droite : Orange, Bollène, Piolenc pour la Ligue du Sud, Le Pontet et Camaret pour le FN.

Le FN et Marine Le Pen se donnent des apparences sociales. Le FN prétend même, maintenant, défendre le service public et les fonctionnaires. La plupart des médias reprennent sa « com », présentant le FN comme dédramatisé.

La Ligue du Sud, menée par Jacques Bompard, prétend incarner « le bon sens mis au service du bien commun ». Son traitement médiatique s'est aussi largement banalisé au niveau local.

L'extrême droite veut faire croire qu'elle est du côté des petits, des « oubliés », du peuple, contre le « système ». Ses élus locaux essayent, en même temps, d'être relativement prudents et d'afficher une certaine respectabilité. Ils veulent devenir, comme d'autres, des notables locaux.

Les politiques et les pratiques des Mairies aux mains de l'extrême-droite contredisent souvent les apparences et rappellent des réalités sur l'extrême-droite :

- > L'extrême droite est antisociale.
- > L'extrême droite est une menace pour la vie associative et les services publics, notamment l'Ecole publique
- > L'extrême droite n'est pas « antisystème », elle reprend ce qu'il y a de pire de l'idéologie néolibérale : des logiques d'austérité ; des pratiques et des discours anti-fonctionnaires ; des politiques qui s'en prennent aux plus faibles, victimes du chômage, de la précarité, de la crise économique.
- > Le fond idéologique et politique de l'extrême droite reste la désignation de boucs émissaires et la xénophobie : ses cibles sont les « immigrés » et les musulmans et, plus généralement, ceux qui sont les plus affaiblis par le chômage, la précarité, la crise économique.

Vie associative, missions sociales : l'extrême droite est antisociale

Les élus d'extrême-droite menacent d'abord la vie associative, en particulier dans le domaine social, et s'en prennent souvent aux plus fragilisés par le chômage, la précarité, la crise économique.

- À Orange, le Maire M. Bompard :
 - supprime en 2013 la subvention, déjà faible (1000 euros), de la mairie, aux Restos du cœur ;
 - refuse de voter, en conseil communautaire (CCPRO), en mai 2014, pour des programmes publics d'amélioration de l'habitat, ciblant des propriétaires et des locataires parmi les plus modestes.

- Au Pontet, le nouveau Maire FN, M. Hébrard, parmi ses premières décisions (en 2015) :
 - supprime la gratuité de la cantine pour les familles les plus démunies ;
 - supprime les subventions à l'association locale s'occupant du téléthon.

- À Bollène, dès son 1^{er} mandat, la Maire, Mme Bompard, supprime la subvention au principal centre social, « l'espace de l'amitié », poussé à la fermeture. Dans le même quartier, populaire et excentré, elle voulait récemment vendre, pour des projets immobiliers, le stade

municipal, dernier équipement public, utilisé par l'école publique voisine et les habitants. Des mobilisations ont dénoncé ce projet, finalement repoussé mais pas enterré par la Mairie.

Bollène : projet de vente du stade des Tamaris. Et après...



Services publics et fonction publique : l'extrême droite est une menace

Il y a seulement quelques années, dans son programme de 2007 par exemple, le FN dénonçait un Etat « surchargé de fonctionnaires », bien dans la lignée historique d'une extrême droite anti-fonction publique. **Alors que les discours électoralistes de Marine Le Pen prétendent maintenant défendre le service public et les fonctionnaires, l'extrême droite prouve qu'elle peut très bien s'inscrire dans les dogmes du néolibéralisme** : mesures d'austérité, d'abord aux dépens des écoles primaires, idéologie du « management » au détriment des agents municipaux, mépris à l'égard du statut et des conditions de travail des fonctionnaires...

■ L'école publique, un fardeau pour l'extrême droite

- À Orange ou à Bollène, les écoles sont souvent confrontées au **manque de moyens humains et matériels** (l'équipement informatique est particulièrement indigent), à des **problèmes d'entretien et même d'hygiène élémentaire** (toutes ces compétences relevant des

municipalités).

- À Bollène, en 2015, il a fallu une mobilisation de parents pour que la Mairie remédie à des remontées d'odeurs d'égouts dans une école maternelle ;
- à Orange, en 2015, il a fallu recourir au

CHSCT, pour remédier à des infiltrations de matières fécales, dans les toilettes d'une école.

- À Camaret, la Mairie FN a d'emblée commencé à réduire, de fait et insidieusement, les crédits pédagogiques aux écoles, en ne prenant plus en charge les coûts de leurs photocopieurs...

■ Mépris pour les conditions de travail et le statut des fonctionnaires

➤ Au Pontet, M. Hébrard, s'illustre par sa **vision managériale et méprisante des fonctionnaires municipaux**.

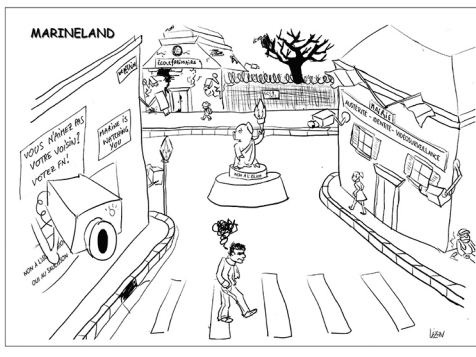
En juin 2015, il supprime brutalement leur système de primes. Puis il annonce en conseil municipal « une politique indemnitaire différente » en fonction de l'« atteinte d'objectifs » ajoutant : « les agents qui montreront de la bonne volonté au lieu de m'envoyer des arrêts maladie auront un autre traitement » (*La Provence*, 4 déc. 2015).

➤ A Bollène, le nombre d'Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), déjà insuffisant, a été réduit à la rentrée 2015 (de 75 % à 60 % d'Atsem par classe).

Au détriment des conditions d'enseignement et des élèves. Mais aussi au détriment des conditions de travail des Atsem, alors que la Mairie avait déjà alourdi leur charge de travail et leurs missions (animation de nouvelles activités périscolaires). Ceci, dans le cadre du pire des managements pour

les Atsem : des semaines surchargées, des heures supplémentaires non payées, des RTT et congés imposés, des suppressions ou des diminutions de primes arbitraires...

➤ L'extrême droite, à Bollène ou à Camaret, c'est aussi des maires qui essayent d'instrumentaliser (même s'ils ont été tenus en échec) les enseignants des écoles, au mépris de leur neutralité de fonctionnaires, pour leur faire distribuer des documents, servant à la promotion de la Mairie (ex : à Bollène, tracts pour la « fête de la famille » organisée par la Mairie ou lettre justifiant des réductions de moyens aux écoles ; à Camaret, tickets de manège pour la fête votive offerts par la Mairie...)



**Dédiabolisation ? Discrimination, xénophobie et nostalgie vichyste
restent le fond politique de l'extrême droite**

La dédiabolisation, la banalisation de l'extrême droite ne sont que des stratégies électorales. Le FN ou la Ligue du Sud continuent d'entretenir un discours et des sentiments xénophobes et anti-musulmans, trahissant la réalité de fond de l'extrême droite, menaçant la cohésion sociale, plus que jamais nécessaire pourtant.

➤ Dans les cantines d'Orange, les enfants musulmans ne mangeant pas de porc, sont obligés, quand il y en a au menu, de le prendre dans leur assiette. Une mesure vexatoire au quotidien. Résultat : beaucoup d'enfants ne mangent, dans ces là, rien du tout.

➤ Depuis 2015, dans son bulletin municipal, le Maire FN de Camaret, M. De Beauregard, entretient une campagne calomnieuse contre les Elco (enseignements de langues et de cultures d'origine), de Turc et de Marocain, se déroulant dans 2 écoles de la commune.

Il multiplie les affirmations xénophobes, parlant d'un risque de « catéchisme islamique » puis d'« endoctrinement islamiste » (bulletin *Le Ravelin*, n°10), sans jamais apporter la moindre preuve, alors que les Elco sont contrôlés par l'administration de l'Éducation nationale et que leurs enseignants se sont présentés en conseil d'école.

M. De Beauregard stigmatise les enfants suivant les Elco et leurs familles, évoquant « la stupidité de vouloir enseigner l'arabe et le turc à des enfants qui annoncent le Français et dont les familles peinent à s'intégrer ». Comment peut-il juger ainsi ces familles ?

Il justifie ses agissements en disant qu'**un maire « doit savoir ce qui est enseigné dans les écoles de sa ville »**, alors que cela ne relève pas de ses compétences. On comprend bien quelle est sa vision du service public, qui menace à terme tous les enseignants.



➤ M. Hébrard (maire du Pontet), après les dérapages de Jean-Marie Le Pen sur Pétain, déclarait : « J'en ai rien à faire (il emploie un langage beaucoup moins poli - *NDLR*) de ces histoires. [...] Pétain ? C'est un héros de la Première Guerre mondiale. Quand on lui a demandé, je ne sais pas quelle année, de gouverner la France, il avait 84 ans... Ce n'était pas un mec à trahir son pays. » (*Vauchuse Matin*, 9 avril 2015)

Une négation de la réalité de la collaboration active de Pétain avec l'Allemagne nazie : abolition de la République, trahison de la France, antisémitisme, arrestation et déportation des Juifs et des Résistants.

Des propos révélateurs de la vraie nature des élus d'extrême droite et du FN, qui reste un parti anti-républicain.



CONNAÎTRE & COMPRENDRE
POUR MIEUX COMBATTRE
ensemble !

La progression du FN, la banalisation des discours « décomplexés » et sécuritaires rappellent les dangers qui pèsent sur la société et sur notre école.

Au fil des années, l'absence de réponse politique à « la Crise » a laissé le champ libre à des idéologies qui avancent souvent masquées, notamment dans l'Éducation !

En mai 2016, un premier stage intersyndical régional entendait répondre à l'urgent besoin, pour les personnels de toutes les catégories de l'Éducation publique, de se former pour mieux connaître les vrais visages des extrêmes droites dont l'histoire, les discours et les programmes sont en tous points éloignés des valeurs que nous défendons !

C'est une première étape qui en appelle d'autres, à commencer par ce document, issu des travaux engagés lors de ce stage et impulsé par cinq organisations syndicales et deux associations qui placent toutes l'éducation et la lutte contre les idées réactionnaires au cœur de leur action.

Connaître, comprendre, analyser ce qui se joue aujourd'hui dans et autour de l'école, comme dans le reste de la société est une nécessité pour mieux combattre les régressions sociales et pédagogiques et contribuer à réactiver collectivement le projet d'une autre éducation : émancipatrice, égalitaire et démocratique. ■

Extrême(s) droite(s) contre l'éducation

Leur école n'est pas la nôtre !

ULTIMALÉGALE UN JOUR, super-dirigiste le lendemain, « laïcité » chevillée au corps le matin, débordant « d'héritage chrétien » le soir... le discours du FN, qui incarne les différentes sensibilités nationalistes, adopte depuis des années, sans vergogne et sans peur des contradictions, la stratégie du caméléon ou l'art populiste de dire fort ce que « l'autre » est susceptible de vouloir entendre. Et peu importe qu'on ait dit le contraire dans la phrase précédente.

L'éducation ne déroge pas à cet empiricisme d'incohérences, mais il est possible de dégager les grands axes d'un « projet éducatif » des extrêmes droites, aux antipodes de ce que devrait être l'école d'aujourd'hui !

UN PROJET ÉDUCATIF PÉRIÉ

Surfant sur de fausses évidences martelées par des polémistes peu scrupuleux d'exactitudes (Finkielkraut, Polony, Brighelli, etc.), ce projet « éducatif » se construit avant tout en regardant en arrière, en cherchant dans un passé ténébreux et revisité des modèles d'éducation. Ainsi, l'école idéale serait celle d'hier... voire d'avant-hier. Le bon temps du « Certif », lorsque les jeunes en blouse savaient rester à leur place en alignant les lignes de copie suivant le modèle d'un enseignant tout aussi sergent-major que les plumes utilisées pour écrire. Une école de la discipline, de l'obéissance et de l'ordre. Une école image d'Épinal, idéalisée comme modèle d'une méritocratie républicaine que l'extrême droite de na-

guère vintpérât pourtant avec force car elle avait le tort d'être laïque et gratuite.

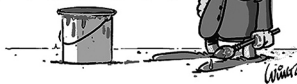
Mais l'histoire aime l'Ironie. Ceux qui dénonçaient l'école comme trop « démocratique » deviennent aujourd'hui les fervents défenseurs d'une institution qui, au milieu du XXI^e siècle, excluait plus encore que celle d'aujourd'hui. Le lycée ne s'ouvrait qu'à une minorité, qu'à une élite sociale qui pouvait ainsi se reproduire en toute tranquillité. Les autres devaient se contenter d'un minimum éducatif rendu acceptable par le plein-emploi et les perspectives de promotions que ce dernier offrait sur le moyen terme.

Notre lutte est sociale, syndicale et pédagogique

Nous sommes aujourd'hui dans un tout autre contexte : économique, culturel et technologique, avec des jeunes qui baignent dans des flux d'informations et de sollicitations contradictoires. La chasse aux papillons a fait place à celle aux Pokémon. Cela impose de prendre les élèves comme ils et elles sont, pas tels qu'on les imagine et de ne pas chercher dans le regret d'hier les recettes pour demain.

Et il ne suffit pas d'admettre les consternantes déclarations d'une dynastie de politiciens éducatifs... (suite au dos)

ÉDUCATION NATIONALE
À LA PRÉFÉRENCE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Une obsession historique

PETITE HISTOIRE DE L'EXTRÊME DROITE CONTRE L'ÉCOLE, DE L'ANTISÉMITISME DRUMONT À ROBERT MÉNARD...

■ LA MISÈRE AU PAS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE est une vieille obsession de l'extrême droite française. Depuis plus d'un siècle, elle éructe sa haine de l'égalité sociale ou entre les sexes et de la démocratisation de l'enseignement, prônant la sélection, la ségrégation et l'exclusion.

Dès la fin du XIX^e siècle, l'antisémite Edouard Drumont avec son journal *La Libre parole*, mène campagne contre la « co-éducation des sexes »¹ prôné par le pédagogue Paul Robin et obtient sa révocation.

Dans les années 1900, « l'Union des instituteurs patriotes » prend le relais et se mobilise contre les premiers syndicats d'instituteurs et d'institutrices en dénigrant une école « sans patrie » et décadente.

Dans l'entre-deux-guerres, le mouvement pour l'« École unique » cristallise les opposés, et, en premier lieu les cœurs de l'Action française, qui crée le Cercle Fustel-de-Coulanges pour combattre le « démocratisation » scolaire. Freinet fera les frais de ces enragés et sera poussé à la démission...

Le Régime de Vichy s'inspire directement du programme du Cercle Fustel-de-Coulange que fréquenta Pétain. Les enseignants sont les premières cibles de l'État français qui, en quelques mois, instaure un programme revanchard de « rééducation nationale », interdicte les syndicats, bâillonne les éléments « subversifs », supprime les Écoles normales (ces « séminaires maléfiques de la démocratie »), financent à parité le public et le privé et rattachent les crucifix aux murs des écoles.

La Guerre d'Algérie réactive cette haine : sept directeurs des Centres sociaux et éducatifs créés par Germaine Tillon sont exécutés par l'OAS et la bibliothèque universitaire d'Alger est incendiée...

À partir de la fin des années soixante, des officines d'extrême droite, comme le Grèce², visent la conquête d'une hégémonie culturelle. Leur combat se veut idéologique et lexical, les termes « galitarisme », « droit-de-l'hommeisme » « sociologisme » ou « pédagogisme » sont martelés dans les débats et les médias. Le « collège unique » focalise les attaques qui commencent à dépasser les seuls cercles extrémistes.

Le FN rêve alors de s'implanter dans la société civile et crée, en 1987, le Cercle national de l'enseignement qui deviendra, sous l'impulsion des mégristes, le Mouvement pour une éducation nationale (MEN), pseudo-syndicat et association de parents d'élèves. Les enseignants, considérés par Jean-Marie Le Pen comme des « crasseux/râleurs flâneurs de shits », sont jugés responsables de la décadence de la société.

Pour l'héritière Marine Le Pen, ils et elles deviennent un public à séduire et conquies. C'est l'objectif du Collectif Racine³, initié par Florian Philippot. Son projet est de « Redresser les corps, redresser les esprits pour redresser la nation ». Leur nostalgie d'une école de la République fantasmée n'empêche pas les liens avec les milieux intégristes catholiques, dont certaines figures participent Collectif Racine. Quant aux comploteurs de la Journée de retrait de l'école (JRE*) allié aux réseaux d'Alain Soral et aux traditionalistes partisans des écoles privées hors contrats proches de la Manif pour tous, ils se sont retrouvés à Béziers, en mai 2016, à l'invitation de Robert Ménard, élevant tout haut de « passer l'école de Mai 68 au karsher ». Leur haine de l'égalité et de la démocratie reste intacte... ■



Une rhétorique conspirationniste

À L'ÈRE D'INTERNET, du buzz, des blogs et des réseaux sociaux, l'extrême droite dispose aujourd'hui d'un vaste relais qui utilise la désinformation, les peurs, les préjugés, le sensationnalisme et toute une pseudo-pensée complotiste à des fins réactionnaires.

YouTubers isolés, mouvements organisés, voire partis politiques, tous se présentent comme des « anti-système éclairés » prétendant dévoiler au grand jour les vérités cachées et les « machinations secrètes » fomentées par d'imaginaires groupes d'individus qui dirigeraient le monde et seraient à l'origine de chaque événement : complot sioniste ou homosexuel, secte Illuminati, ordre franco-maçonn...

Par exemple, l'école serait selon eux pour ambition secrète d'apprendre la masturbation aux enfants, de travailler les garçons ; manuels scolaires et professeurEs d'Histoire mentiraient afin de dissimuler un « complot juif » ; parallèlement, un « grand remplacement » serait en cours pour islamiser silencieusement la « civilisation » occidentale...

Par le recours à la propagation de rumeurs virales en tous

genres, qui se répandent instantanément et se renouvellent sans cesse sur la toile, cette complotisme procède à une réécriture permanente de l'Histoire et de l'actualité afin d'aligner, sous couvert de « liberté d'expression », des idées xénophobes, racistes, sexistes et homophobes.

Ainsi, face à la complexité du monde et en s'appuyant sur une défiance légitime vis-à-vis des médias et des discours officiels, cette propagande qui rencontre une large audience stérilise toute pensée réellement critique et nous amène à nous interroger sur notre rapport au savoir. C'est donc aussi une véritable éducation aux médias et un combat pédagogique qu'il faut mener pour armer l'école et la jeunesse contre tous ces manœuvres du néofascisme 2.0. ■

RESSOURCES

Les Debankers : le site des « Debankers des rumeurs / boax d'extrême droite » : www.debankersdeboax.org

Conspiracy Watch : Observatoire du conspirationnisme et des théories du complot : www.conspiracywatch.info

★ DÉCRYPTAGE

CO-ÉDUCATION DES SEXES : au-delà de la mixité, il s'agit de promouvoir une même éducation à toutes et tous.

ÉCOLE UNIQUE : l'école de Ferry reposait sur une séparation des ordres d'enseignement, le primaire pour le peuple, le secondaire, public mais payant avec ses filiales de recrutement spéci-

fiques, pour les dominants. Le projet d'école unique visait à fusionner ces deux ordres.

GRÈCE (Groupe de recherche et d'étude de la civilisation européenne) ou « Nouvelle droite ». C'est la matrice de la reconquête idéologique de l'extrême droite (dont est issu par exemple l'heure actuelle).

COLLECTIF RACINE (LES « ENSEIGNANTS RETROUSSES ») : l'objectif de cette officine, premier des collectifs lancés par le Rassemblement Bleu Marine, est d'offrir le monde scolaire avec une rhétorique réactionnaire de « redressement » de l'école, des esprits et des corps.

Extrême(s) droite(s) contre l'éducation

Ces réseaux à l'assaut de

l'école publique

« C'est une véritable « nébuleuse » réactionnaire qui investit aujourd'hui le champ médiatique pour y distiller son « anti-égalitarisme » et se lamenter de la « déglutination » de l'école et de la civilisation. Elle rassemble trois grandes familles de pensée qui s'opposent parfois, se recoupent aussi et s'allient au gré des circonstances.

Il y a d'abord la droite identitaire, autoritaire, élitiste. Ennemie de l'égalité et de la démocratie, elle considère l'école comme l'instrument du « Grand remplacement » et occupe le paysage médiatique (et pas seulement sur le Net...) pour mieux instaurer son hégémonie culturelle.

Le second pôle, c'est celui des catholiques traditionalistes qui voient dans l'ultra-libéralisme un levier pour promouvoir un enseignement religieux. Libéré de tout contrôle (SOS éducation, Radio Courtoisie, la Fondation pour l'école, Civitas, etc.). Partisans du « Chaque éducation », ils considèrent toujours l'enseignement



public comme l'ennemi à abattre, l'école « du diable » aux mains des « socio-communistes ». On les a vu à l'œuvre avec la Manif pour tous, la mobilisation contre l'enseignement visant à déconstruire les stéréotypes de genre à l'école (JRE, vigi-gender, etc.), mais aussi à travers l'ouverture d'écoles hors contrat (Épargne Banlieues) : uniformes, saluit au drapeau, etc.).

Enfin, le troisième courant, c'est celui du national-républicanisme : l'école y est au cœur d'un projet politique qui entend dépasser les clivages gauche/droite autour de la souveraineté nationale et du redressement du pays.

En 2013, le FN lance son cercle d'enseignants patriotes (« le Collectif Racine »). Si la plupart des ans animateurs sont issus du souverainisme, tout comme Florian Philippot, le promoteur de l'encrage du FN dans la société civile, les parcours sont multiples... Et leur rêve est de fédérer la nébuleuse réactionnaire. ■

L'école laboratoire de la rééducation frontiste



DEPUIS MARS 2014, environ 453 000 personnes vivent en France dans une municipalité d'extrême droite. Onze mairies sont gérées par le FN, ou par un maire élu avec le soutien du FN. Quatre autres communes sont dirigées par la Ligue du Sud, petit parti d'extrême droite présidé par l'ex-FN Jacques Bonnard. Se servir des mairies conquises en mars 2014 comme des vitrines pour démontrer la capacité « à gouverner » et préparer 2017, tel est le projet du FN, en évitant les scandales et les actes susceptibles de créer trop de mauvaises publicités.

En ce qui concerne ce projet de gestion « soft », c'est raté : « chasser le naturel, il revient au galop ».

Les possibilités d'intervention des maires sur l'école, son fonctionnement, ses programmes sont limitées, alors ils se rabatent sur la culture, le périodique et l'accompagnement social qui permet aux élèves vivant dans la précarité de suivre leur scolarité dans des conditions de vie décente et bien sûr, en attaquant les syndicalistes, enseignants et les associations de parents d'élèves qui organisent la résistance.

À cela s'ajoute l'infecte finalité du programme de « extrême droite », la préférence nationale, que ces maires ne peuvent pas encore mettre en pratique, mais dont ils développent, insidieusement, la perspective par leurs déclarations et leurs décisions discriminatoires. Les quelques exemples suivants, parmi beaucoup d'autres, en sont l'illustration.

À Béziers, la municipalité s'est illustrée en réservant la participation aux activités périscolaires aux seuls enfants dont il est prouvé qu'un des deux parents travaille. À cela, s'ajoute la suppression de l'étude surveillée du matin, remplacée par un simple accueil.

Contre les gens du voyage, le maire de Cogolin a rédigé ce communiqué abject : « À l'occasion de l'arrivée importante de gens du voyage, la mairie demande aux résidents de rester vigilant et de signaler à la

police municipale tout comportement suspect ». Le maire s'oppose à la présentation d'une danse orientale au Gala des Associations : « Si ils veulent vivre comme en Orient, les frontistes sont ouvertes ».

À Hayange, le maire, Engelmann écrie : « La danse orientale est incompatible avec le Front National ». À Fréjus, le maire met fin à la subvention du Centre Social de Villeveuve. Au Pontet, le maire FN décide de la fin de la gratuité des cantines scolaires pour les enfants issus de familles démunies.

Le maire de Beaucuire, dans une tribune aux relents racistes publiée sur un site du FN, signale les enfants issus de l'immigration qu'il est, à son grand regret, obligé d'inscrire dans les écoles de « sa » ville. Il parle ainsi de 22 enfants (sur les 16 000 habitants de la commune) et les désigne à la vindicte populaire : « ces élèves, pour la plupart originaires du Maghreb et/ou de nationalité espagnole grâce à l'Europe passoire et laxiste en matière de naturalisation et de droit du sol ».

À Marseille, Stéphane Ravier et ses acolytes du FN dans une même logique discriminatoire votent contre les subventions de la dizaine de centres sociaux de la ville ou contre la réhabilitation de l'école de la Buserrie. Face à cela, les parents et les enseignants refusent la venue des élus FN, le conseil d'école est suspendu et le maire, Stéphane Ravier déclare vouloir éradiquer les « nébuleuses rouges du quartier ». Ce qui est dit long sur la nature fascisante du FN et l'arnaque de sa « dédémocratisation ». Les enseignants du Lycée Paul-Langevin à Beaucuire l'ont expérimenté, quand, ayant refusé de serrer la main du maire, ils et elles se sont fait insulter dans la presse : « Syndicalistes sans éducation, privilégiés, aigris et sectaires dont le comportement n'a rien à envier à celui des racailles. »

Tous ces exemples doivent nous conforter dans notre volonté d'informer sur les pratiques totalitaires et violemment discriminatoires des mairies d'extrême droite afin de se mobiliser, tout-tois ensemble, enseignants, éducateurs et éducatrices, parents d'élèves et syndicalistes, avec celles et ceux qui subissent et résistent à l'acceptable. ■

JRE (COMITÉ DE RETOUR DE DROITE) ET VOISINS dans le village de la Manif pour tous. Les réseaux intégristes (de toutes confessions) se sont mobilisés contre les enseignements de l'ABC de l'égalité. Cet appel au boycott scolaire a été complétement relayé par la galaxie comploteuse (Dieudonné, Sorat).

FONDATEUR POUR L'ÉCOLE, BARRAGE BANLIEUES : proches de la Manif pour tous, ces « ultra-libéraux » du marché scolaire rêvent de créer un vaste réseau d'écoles privées hors contrat. CHAQUE ÉDUCATION : projet néo-libéral, mis en place dans la Cité de Périnet, qui démontre la possibilité aux familles de financer l'école - pu-

blique ou privée - de leur choix afin de casser le service public. Porté par le FN jusqu'en 2007, c'est devenu la revendication des intégristes. GRAND RENFORCEMENT : nom donné par Renaud Camus à une stratégie « orchestrée » des médias et l'école de « remplacement » des « Français de souche » par les immigrés.

Bibliographie

Histoire et actualité du FN

De Le Pen à Le Pen, continué et repris.
Jean-Paul Gautier, Syntexis, 2016, 9 €. Une analyse du « nouveau » Front National, depuis l'accession de Marine Le Pen à sa tête. Une mise au point salutaire.

Sur le thème de l'école
L'école des néo-publiques, la pédagogie noire du FN et des néo-conservateurs, Gregory Chamblin, Libertoia, 2016, 10 €.

L'histoire et l'actualité de l'éducation des réactionnaires pour les fondateurs éducatifs, de Dupont à Fillon-Khod et Digne.

La métricherie républicaine : altisme et acolarisation de masse sous le FN
République, Jérôme Krop, PNR, 2014, 17 €.

Comprendre comment l'école altiste s'est installée chez nous et à quel point elle est liée à l'origine de notre école.

Sur les mairies brunes
L'émire sur mairies brunes, Vika, Syntexis, 2016, 5 €. Voici des faits et chiffres du FN et de ses alliés après un an d'exercice du pouvoir municipal dans les quinze villes qu'il occupent depuis le printemps 2014.

Instrumentalisation de l'histoire
Les histoires de garde, William Bion, Agence Chryse, Libertoia, 2016, 12 €. Cet essai tire la sonnette d'alarme contre les répts idéologiques d'une histoire « nationale » empliée comme un support au populisme le plus rétrograde.

Outils militants à fins pratiques
Extrême(s) droite(s) contre l'école, Éducation contre extrême(s) droite(s), Mairie école - GQC, n° 3, 2016, 9 €.

Un numéro issu du stage instrumental de mai 2014 qui vise à fournir une rigoureuse analyse et pédagogie.

En finir avec des écoles faussées par le FN
Fausser programmes par l'école, Vincent Edin, Éditions de Libertoia, 2016, 6 €.

Cet ouvrage réplique, fait, chiffres et analyses à l'appui, à près de 80 slogans défilés pendant l'été 2014.

Face au FN et à toute l'extrême droite, réponses et tactiques syndicales 1
Vika, 2016, 2 €. Une boîte à outils, un recueil d'expériences, un encouragement au travail syndical unitaire, un vaccin contre la désignation.

Stitographie
Décryptages, infos, actualités

www.info-les.org le site du réseau Vias (Digitalité et Initiatives Syndicales Antifascistes)
www.info-les.com le site de La Horde
www.information-syndicale.com le blog « L'école des néo-conservateurs et du FN ».

Voir Ressources - Copropriétéisme - à l'intérieur

Extrême(s) droite(s) contre l'éducation

Autorité, inégalités, identité... leurre programme !

(suite de la première page)

QU'ON NE S'Y MÉPRISSE PAS, chez les Le Pen, du grand-père à la petite fille, du beau-fils à la grande fille, on se permet de dire tout et son contraire afin de ratisser le plus large. L'idéalisation de l'éducation d'hier n'a pas d'autre objet que de dénoncer et discréditer celle d'aujourd'hui afin de lui administrer un remède absolu : la privatisation.

C'est le rêve d'officines liées à l'extrême droite (SOS éducation, Fondation pour l'école) : la fin du service public d'éducation par l'instauration du « Chèque éducation », véritable outil d'amortissement d'un système scolaire qui, bien qu'imparfait, reste le seul garant de « vivre ensemble ».

Aussi, en attendant et pour faire diversion, là où les acteurs et actrices de l'éducation regrettent les échecs de notre système et dénoncent le manque de moyens pour réellement le démocratiser... les extrêmes droites profitent du malaise et du manque d'investissement pour revendiquer des méthodes pédagogiques qui confinent au dressage en dénigrant syndicats, enseignants et pédagogues comme responsables des échecs.

Seule solution : la mise en concurrence des systèmes, des écoles, des élèves, des enseignants... avec de plus grandes facilités pour les écoles privées et la mise à l'index de l'idéal d'une école pour toutes et tous !

Plus question d'émanciper l'ensemble des élèves, de les amener le plus loin possible. Dans un monde de compétition, il y a des « perdants » et des « gagnants », des « méritants » et des enfants « qui ne sont pas... » et qu'importe que ce soit toujours les mêmes. Il faut l'accepter comme une évidence, un fait naturel : il y a celles et ceux qui auraient certains dons et d'autres pas, il y a celles et ceux qui seraient « manach-ils » et les autres « intellectuels-ils ».

L'école n'est dès lors plus qu'un instrument supplétif de l'économie nationale. Il faut de la rentabilité, un retour sur investissement rapide et dans cette logique, elle devient d'abord un coût. Oublié le projet de société structurant. L'humanisme, même imparfaitement réalisé, d'une éducation émancipatrice, une éducation nationale chargée de former des individus conscients des enjeux de la société dans laquelle ils et elles vivent ! Il faudrait « mériter » l'éducation que l'on reçoit et cela ne convient pas, l'apprentissage sera la pour celles et ceux qui n'arrivent pas. Peu importent les raisons de leur échec. Peu importe que l'apprentissage n'ait jamais fait la démonstration de son efficacité. « Leur école » n'a plus

pour but que d'être une antichambre de l'entreprise et du marché du travail. Succursale à former des producteurs et des consommateurs obsédants pour une élite économique libre de se perpétuer au milieu de dynamiques de politiciens inamovibles.

Le FN et la droite extrême profitent du malaise et du manque d'investissement pour revendiquer des méthodes pédagogiques qui confinent au dressage en dénigrant syndicats, enseignants et pédagogues comme responsables des échecs.

« Vous trouvez que l'éducation coûte cher ? Essayez l'ignorance ! » déclara Abraham Lincoln à celles et ceux qui lui reprochaient de vouloir investir dans l'école. 150 ans après, sa phrase conserve toute son acuité. La question est aujourd'hui de savoir si l'on peut encore avoir de l'ambition pour l'éducation nationale. Si le savoir, la culture, l'esprit critique... restent ou non des piliers structurants de notre avenir et comment la pédagogie doit participer à cette construction. Évidemment pour nous la réponse est affirmative... même si cela n'a rien d'évident. Même si nos organisations continuent d'avoir des divergences sur certaines questions, sur certaines priorités, sur la lecture de certains faits... elles restent persuadées qu'il y a pas d'enfant perdu d'avance, que l'éducation, la culture sont les secteurs de l'émancipation humaine. Persuadées aussi, que c'est en donnant plus de poids à l'éducation, à l'école, en faisant confiance aux enseignants et aux jeunes... que l'on pourra relever les défis démocratiques, économiques et écologiques dont l'urgence n'est plus à démontrer. ■

S'informer, se rassembler, se mobiliser...

Au terme des deux journées de stage inter-syndical sur les extrêmes droites contre l'éducation, une conviction partagée : il ne faut pas s'arrêter là... Nous invitons donc les syndicats de l'éducation à organiser de manière unitaire, de telles rencontres, sur le temps de travail, dans le cadre du droit à la formation (ouvert aux syndiqués et non-syndiqués). Les organisations et les formations restent à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches et l'organisation, n'hésitez pas à contacter via leurs organisations respectives.

— Les organisations d'Ile-de-France







Chapitre 5

CHRONIQUES
(1^{ER} SEMESTRE 2017)





Le premier semestre 2017 est présenté ville par ville, sauf pour le Var et le Vaucluse, départements plus contaminés.

FREJUS BETON, POGNON, INTIMIDATIONS

Les mois se suivent et se ressemblent à Fréjus sous la mandature du sénateur-maire FN : politique antisociale, bétonnage «de luxe», atteinte aux libertés d'expression et copinage en sont les constantes.

David Rachline n'empêche pas les bureaux de La Poste de fermer ; les services publics, à destination de l'ensemble de la population, ne sont visiblement pas sa priorité : la mairie FN a validé la fermeture de trois bureaux, malgré les pétitions des riverains. Combien de personnes âgées sont aujourd'hui obligées d'aller beaucoup plus loin pour retirer leurs petites économies et faire leurs démarches ?

Par ailleurs, il supprime le local mis à disposition d'une association de quartier : l'Association pour la qualité de la vie à la Tour de Mare (AQVTDM), qui existe depuis de très longues années dans un quartier de 8 000 habitant·es. Le discours «social» du FN n'est que de la poudre aux yeux !

Par contre, les tentatives de bétonnage vont bon train, mais avec des succès mitigés. Devant la fronde des boulistes et des riverains, le maire a dû abandonner un projet immobilier de luxe. Il avait envisagé de faire construire un parking souterrain, sous le boulodrome

de la République (près de Fréjus-Plage), avec comme perspective d'y voir aussi construire « quelques logements de luxe en front de mer » et « un hôtel afin de dynamiser l'attractivité touristique ». Mais la mairie persévère et a engagé un processus de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la base nature pour une « évolution qualitative » d'un site de 3,5 hectares, situé en bord de mer. En clair bétonner un peu plus le littoral, mais sans le dire. Ficelle tellement grosse que le commissaire-enquêteur a donné un avis défavorable au projet.

Dernier projet en date: déclasser plus de huit hectares de terres agricoles de la vallée du Reyran pour y installer une déchetterie et des services techniques de la ville. Mais là encore la mobilisation des agriculteur·trices, soutenue·es par plusieurs associations et par la Confédération paysanne, s'organise. Une pétition a déjà récolté plus de 900 signatures à la mi-mai contre ce projet.

Mais le FN n'est pas à une contradiction près: le gouvernement ayant prévu la construction d'une nouvelle prison à Fréjus, David Rachline a dit son opposition à cette décision. Prise de position qui va pourtant à l'encontre de ce que prône son parti d'extrême droite, qui souhaite créer des places de prisons en nombre très important. C'est ce que rappelait d'ailleurs Marion Maréchal Le Pen le 3 mars 2017, au cours d'un meeting à Bandol. David Rachline n'est pas devenu humaniste, c'est juste qu'il trouve qu'une prison ferait de l'ombre au tourisme de sa ville... bref, plus de prisons, mais pas chez eux!

Sur le front du copinage, à noter la nomination du nouveau directeur de l'école de musique qui a fait polémique. Normal, il s'agit d'un ancien candidat FN

aux élections départementales (David Artel, canton de Flayosc). Le copinage dénoncé pour les autres partis est quelque chose de normal au FN.

Mais c'est sur le terrain de la restriction des libertés publiques que la mairie fait flèche de tout bois : elle utilise le bulletin municipal *Fréjus Magazine* à des fins de propagande. Le magazine publie les discours politiques de David Rachline, passe son temps à y dénoncer les articles de *Var Matin* qui critique sa gestion de la ville et son attitude face aux journalistes, mais aussi ses opposant-es politiques et associations de la ville qui ne lui conviennent pas.

David Rachline, comme pour se justifier de museler la presse, a annoncé lors d'un conseil municipal, que «*la communication de la ville s'effectuera uniquement au travers du journal municipal avec des journalistes rémunérés par la ville*» et «*sur les réseaux sociaux avec des militants chargés de diffuser la propagande municipale officielle*».

L'opposition est empêchée de jouer son rôle en conseil municipal. Le maire remplit la salle du conseil avec des activistes de son parti pour faire huer les élu-es de l'opposition dès qu'ils et elles s'expriment. Pour être sûr de son coup, il les fait entrer dans la salle avant l'ouverture au public afin de prendre un maximum de places. En conseil municipal, à une élue d'opposition qui demande si le dispositif de sécurité pour le concert de Johnny Halliday était suffisant, David Rachline répond : «*Mêlez-vous de vos fesses!*» Lors d'un conseil précédent, une conseillère frontiste lui avait lancé «*Mais ferme-la ta gueule!*» Grossièretés et provocations sont le quotidien de cette politique d'intimidation.

Un mot enfin sur le feuilletton de la mosquée qui continue. Le jugement en appel du 21 mars 2017,

tout en jugeant illégal le permis de construire, n'a pas réclamé la démolition de l'édifice et donc autorise la poursuite de son ouverture au culte. Insupportable pour le maire de Fréjus qui du coup se pourvoit en cassation, au nom de l'«*incohérence manifeste*» de la justice. Le FN, lui, reste cohérent et constant dans sa haine antimusulmane.

LE LUC TETES BASSES ET MAINS SALES

Quelque part entre gestion opaque, copinage et amateurisme le troisième maire FN du Luc-en-Provence (après la démission des deux premiers) navigue à vue : La municipalité frontiste avait commandé un audit financier, mais a refusé de débattre de celui-ci avec les autres élus du conseil municipal. Elle laissait toutefois la possibilité de le consulter, à la condition expresse de ne pas communiquer sur ce sujet, invoquant la propriété intellectuelle liée au cabinet ayant rédigé cet audit !

La lutte acharnée de l'association Ensemble pour Le Luc (membre de la Codex-83), en saisissant la CADA et le préfet du Var, a permis la publication de cet audit.

D'autre part, la mairie FN avait dénoncé le contrat de la SAGEP chargée de réhabiliter le centre-ville un an après son arrivée aux affaires. De l'aveu même du maire, cette dénonciation du contrat coûte en provision près de 900 000 euros par an à la ville ! Afin de donner un vernis social à sa politique, la mairie a décidé de proposer les services d'une mutuelle communale. Elle suit en cela les municipalités FN de Fréjus, Le Pontet, Hénin-Beaumont et Camaret-sur-Aigues.

Quelle coïncidence! Cette prétendue «mutuelle» est dirigée par un courtier en assurances... d'abord proche de Mégret en 1998, puis à l'initiative d'un réseau de soutien à Marine Le Pen dès 2008: Énergie bleu marine (voir *Le Monde*, 21-22 mai 2017).

Le recyclage des copains et de leurs petites affaires est donc bien une constante du parti frontiste.

Au chapitre de la politique antisociale, la mairie a décidé de faire payer les «nouvelles activités pédagogiques» (NAP) un euro de l'heure. Pour un parti qui dit être du côté des classes populaires, ce sont elles qui feront les frais de cette nouvelle mesure.

Par contre, on ne lésine pas sur les dépenses de sécurité: quatre agents ont été recrutés en plus des six déjà en fonction. Ils sont peu à peu équipés de bâtons télescopiques et de bombes lacrymogènes, avec le renfort des caméras de vidéosurveillance. C'est cela «la France apaisée» dont parle Madame Le Pen.

Mais c'est sur le terrain de la culture que la mairie du Luc se distingue par sa politique bas du front. Elle décide de ne plus poursuivre les concerts du «3^e vendredi du mois» à la salle de cinéma. Raison invoquée, le manque de moyens financiers.

Et quand le film *Chez nous* de Lucas Belvaux est annoncé au cinéma municipal, le maire, Pascal Verelle annule la programmation en expliquant qu'il ne va pas «payer un film qui est ouvertement contre le front national». Cet acte de censure a été dénoncé dans une pétition à l'initiative de l'association Ensemble pour Le Luc.

COGOLIN

AFFAIRISME ET AUTORITARISME

Afin de présenter un budget équilibré, la mairie multiplie les tours de passe-passe afin de faire oublier ses dépenses et emprunts faramineux des années précédentes.

Ainsi, après le terrain du Yotel, la demeure Sellier, le terrain de l'ancienne maison de retraite, ce sont les terrains de Notre-Dame des Anges que le maire veut vendre à des promoteurs.

À ce jeu de bonneteau immobilier, il est gagnant... sur le papier, escomptant des recettes mirobolantes... dans l'avenir! Mais tout n'est pas si simple : les contestations juridiques d'associations, de riverains, et aussi de certains services de l'État se multiplient sur tous ces projets, retardant leur mise en œuvre.

Mais, avant l'élection présidentielle, M. Lansade était content de lui; il se permettait d'annoncer une baisse de 5% des impôts locaux et en même temps se vantait que, sur Cogolin, le prix de l'immobilier avait augmenté de 4%. De quoi satisfaire les rentiers mais certainement pas les Cogolinois-es les plus modestes qui ne pourront bientôt plus se loger dans leur ville.

Cet affairisme se double d'une tendance accrue à l'autoritarisme et aux tentatives de musellement de toute opposition. En réunion du conseil municipal, le maire a ainsi demandé à un policier municipal de retirer le micro d'un élu d'opposition (ex-membre de la majorité FN).

Fin mars, la majorité frontiste a décidé de modifier le règlement intérieur des séances du conseil municipal, imposant que les questions de l'opposition soient envoyées à l'avance au maire.

BIEN SUR QUE J'AIME LES
PROFS... QUAND ILS NE
SONT PAS NOIR, ARABE, JUIF
HOMO, COMMUNISTE, SOCIALISTE
SYNDICALISTE ...

MERDE...
J'EN AI TROP
DIT!!



ET QUI VIENT
POUR MOI!!

À la même séance, elle fait voter le paiement des salles de réunion municipales pour la plupart des associations (jusqu'à 150 euros pour une grande salle).

Pour parfaire le tout, *Var Matin* trop critique aux yeux du maire est désormais *persona non grata* à la médiathèque.

Circulez il n'y a rien à voir !

VAR LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Les résultats électoraux des présidentielles dans le Var ne montrent pas, *a priori*, de changements qualitatifs par rapport aux régionales de 2015. Par ailleurs il est difficile de comparer ces deux élections aux enjeux très différents. Notons seulement que quatre nouvelles villes : Sainte-Maxime, Bormes-les-Mimosas, Cavalaire et La Londe-des-Maures ont mis pour la première fois le FN en tête au deuxième tour et qu'il maintient ses fortes positions dans le moyen Var. À Cogolin, le FN recule de 4%, tout en maintenant le FN en tête.

Durant la campagne présidentielle, le FN a peu mis en avant sa gestion municipale, malgré la présence de David Rachline comme directeur de campagne. Du coup, à part les affichages massifs et quelques meetings, il y eut peu d'actions spécifiques des frontistes varois.

À noter néanmoins qu'à Toulon, après les propos d'Emmanuel Macron sur la colonisation, de nombreux pieds-noirs et harkis ont appelé à protester au cours d'un rassemblement avant le meeting de ce dernier. La foule, soutenue par de nombreux membres du FN local, ou d'anciens de l'OAS, a hurlé des slogans violents. Lors de la bousculade, un policier

prend notamment un coup. Si prompt à dénoncer les manifestations sociales et les débordements contre les forces de l'ordre, ici, le FN n'a pas eu un mot de soutien au policier agressé...

Un militant FN, Jérôme Cochet, qualifia Théo de racaille dans un tweet (Théo est le jeune homme ayant subi les violences de quatre policiers d'Aulnay-sous-Bois, un viol avec matraque). Marine Le Pen, dans *L'Émission politique* du 9 février 2017, trouva ce tweet «éminemment condamnable» de la part d'une personne dont elle estime «qu'il ne doit pas être si important que ça». Rafrichissons-lui la mémoire : cet individu est secrétaire du Front national de la 2^e circonscription des Alpes-Maritimes, et chargé de communication de David Rachline, lui-même directeur de campagne de Marine Le Pen.

Durant toute la campagne, l'exposition «Le FN au bout du crayon» initiée par des associations et dessinateurs de presse anti-FN a parcouru la région PACA avec des passages dans le Var à Ramatuelle et à Cogolin (sur un terrain privé à défaut de disposer d'une salle).

La CODEX-83 a sorti un tract départemental : «Pas une voix pour le Front national» et a organisé une réunion publique regroupant une centaine de personnes à Correns le 31 janvier.

VAR LES LEGISLATIVES DE JUIN

Dans la 4^e circonscription le candidat du FN sera Philippe Lottiaux, directeur général des services (DGS) de Fréjus et conseiller régional. Rappelons qu'il a été DGS à Levallois-Perret (dont le maire est Patrick Balkany) et qu'il était candidat du FN pour

les élections municipales à Avignon (il y siège toujours dans l'opposition).

Parachutage en règle... Philippe Lottiaux, est aussi connu sous le nom de Philippe Bacart, qui s'est produit sur des scènes parisiennes de 2010 à 2012. Dans ses spectacles dits «*politiquement comique*» ou «*Les fabuleuses aventures de Patmol 1^{er}*» (!?!), il disait, par exemple : «*On évitera aussi Le Pen. Très gras. Pas beaucoup d'accords à faire. On en a sorti une version light : la marinade. Mais ça s'accorde pas mieux.*» Le suppléant de Patmol 1^{er} sera Monsieur Lansade, le maire de Cogolin.

Dans la 8^e circonscription, Pierre Jugy, maire sans étiquette de Tourtour, est candidat soutenu par le Front national. Dans la presse, alors que les rumeurs allaient bon train sur son passage au FN, il annonçait ne pas vouloir être candidat de ce parti. Il ne sera que soutenu par un parti dont il partage la totalité des 144 propositions du programme aux élections présidentielles.

Dans la 6^e circonscription, le FN parachute Jérôme Rivière. C'est un ancien du Parti républicain, de l'UDF, et de l'UMP. Il passera ensuite un temps par Libertas mouvement eurosceptique créé pour les élections européennes de 2009. Libertas a été dirigé en France par Philippe De Villiers (Mouvement pour la France) et Frédéric Nihous (Chasse pêche nature et tradition).

Cela a mis en colère Laurent Lopez, un des responsables du FN varois, conseiller municipal de Brignoles. Début mars 2017, dans une lettre ouverte il explique démissionner du FN pour raison de santé, mais aussi parce qu'il n'est pas présenté par son parti aux législatives. Il vient récemment d'annoncer sa candidature «sans étiquette» et en profite pour

attaquer violemment... Marion Maréchal Le Pen dans *Var Matin*. Il faudra attendre la fin de la séquence électorale pour voir si les tensions et les dissidences individuelles, dans le Var et ailleurs, prennent de l'ampleur et entrent en résonance avec une possible crise politique au sein du parti frontiste.

MANTES-LA-VILLE ISLAMOPHOBIE HYPERACTIVE

Le maire FN de Mantes-la-Ville, Cyril Nauth, a poursuivi en 2017 sa gestion étriquée et injuste de la ville. Pas de projets significatifs, mais la réduction systématique des aides aux plus démunis et la constante stigmatisation de la communauté musulmane.

Le feuilleton de l'opposition du maire à la construction de la mosquée semble enfin clos aux dépens de Cyril Nauth. En mai 2017, le tribunal de grande instance de Versailles oblige la ville à publier le droit de réponse de l'AMMS dans le magazine municipal qui peut ainsi récapituler les procès perdus par le maire contre l'AMMS : sept condamnations et 12 000 euros de frais à verser à l'association depuis mai 2015.

Mais cette défaite n'empêche pas les chicanes permanentes, maintenant avec l'association El-Fethe : changement des serrures du local mis à disposition, opposition au projet d'une deuxième mosquée dans le quartier des Merisiers...

La stigmatisation des musulman·es se fait aussi de façon plus sournoise. En février dernier, le conseil municipal a pris connaissance du nouveau règlement des établissements de la petite enfance. Le préambule indique : *« Les enfants et les familles y sont accueillis dans le respect du principe de laïcité et de neutralité. De ce fait,*

aucune fête religieuse, pratique religieuse ou signe religieux ne peut être admis dans la structure.»

Et le maire commente : *«Il faut bien distinguer les aspects qui relèvent du culturel, il est évidemment hors de question d'imposer un culte aux enfants dans les structures municipales, mais en revanche nous sommes en France et donc la culture Française est en partie concernée par des éléments qui relèvent du christianisme, bien entendu.»* «Bien entendu», ce sont les musulman·es qui sont ainsi visé·es.

Et ce contexte encourage des actes ouvertement islamophobe de groupes de la droite extrême : collage d'une affiche du parti de la France sur la mosquée «Ni minarets, ni charia. La France aux Français», rappelant le dépôt intentionnel de sandwiches au jambon il y a quelques mois.

En mars, c'est une agression contre l'arbre de la laïcité qui confirme l'activité de ce type d'activistes. Planté en 2009 par l'Association des libres penseurs des Yvelines pour commémorer la loi du 9 décembre 1905 séparant l'Église et l'État, il a été scié nuitamment, comme trois autres dans le département. Ces actions ont déjà été menées dans d'autres villes, et soutenues par des sites de la fachosphère comme *Breiz Atao* ou *Le Rouge et le noir* : *«Face au front uni de la République se lève une armée qui n'est plus silencieuse et qui compte bien peser face à ce système inique qui a déclaré la guerre à la France et à la foi.»*

Pour ce qui est de la gestion communale, aucun projet, sauf d'économies budgétaires aux dépens des plus fragiles. Aucun soutien aux services de proximité. Lors de l'annonce de la fermeture du bureau de poste Jean-Jaurès, le maire a seulement déclaré *«la fermeture de la poste n'est pas un problème»*. Pas un problème

pour qui? Et pour faire quoi de ces locaux qui appartiennent à la ville?

Mais une expression citoyenne continue à se faire entendre sur la ville par le biais du CRIC (Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes) qui, sur son site et par des actions de proximité, continue à «*favoriser l'expression démocratique et consolider le lien social à Mantes-La-Ville*» et dénonce avec fermeté les dérives de la municipalité frontiste.

Il faut également signaler la tenue d'un stage très suivi en janvier 2017 à Mantes la Ville: «L'école, cible des droites extrêmes», organisé par une intersyndicale CGT-FSU-Solidaires pour analyser et comprendre l'infiltration de la droite et de l'extrême droite dans le milieu éducatif.

C'est dans ce climat qu'il faut regarder les résultats de l'élection présidentielle à Mantes. Lors du premier tour, c'est Jean-Luc Mélenchon qui a créé la surprise en arrivant en tête du scrutin avec 28,56% des suffrages, bien devant Marine Le Pen (22,34%) et Emmanuel Macron (22,05%). Ce sont les bureaux de votes des quartiers populaires, les plus fragilisés par la politique du maire depuis son élection, qui ont fait la différence.

Pourtant, Cyril Nauth a tenté de gommer la chose dans un tract communiqué entre les deux tours: «À Mantes-la-Ville, Marine Le Pen réalise un score très satisfaisant qui montre la constance de l'électorat dans ses choix. En effet, nous enregistrons, sur les treize bureaux de la commune, une nette progression par rapport au premier tour des municipales de 2014 (un gain de plus de 500 voix)»...

Et il a fait passer sur le compte Facebook de la ville un appel à voter Marine Le Pen, ce qui est

parfaitement illégal. D'ailleurs le message a été effacé très vite et a fait place à un message d'excuse... Ce qui n'a pas empêché au final qu'Emmanuel Macron recueille plus de 68% des suffrages contre 31,96% à Marine Le Pen, soit un score qui dépasse de deux points les résultats nationaux.

Mais ce résultat ne doit pas occulter l'implantation FN dans la ville et dans les Yvelines.

Si on retient les pourcentages, en 2012, tant à la présidentielle qu'aux législatives, le FN recueille presque 20% des suffrages exprimés. En 2014, il dépasse 30%, tant pour les élections européennes que pour les municipales. Aux régionales, le score est un peu inférieur (28,69%), mais remonte à 31,96% aux dernières présidentielles...

À Mantes-la-Ville aussi, il convient de rester très vigilant.

MARSEILLE 13^E ET 14^E ARRONDISSEMENTS

Pour la deuxième année consécutive, la Fête du vivre ensemble a connu un immense succès. 4 000 personnes rassemblées, dans le parc de Font obscure, dans le 14^e arrondissement de Marseille. Chants, repas partagés, jeux, débats, amitié à tous les étages. Les oreilles du maire FN, Stéphane Ravier, ont sifflé une fois de plus, lui qui disait, il y a quelque temps déjà: *«Je vous en foutrais du vivre ensemble!»*

Ce sont plusieurs dizaines d'associations de quartiers, de centres sociaux, mouvements de parents d'élèves, associations culturelles, musicales, syndicats qui ont contribué à la réussite de cette fête populaire. Nous espérons qu'elle s'ancrera durablement dans le paysage du nord de Marseille et qu'elle fera longtemps

face aux politiques réactionnaires et racistes du maire de secteur FN.

Nous reproduisons ici un extrait du document du collectif du Vivre ensemble distribué durant la fête.

Ce que dit et pense le maire de notre secteur...

Depuis son arrivée à la mairie, à chaque proposition de subventions pour les centres sociaux, le maire sépare la liste en deux parties, ceux qui, d'après lui, ne font «que de l'administration» et ont droit à la subvention, et ceux pour lesquels le FN vote contre la subvention, parce qu'ils affichent leurs valeurs du «vivre ensemble» (UCS-13).

À la question «est-ce que le seul critère pour avoir droit à la subvention, c'est de plaire au maire? Qu'arrivera-t-il si par malheur votre parti arrive au gouvernement, est-ce que ce sera pareil pour tous vos opposants?»; S. Ravier se lance dans sa tirade favorite: «Pardi... bien sûr que ce sera pareil, pourquoi auraient-ils une subvention, alors qu'il y a 6 millions de chômeurs réels, 5 millions de gens mal logés, et que tout ça c'est la faute de votre politique d'immigration massive qui nous amène le communautarisme et le terrorisme, et vous voulez qu'on s'habitue à vivre avec. Alors que les Russes et Trump, eux, ont décidé de l'éradiquer, alors que vous refusez de revenir sur le libre-échange, vous allez encore voter pour le représentant de la banque Rothschild, le porteur de la dérégulation, de l'ubérisation, et vous osez nous donner des leçons politico-morales, il est temps de dépolitiser tout ça» (conseil du 29 mars 2017).

À propos de l'Espace culturel Busserine

«*Il sera fermé pour travaux*», M. Ravier répète que la mairie de secteur doit avoir son mot à dire sur la programmation puisque c'est lui qui paye l'orchestre «*cela ne doit pas être pour toujours un endroit où*

se réunissent quelques *apparatchiks* de la culture, *autoproclamés*, qui savent trouver la mairie de secteur pour payer» (conseil du 10 novembre 2016).

Et il sera encore plus clair: «Si l'ECB est encore ouvert, c'est parce que je le veux bien. [...] Depuis des années les conditions de sécurité ne sont pas respectées... le reste c'est un problème entre les agents et la DGS (direction des services) de la mairie de secteur, je ne m'en occupe pas. L'espace culturel devra devenir un CAQ (comité d'animation de quartier) comme les autres, pas moins, mais pas plus, avec une programmation exclusive vers la petite enfance; [P] arce que c'est mon droit régalien!» (conseil du 2 février 2017).

C'est la proposition d'une étude sur les possibilités de réhabilitation ou de destruction des copropriétés de Bel Horizon (3^e) et Maison Blanche (14^e) qui déclenche sa tirade favorite «Moi, j'ai grandi à la Maurelette. [...] C'est pas seulement un grand remplacement, c'est un total remplacement, familles au comportement arriéré, qui refusent de payer les charges, qui vivent à quinze dans un appartement, font tout et n'importe quoi. [...] Cité du vieux moulin plus d'éclairage public, les douaniers du trafic de drogue interdisent l'entrée. [...] Campagne Lévêque, on n'a pas pu faire les travaux sur les canalisations, [...] vous jouez sur la corde sensible avec votre politique délirante d'immigration, vous ne contrôlez rien, sinon le portemonnaie des contribuables, hé bien la vache à lait n'a plus de lait! Le 7 mai à 20 heures avec notre présidente vous verrez bien dans la pratique quelle sera notre politique!» (29 mars 2017)

Remettre l'école en ordre ! En mettant l'église au centre ?

L'école qui résiste et qui enseigne le vivre ensemble, est depuis toujours la cible des attaques du maire : *« Je fais la différence entre les enseignants et les militants. [II] faut en finir avec cette école gangrenée par la violence, le communautarisme et le trafic de drogue ; Avec votre idéologie vous avez laissé entrer dans l'école les pires dérives, en politisant l'école ; le cadavre du communisme empeste encore la politique française [sic] ! [...] Nous, nous ne faisons pas de politique »* (conseil du 30 mars 2016).

« Où sont-ils tous ceux qui nous donnent des leçons de morale, c'est plus facile de prôner la religion du vivre ensemble, il y a un gouffre avec vivre au milieu de la mixité ethnique [...]. Nos compatriotes n'en veulent plus, ils se sont poussés pour les accueillir mais maintenant c'est le cahot. Dans les classes douze dialectes différents, ce qui freine tous les autres [...]. En 6^e, 40% des élèves ne savent pas lire le français [...]. [T]out cela ne fonctionne pas, année après année, on a donné des moyens supplémentaires, mais le système s'est effondré [...], la famille a disparu, l'école s'est politisée, l'idéologie a pris le dessus. [...] Comment faire classe si l'anarchie règne dans la classe ? Quand j'étais gamin pour les mêmes bêtises, on prenait dix coups de règles sur les doigts, et quand je rentrais à la maison j'en prenais dix autres, il y avait un seul maître dans la classe, et les enfants n'étaient pas l'égal du maître ; aujourd'hui quand un gamin fait une bêtise c'est lui qui met une tarte au maître, ou alors il fait venir le grand frère [...]. L'anarchie s'est développée, le niveau s'est effondré, Il est temps de remettre l'église au centre du village ! » (conseil du 29 mars 2017).

Eh bien, nous, on met la Fête du vivre ensemble au centre du village !

VILLERS-COTTERÊTS

Depuis son élection en 2014, Franck Briffaut, le maire FN de Villers-Cotterêts, gère sa ville en essayant d'éviter les remous médiatiques.

Peu d'événements significatifs peuvent être signalés lors du premier semestre de 2017, à l'exception de son refus de commémorer l'abolition de l'esclavage lors de la célébration nationale du 10 mai en dénonçant une « *autoculpabilisation permanente* ». Et cela dans le droit fil de son refus de commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, le 19 mars. Il affiche ainsi, une fois encore, sa filiation idéologique avec le FN historique, version Jean-Marie Le Pen.

Le fort ancrage du FN dans la ville et ses environs a été de nouveau démontré lors de l'élection présidentielle. Le second tour a donné une très légère avance à Emmanuel Macron, avec 50,18% des suffrages. Mais le score de Marine Le Pen, avec 49,82% des suffrages reste parmi les plus élevés de ce scrutin.

Ce résultat n'est pas un accident, et prend sa place dans la progression rapide du vote FN à Villers-Cotterêts, comme dans tout le département de l'Aisne.

En 2012, il dépasse 26% à la présidentielle et dépasse 31% au premier tour des législatives. Le score des Européennes frôle les 40%, et l'envolée continue avec les élections municipales (41,53%) et régionales (49,37% au deuxième tour). Si un certain nombre de voix se portent ailleurs au premier tour de la présidentielle, le second tour accorde à Marine Le Pen 49,82% des suffrages, avec 2 255 voix, soit le plus grand nombre de voix jamais porté dans la ville sur ce parti.

Franck Briffaut s'en félicite : « *Il y a une recomposition de la vie politique française, c'est acté. C'est une satisfaction*

sur l'ensemble du scrutin. C'est bien nous contre tous les autres.»

L'Aisne devient un bastion frontiste, avec le Pas-de-Calais, et la séquence des législatives de juin 2017 a confirmé cette situation préoccupante.

BOLLENE TOUJOURS REACTIONNAIRE

Après les suppressions de centres sociaux et de moyens humains dans les écoles (Atsem, concierges...), M^{me} Bompard souhaitait mettre le stade municipal des Tamaris en vente. Ce stade est la seule installation sportive dans ce quartier excentré de Bollène, qui sert pour les pratiques physiques et sportives de l'école adjacente ainsi que pour les habitant·es du quartier.

C'était de nouveau une « attaque » contre les enfants et les jeunes de ce quartier déconsidéré par la mairie. Rapidement, associations, syndicats, parents d'élèves, enseignant·es, habitant·es se sont mobilisé·es pour exprimer leur désaccord. Après trois rassemblements, M^{me} Bompard est revenue sur sa décision.

Coïncidence ?

ORANGE DEVOILEE

Lors du second tour de l'élection présidentielle, dans un bureau de vote de la ville, il a été demandé à une citoyenne d'enlever son voile pour pouvoir voter. Habitante du quartier depuis des dizaines d'années, jamais on ne le lui avait demandé auparavant. Au prétexte que la personne n'avait pas de foulard sur sa carte d'identité, le représentant de la mairie présent était prêt à lui supprimer ses droits civiques...

Il n'est pas étonnant que cela se passe dans une ville dont le maire par ces communications rejette la différence: «*Compter sur un député enraciné! Tout pour les gens d'ici...*», «*Votez pour les vrais défenseurs de la famille!*», «*Pour une droite localiste et identitaire*», invitation à une réunion publique + apéro saucisson pinard! (Malaucène, 16 mai 2017) et a une politique islamophobe affichée.

LE PONTET POLICE PARTOUT

Une ville où l'insécurité règne et où les policiers veillent! Tel est le message que veut faire passer le maire depuis qu'il est en poste! Outre l'embauche de cinq policiers municipaux depuis le début de l'année 2017, ce sont encore et toujours des communiqués alarmants qui alimentent le site internet de la ville: «*Sécurité au Pontet, la presse unanime*», «*Patrouille de nuit, encore du beau travail*», «*Tentative d'homicide volontaire sur un policier municipal et sur le gérant d'un bar*». Voilà ce qui défile en une du site Snternet du Pontet en mai 2017.

Mois après mois, le site de la ville s'apparente toujours plus à la rubrique «faits divers» d'un mauvais journal local!

Toujours cette même fixation sur la sécurité, dans le n° 102 du journal municipal de mars 2017, avec un édito du maire FN, Joris Hébrard, qui en dit long: «*La sécurité reste et restera une priorité [...] Tout en découle: sans sécurité, les écoles se vident, les commerces se meurent, les entreprises déménagent, les maisons se bradent. Et vient alors le règne des quais qui pourrissent la vie des braves gens. [...] Au "vivre-ensemble" des idéologues, nous préférons le vivre en paix concret! Oui, nous ne sacrifierons jamais la sécurité à la comptabilité, et nous comptons bien*

utiliser l'ensemble des subventions et aides mises à notre disposition dans le contexte particulier que vit notre pays, confronté comme jamais au risque terroriste islamiste.»

Encore une belle rhétorique qui vise à maintenir la peur et à mettre dans le «même panier» les caïds, les terroristes... donc les musulmanes! Et une conclusion qui s'impose: restons entre nous et ne construisons surtout pas la diversité ni le «vivre-ensemble».

À noter tout de même que pour le second tour de l'élection présidentielle 2017, Marine Le Pen est arrivée en seconde position!

La gestion FN au Pontet est-elle en train de se fissurer?

CAMARET-SUR-AIGUES DANS MON HLM

Ici aussi la sécurité est visiblement prioritaire puisque a première page du magazine municipal du printemps 2017 y est en partie dédiée en vantant le dispositif de sécurité de «*participation citoyenne*», à l'image des «Voisins vigilants», qui n'ont pour but que de maintenir une population dans un climat de peur permanent, tout en incitant celle-ci à la délation!

Dans l'édito du maire FN de ce même magazine municipal, nous pouvons aussi découvrir avec quel mépris celui-ci traite les HLM de sa commune. En effet, évoquant un manque de dialogue entre Mistral Habitat (qui gère une partie des HLM de la commune) et le village de Camaret-sur-Aigues, M. le maire indique que «*les HLM d'entrée de ville, cette ver-rue qui depuis maintenant trop d'années défigure l'image de notre village*».

Pour un parti qui se dit proche du peuple, l'emploi d'une telle terminologie révèle son véritable visage

quant à ce qu'il pense réellement des populations les plus précaires.

HÉNIN-BEAUMONT AU COEUR DE LA BÊTE

La ville d'Hénin-Beaumont a attiré et continue d'attirer beaucoup d'attention.

C'est ici que Marine Le Pen a choisi de se présenter aux élections législatives de juin 2017, dans la 11^e circonscription du Pas-de-Calais. C'est ici que la direction du FN avait organisé sa soirée électorale centrale, le soir du premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril dernier. C'est ici, enfin, que ce même 23 avril, des militantes des Femmes avaient tenté de perturber symboliquement – et sous l'œil des caméras – le vote de Marine Le Pen, inscrite dans cette ville en tant qu'électrice. C'est le maire d'Hénin-Beaumont (depuis 2014), Steeve Briois, enfin qui a été appelé à assurer la présidence d'intérim du FN, le 28 avril 2017, lorsque Marine Le Pen avait décidé de se mettre en congé de la présidence du FN – le temps de préparer le second tour de l'élection présidentielle – et lorsqu'il fallait remplacer en catastrophe Jean-François Jalkh, d'abord choisi pour assumer cette fonction. Jalkh fut forcé à présenter sa démission au bout de deux jours, quand des propos négationnistes sur les chambres à gaz (tenus par lui en avril 2000) avaient été rendus publics.

C'est donc peu dire que cette ville du Pas-de-Calais constitue un lieu emblématique, une « vitrine » pour le Front national. Cela rend d'autant plus graves certaines choses qui se passent dans cette municipalité, où, pourtant, le FN fait relativement attention à ne pas dévoiler ses pires aspects.

Dans son édition datée du 25-26 mai 2017, *Le Monde* relate ainsi (dans le cadre d'un article consacré à la campagne des législatives à Hénin-Beaumont) le quotidien d'élus de l'opposition au conseil municipal de la ville. C'est ainsi que l'on traite les élus de l'opposition à Hénin-Beaumont, selon le conseiller municipal PCF David Noël : «*Sur Facebook, on subit un harcèlement quotidien de frontistes qui nous traitent de "gauchiasse" ou "socialopes", c'est pénible.*»

Une autre élue l'opposition municipale, Marine Tonnelier (Europe Écologie-Les Verts), a publié un livre sur la vie politique locale, en mars 2017 : *Nouvelles du Front* (Éditions Les Liens qui libèrent). Elle y relate le quotidien dans une ville tenue depuis mars 2014 par une majorité FN : «*Intimidation, prises à partie et lynchage public des récalcitrants. [...] Un vrai règne de la peur a vu le jour.*»

Un qui a très concrètement fait l'expérience de ces comportements est l'ancien agent municipal et secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux héninois, René Gobert. Employé municipal depuis 2005 à la ville d'Hénin-Beaumont, il a été révoqué fin février 2017 (avec prise d'effet au 8 mars).

Il relate lui-même, dans *La Voix du Nord* du 7 avril 2017 : «*À notre première réunion, j'ai dit au maire : "Si vous ne touchez pas aux salaires, et aux agents, tout se passera bien." Au premier comité technique, je lui ai rappelé sa promesse de passer des employés aux 35 heures, j'ai senti que le message passait mal.*» Aussi les rapports iront-ils s'exacerber lorsque son syndicat critique le manque d'espaces prévus pour l'affichage syndical et l'autoritarisme de l'exécutif local.

Or, lorsqu'en février 2016, la CGT locale publie un tract pour critiquer l'installation de caméras de

surveillance sur la mairie, ce sera la rupture. *La Voix du Nord* relatera la situation ainsi : « *Régulièrement, le syndicaliste fait l'objet d'attaques virulentes sur la page Facebook La Voie d'Hénin, anonyme mais proche de la municipalité. Animateur à la maison de quartier Darcy depuis 2011, il est muté aux services techniques comme agent d'entretien à partir du 1^{er} juin 2016, pour selon le courrier du maire, "mettre en adéquation son grade et sa fonction".* »

René Gobert, qui est aussi délégué du personnel, sera reconnu malade – parce que victime de harcèlement moral – par le comité médical du centre de gestion, et se trouvera en arrêt-maladie pour dix mois. Puis la municipalité lui reproche d'avoir rompu son devoir de réserve pour avoir critiqué le maire, Steeve Briois, et des élus FN de la ville sur Facebook. En novembre 2016, la commission de discipline du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Bruay-la-Buissière, devant lequel l'intéressé a été convoqué, se prononce à l'unanimité pour un simple blâme. René Gobert fait appel (devant la commission de discipline de recours, à Lille).

Or, la municipalité le virera, sans attendre le résultat de la procédure de recours. Ni même en observant un préavis : la directrice des ressources humaines de la ville coupera simplement sa rémunération, à la fin février 2017, et lui expliquera qu'il était « *révoqué sans salaire, sans congés payés et (n'ayant) droit à rien* ».

Dans cette affaire, il faut valoriser le fait que la fédération des services publics de la CGT ait apporté son soutien à René Gobert : « *Cette mesure autoritaire est révélatrice de la véritable nature du Front national, parti qui ne tolère pas la contradiction et combat les libertés syndicales.* »

Le 5 juin 2017, le site Internet *France TV Info* relate à son tour un certain nombre d'informations sur le climat social à la mairie d'Hénin-Beaumont, et à propos des intimidations subies par un certain nombre d'employé-es de la ville. L'article commence par une citation typique : «*Je veux bien vous parler, mais il ne faut pas dire mon nom...*»

Le texte, riche en exemples d'un management par la peur, résume les choses dans un passage : «*Les exemples d'interventions de la mairie sur le personnel municipal foisonnent : de l'employée qui reçoit des SMS agressifs à celui dont le bureau est déplacé "entre les toilettes et le placard à balais" en passant par cet animateur reclassé à un poste d'agent d'entretien, jusqu'aux soupçons de "flicage". Plusieurs employés contactés ont d'ailleurs refusé d'échanger par téléphone portable, persuadés d'être surveillés. Certains sont tellement méfiants qu'ils croient à un piège.*»

Absolument édifiant !

HAYANGE COCHONS ET GARDE A VUE

À Hayange, les enjeux nationaux ont également primé sur les enjeux locaux, au cours des derniers mois. Là encore, les projecteurs nationaux furent braqués sur la ville, dans le contexte des campagnes électorales à l'échelle nationale, bien qu'à un moindre degré comparé à Hénin-Beaumont.

En mars, avril et mai 2017, l'émission radio *Là-bas si j'y suis* a ainsi programmé plusieurs reportages tournés à Hayange. Le 11 avril, une émission spéciale sous le titre «*Doléances et résistances*» fut d'ailleurs présentée au théâtre de Serémange-Erzange, proche de la ville d'Hayange. Elle était sous-titrée : «*Hayange :*

une histoire cochonne? Pourquoi le FN à Hayange? Quelles alternatives?»

Cette réunion publique était annoncée par des affiches, montrant sur la gauche le maire Fabien Engelmann, au milieu, une énorme peluche à tête de cochon, et sur la droite le vice-président du parti d'extrême droite, Florian Philippot. L'image provient de la Fête du cochon organisée à plusieurs reprises (septembre 2014, septembre 2015 et septembre 2016) à Hayange, sous les auspices du maire FN décidément obsédé par la consommation de la viande de cochon, bien que lui-même végétarien.

Mais tant que ça peut servir à se démarquer des musulman-es... C'est peu dire qu'à la mairie d'Hayange, on a peu apprécié cette affiche. Du coup, elle a été parfois arrachée sur ordre du maire, parfois surpeinte en couleur bleue. (Et pourquoi pas brune?)

Le même Fabien Engelmann avait par ailleurs été placé en garde-à-vue, dans la semaine du 13 février 2017, puis mis en examen dans le cadre d'une affaire de marchés publics probablement truqués. Le maire, qui a préféré garder le silence face aux policiers et à la juge d'instruction, fut soupçonné de ne pas avoir respecté le Code des marchés publics pour le remplacement d'une série de photocopieurs utilisés par la municipalité FN.

La mairie avait changé ses photocopieurs en 2015 et, en même temps, acquis des dizaines d'autres pour les écoles maternelles et élémentaires de ville. Le contrat global portait sur plusieurs dizaines de milliers d'euros. La justice soupçonne, concrètement, qu'un intermédiaire du FN ait empoché une partie des sommes officiellement stipulées sur ces contrats.

Affaire à suivre...

BEZIERS OMNI-MENARD

6 octobre : retour sur la conférence d'Éric Zemmour au Palais des congrès de Béziers

Quelques phrases (empruntées au journal numérique *Envie à Béziers*) qui en disent long sur la culture dans cette ville et sur la façon dont ce personnage et auteur de livres, nous livre sa vision du monde.

Extraits affligeants : *«Aujourd'hui l'idéologie que l'islam veut nous imposer est double: le Coran d'une part, et la "religion des droits de l'homme", pour nous faire accepter le Coran, d'autre part!»* Pour lui, le problème vient surtout de la démographie : *«C'est comme ça, quand une civilisation connaît un certain dynamisme démographique, elle a tendance à attaquer ses voisins, depuis toujours. Et aujourd'hui le dynamisme démographique de l'Islam est énorme»*. *«Ce qui favorise tout ça, déplore-t-il, c'est la passivité, le pacifisme et la décadence en France.»*

Selon Éric Zemmour, *«notre pays est colonisable aujourd'hui parce que dans notre esprit nous avons accepté, non seulement de ne plus dominer les autres, mais encore d'être dominés par eux, puisque nous culpabilisons d'avoir beaucoup péché en dominant le monde. [...] Les mots "réfugiés" ou "sans-papiers" c'est juste pour nous faire avaler la pilule, car nous sommes comme les Indiens d'Amérique face aux invasions des premiers colonisateurs [...]. Nous subissons une contre-colonisation, à cause des étrangers qui s'installent chez nous et qui ne vivent pas à la manière des Français. [...] C'est pour ça qu'il y a des quartiers entiers où on n'est plus en France.»*

Et il poursuit sa démonstration : *«Les Frères musulmans, que tout le monde prend à tort pour des gens ouverts, ont décrété que la France était terre d'islam puisqu'elle a été*



**PAS UNE VOIX
POUR LE FN !**



SALARIÉS



FEMMES



CHOMEURS



JEUNES



FRANÇAIS



IMMIGRÉS



RETRAITÉS



HOMOSEXUELS

**NOTRE ENNEMI COMMUN
C'EST LE FRONT NATIONAL !**

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA 

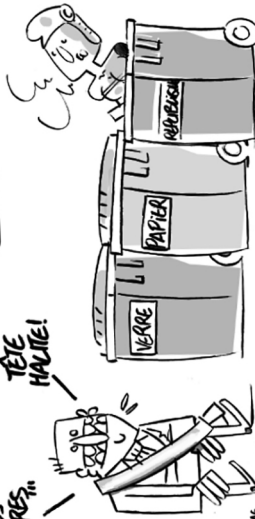


MAIRES D'EXTRÊME-DROITE

DANGER

VILLES
PROGRES⁷⁸

TÊTE
HAUTE!



AUSTÉRITÉ

+

AUTORITARISME

+

DISCRIMINATIONS

VIGILANCE ET RESISTANCE !

WWW.VISA - ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM/ASSOCIATION VISA



en partie musulmane au 8^e siècle, et pensent que la conquête se fera sans violence, par la démographie et par la démocratie. [...] Leur projet est de nous coloniser à l'aide de nos lois démocratiques et de nous dominer avec leurs lois coraniques. Daesh veut la même chose, mais par le moyen de la violence.» Et de conclure: «Au lieu de nous défendre, nos élus décadents passent leur temps à nous désarmer»...

29 novembre

Le Midi libre avait révélé dès le mois de septembre la vente de l'Acropole c'est-à-dire, le Palais des évêques et l'ancienne prison de Béziers à une société privée, Les Villages d'or. Cette information a entraîné, l'ire de Robert Ménard, parlant même de mensonge. Et pourtant, cette information a été confirmée lors du conseil municipal du 29 novembre, provoquant là, la colère d'une grande partie de l'opposition de droite et de gauche. Une association s'est créée et des recours en justice vont être déposés contre cette vente du patrimoine.

3 décembre

Entretien avec Yvan Vialettes, délégué CGT des employés de la mairie à l'EVAB: *«Je pensais qu'avec l'ancien maire, Raymond Couderc, avoir touché le fond de la piscine [...] mais Robert Ménard m'a démontré que l'on pouvait encore creuser (et profondément...). Cela se caractérise par une gestion erratique, conduite au gré des humeurs du maire. C'est ainsi qu'en deux ans et demi, on en est au sixième organigramme général et je crois 26 organigrammes de services. Il y a aussi une grande instabilité au niveau des personnels d'encadrement, y compris ceux qu'il a recrutés lui-même. Enfin il y a de la violence dans les rapports humains, avec un management d'un autre temps. Il a une*

image tronquée des agents qu'il considère comme des tire-au-flanc. Il met en avant la montée inquiétante de l'absentéisme, sans s'imaginer un instant que sa gestion des ressources humaines puisse être en cause.»

«Avec les rassemblements devant la mairie en fin d'année [voir Chroniques, n° 8], je peux dire que si la peur n'avait pas tétanisé une bonne partie des agents, nous aurions été bien plus nombreux lors de ces deux rassemblements, tant le mécontentement est grand. [...] Cela dit, ces deux rassemblements ont permis de montrer au maire qu'il n'était plus question d'accepter toute cette politique d'austérité sans réagir. Alors certes, cela n'a pas été suffisant et on peut dire que nous n'étions pas assez nombreux ! Mais je considère qu'un pas a été franchi et que la chape de plomb se fissure.»

«En tant que salarié, je suis très pessimiste, car en bon soldat du capitalisme, Robert Ménard applique sans état d'âme les bonnes recettes du libéralisme. C'est ce que j'appelle l'imposture de l'extrême droite. Ils se font élire par les franges populaires de la population, se disant défenseurs de leurs intérêts, mais une fois aux affaires, ils n'ont de cesse de s'en prendre à leurs acquis sociaux en mettant en œuvre une politique d'austérité pour les salariés. En tant que citoyen, je suis très inquiet des politiques menées. Déjà, je constate un abandon du service public (disparition de la médecine sportive, quasi-suppression du service d'animation sportive, quasi-absence d'intervention du service du nettoisement dans les quartiers au profit de l'hyper centre-ville...)»

Fin décembre

Sébastien Moreno, directeur de l'école des Romarins, une école élémentaire classée en REP et délégué départemental de l'UNSA-Éducation, a répondu à une interview dans le journal de son syndicat. Extraits :
«Ce qui semble être l'unique préoccupation du maire est le

retour de la blouse. Dès son élection en mars 2014, il a mis le sujet à l'ordre du jour dans tous les conseils d'école. Il en a même fait fabriquer – des blouses marquées du blason de la ville. Ses enfants, scolarisés dans le privé, en sont affublés. Et il rêve que tous les petits Biterrois en portent... À chaque conseil d'école, les représentants de la mairie font inscrire le sujet, souligne Sébastien Moreno. Dans notre dernier conseil, il y avait des sujets bien plus urgents à traiter, comme l'informatisation des réservations de repas de cantines. Mais ça, ça n'intéresse pas la mairie.»

Début janvier, on apprend que le maire de la ville a décidé de s'en prendre au CADA (Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile) de l'Oasis, dont il est le président via les services sociaux de la ville. Il a exigé son déménagement et même refusé une possible implantation du CADA dans la ville voisine Colombiers, sous prétexte que c'était trop près de Béziers. Mais il a aussi décidé de s'en prendre aussi à la culture, en supprimant la subvention de 200 000 euros au Centre interrégional de documentation occitane.

15 janvier

La décision d'ouvrir des halles dans le quartier populaire de la Devèze va de pair avec la suppression des trois marchés alimentaires hebdomadaires.

Pourtant, ces marchés sont des lieux de rencontre de toute la Méditerranée, de l'Afrique, un peu d'Asie et même d'Europe centrale. Cette suppression entraînera la disparition de commerces car certains d'entre eux n'auront pas les moyens de payer un étal dans ce nouveau lieu couvert. En fait, le montant des charges, ajouter à la location de l'emplacement revient à 160 euros pour un «3 m sur 3» mais il faudra ouvrir cinq jours par semaine, ce qui obligera les

commerçants à abandonner d'autres marchés. Ceux qui tenteront l'expérience de l'installation dans ces halles devront manifestement augmenter leurs tarifs, au vu des charges supplémentaires, mais ils seront aussi confrontés à une forte concurrence car d'autres candidats, extérieurs à ce marché, comme les poissonneries, qui n'ont pas trouvé de place dans une activité en plein air, vont s'y installer. Ce qui risque de se perdre en juin prochain, c'est de détruire ce vivre ensemble chaleureux d'un marché méridional.

18 janvier

Le Grand prix du meilleur menteur en politique pour 2016 a été attribué à Robert Ménard. Il succède ainsi à Marine Le Pen, sacrée l'année dernière. Il a été plébiscité par un jury de journalistes (*L'Express*, *Slate*, *Le Figaro*, *Le Point*, *Marianne* et *Libération* notamment) «pour son incroyable constance dans le mensonge lorsqu'il prétend que "75% de l'immigration actuelle vient du Maghreb et de Turquie", que "le regroupement familial représente 40% de l'immigration", ou quand il imagine que "le turc et l'arabe remplacent les cours de français" ou qu'il manipule les chiffres pour tenter de démontrer que les demandeurs d'asile hébergés à Béziers n'allaient "jamais" repartir».

Cette distinction évidemment parodique créée en janvier 2015 à l'initiative du politologue Thomas Guénolé a également «récompensé» Manuel Valls, François Fillon, Nicolas Sarkozy (pour l'ensemble de sa carrière), Christian Estrosi ou encore Jean-Pierre Chevènement...

20 janvier

Robert Ménard a fêté, dans un grand hôtel parisien, l'investiture de Donald Trump. Cette soirée à la gloire

du 45^e président des États-Unis a rassemblé près de 150 invités qui ont tous déboursé 210 euros. Le premier magistrat n'a pas réglé cette somme puisqu'il s'est éclipsé avant le début du cocktail et du dîner de gala. Selon *Le Monde*, dans cette soirée, on pouvait croiser Bruno Gollnisch, un cousin du président syrien Bachar Al-Assad, des militaires américains, le sénateur (UDI) de Paris, Yves Pozzo di Borgo et bien d'autres inconditionnels du milliardaire devenu président des USA.

1^{er} février

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Astem) de Béziers se mobilisent de nouveaux pour obtenir de meilleures conditions de travail, (notamment un agent par classe) et ils demandent que la pénibilité de leur métier soit reconnue.

Après une assemblée générale à la Bourse du travail, ils se sont rassemblés devant la mairie. Cette nouvelle mobilisation dans un conflit social (après celle de décembre) est le signe d'un malaise persistant parmi le personnel de cette ville.

10 février

Bruno North, le président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), est à Béziers. Pourquoi? Il semble que le premier magistrat de la ville veut reconduire une alliance pour porter un candidat de l'extrême droite aux prochaines législatives. Bruno North est devenu président de ce petit parti, il y a tout juste un an, alors que son prédécesseur était opposé à tout rapprochement avec le FN. Il a été largement élu président en prônant une ligne politique beaucoup plus à droite. Cela dit, on ne sait toujours

pas si la femme de Robert Ménard se présentera aux élections législatives de juin prochain ou si cela sera un candidat soutenu par le FN.

17 février

Une nouvelle association, Béziers notre patrimoine, qui regroupe des élus de droite et de gauche de la ville ainsi que des citoyens, a organisé sa première conférence de presse pour dénoncer le projet de Robert Ménard de vente de l'Acropole (bâtiments historiques regroupant le Palais des évêques et l'ancienne maison d'arrêt) à une société privée. Pascal Resplandy (élu de droite) explique : *« On nous présente cette vente pour permettre l'installation d'une résidence de luxe mais en vérité, cela n'apporte rien en matière de développement touristique et pour nous, c'est une catastrophe. »*

Jean-Michel Du Plaa (élu PS) détaille le recours déposé devant le tribunal administratif de Montpellier : *« Deux préalables à la vente ne semblent pas avoir été remplis. D'abord, il y aurait dû avoir communication de l'avis des Domaines. Et puis, lorsqu'il s'agit de vendre un bâtiment qui appartient au domaine public d'une collectivité, il faut qu'il ait eu un déclassement préalable et la procédure demande, par exemple, une enquête publique. Là, il n'y a rien eu de fait. »*

Pour Aimé Couquet (élu communiste) : *« Depuis le début, rien n'a été fait pour tenir les élus et la population au courant. »*

L'association a d'autre part contacté l'architecte en charge de Béziers, Gabriel Jonquères d'Oriola, qui explique : *« Sur la partie classée, les choses ne sont absolument pas fixées. Il faut d'abord qu'une étude préalable historique, archéologique soit faite, et en plus des questions se posent par rapport à la stabilité des terrains. Mais bon,*

là je suis un peu sceptique. Les bâtiments sont là depuis des siècles, il ne faut pas les ébranler évidemment, mais si on travaille correctement dessus, il n'y a pas de raisons qu'ils s'écroulent...»

Enfin, de son côté, Christian Pouget, sous-préfet de Béziers, a précisé: «*Rien ne peut se faire sans l'autorisation de la DRAC (Direction départementale des affaires culturelles) car le Palais des évêques est classé aux Monuments historiques. [...] Les porteurs de projet doivent donc retravailler leur dossier.*»

19 février

Lancement d'une campagne pour soutenir les chrétiens d'Orient dans la presse et sur les panneaux de la ville (Ménard aime dépenser l'argent public mais en sélectionnant son soutien aux seuls chrétiens, merci pour les autres).

En fait, il a déjà jumelé Béziers avec une ville chrétienne de Syrie, Maaloula, et créé pour l'occasion, une association pour venir en aide aux chrétiens de cette ville afin de reconstruire notamment son église. Or, le lien entre cette association SOS Maaloula et l'association SOS chrétiens d'Orient semble très très étroit. D'ailleurs, lors, d'une soirée de soutien à ces chrétiens d'Orient organisée le 6 octobre 2014 à Ploemeur (Morbihan), Benjamin Blanchard, le trésorier de l'association SOS chrétiens d'Orient, a présenté le bilan des actions portées par l'association, et expliqué que grâce aux dons, des travaux de réparation, financés par l'association, avaient commencé (notamment) dans l'église de Maaloula (Syrie).

Cette confusion entre les deux associations est apparue très récemment dans le journal municipal du 1^{er} février 2017 au titre évocateur «Ressuscitons la

vigne du Christ» afin de «relancer la culture du vin à Maaloula». En effet, il y est écrit que *«la ville de Béziers a donc décidé d'apporter son aide sur place avec la collaboration de SOS chrétiens d'Orient et de SOS Maaloula»*. (Cela dit, en termes d'aide concrète, il s'agit surtout d'un appel à dons publics car les dépenses de Ménard s'arrêtent souvent à la propagande...)

Cette confusion entre les deux associations est volontaire. Une des raisons repose sûrement dans le «pedigree» des fondateurs de l'association SOS chrétiens d'Orient comme dans ses soutiens. En effet, l'association a été fondée par Charles de Meyer, assistant du député d'extrême droite, Jacques Bompard et maire d'Orange (ex-FN et maintenant dirigeant de la Ligue du Sud). Et ce fondateur défile avec les extrémistes catholiques de Civitas. Il est également ancien membre du Printemps français (mouvement antimariage pour tous). Benjamin Blanchard, le trésorier, est un ancien collaborateur de l'eurodéputée Marie-Christine Arnautu (FN). Quant à Olivier Demeocq, le secrétaire de l'association, il a lui organisé un concert du groupe identitaire RAC In Memoriam.

En fait, l'association SOS chrétiens d'Orient est connue pour sa levée de fonds confessionnels mais revendique aussi l'envoi de plus de 400 volontaires pour des «voyages touristiques» en Syrie, en Irak, au Liban et en Jordanie. Parmi les «volontaires» dans ces «voyages», on retrouve plusieurs personnages au profil sulfureux.

En voici trois: Maxime Gaucher, qui lui est parti en Irak, est un ancien candidat FN aux cantonales de 2009, condamné en 2013 pour l'agression d'une journaliste et du chef de la BAC de Lyon lors d'une Manif pour tous. Il est depuis cinq ou six ans un

des meneurs des identitaires lyonnais. François-Xavier Gicquel, un ancien militant de l'Œuvre française et des Jeunesses nationalistes, (groupuscule dissous après la mort de Clément Méric). Il a dû rendre sa carte du Front national suite à des photos le montrant en train de faire le salut nazi. Violent, il a frappé une des militantes des Femen venue lors d'une manif des cathos intégristes de Civitas en novembre 2012. Damien Rieu, de son vrai nom Damien Lefèvre, est lui, membre du Bloc identitaire et porte-parole de Génération identitaire, il est de tous les coups médiatiques comme les opérations de «sécurisation» dans le métro lyonnais, l'occupation du toit du siège du PS en marge d'une Manif pour tous ou l'occupation du chantier de la mosquée de Poitiers pour lequel il sera mis en examen. Il a également été nommé un temps directeur adjoint à la communication de Julien Sanchez, maire Front national de Beaucaire.

On comprend mieux pourquoi cette association est tout d'abord apparue dans différents milieux de la «fachosphère». Enfin, on peut signaler aussi, que cette association, se «spécialise» dans les bonnes relations avec le président syrien, Bachar Al-Assad. Par exemple, c'est elle qui a favorisé la rencontre entre le député chrétien-démocrate Jean-Frédéric Poisson et le président-dictateur de la Syrie.

Février

Le tribunal administratif annule encore deux décisions illégales du maire à l'encontre de l'Association biterroise contre le racisme (ABCR).

Après avoir essayé trois échecs successifs en référé, le maire de Béziers disait attendre avec une grande impatience les jugements «sur le fond». Le voilà

satisfait, le tribunal administratif de Montpellier a tranché : « *En refusant à l'ABCR le prêt d'une salle de réunion, le maire de Béziers s'est placé dans l'illégalité.* »

Le tribunal a en outre confirmé la position de l'association qui réfutait l'argument selon lequel elle aurait un caractère politique et « *organiserait le chaos migratoire* » ! L'association biterroise contre le racisme peut donc se réunir, comme toute autre association, à la Maison de la vie associative (MVA) sauf qu'elle a été évincée par le maire de Béziers à la fin de l'année... Un autre jugement doit intervenir bientôt.

28 février

Le rapport sur le bilan social sur les employé·es de la mairie a été enfin abordé lors du conseil municipal. Cela dit, en termes de transparence, on peut faire mieux car dans ce rapport ne figure aucun dossier concernant les employé·es parti·es sans rien demander ou les cas ont été réglés à l'amiable. Cela dit, on découvre quand même des informations sur certaines « pratiques » de la gestion du maire.

Par exemple, 40 000 euros ont été versés à un agent contractuel à titre d'indemnisation pour son licenciement et comme par hasard, il s'est engagé « *à renoncer à toutes contestations relatives à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail ayant existé entre les parties* ». En fait, cet agent, trilingue avec un indice de catégorie B et qui travaillait au Palais des congrès, s'est vu proposer une première fois, la direction de la maison de la batellerie, avant de la donner à quelqu'un d'autre. Du coup, on lui a proposé d'être à l'accueil et il a refusé. Alors, à son retour d'un arrêt maladie, il s'est retrouvé à la boutique de la Ville. Tout cela avant de négocier son départ.

Il y a eu un cas un peu similaire au début du mandat de Robert Ménard lorsque la direction des systèmes d'information s'étant transformée en service, le poste de direction a disparu. Du coup, il y a eu rupture de contrat avec la personne qui occupait ce poste et là aussi, le départ a été négocié.

Dans ce rapport, on sait aussi, qu'au moins deux membres de la direction des ressources humaines, se sont retrouvés mutés d'office. L'un au CCAS, ce qui n'était pas possible puisque ce n'est pas la même entité que la mairie et il a fallu donc le réintégrer à la mairie, l'autre au comité d'entreprise, alors qu'il avait un bac + 5 en droit administratif. Les deux sont partis et ont retrouvé du travail dans d'autres administrations territoriales.

Il y a encore, dans ce rapport, l'histoire de ce cadre A qui a vu la baisse de son régime indemnitaire et qui affirme subir de grosse pression de la part de son élue de référence ou encore, cet autre fonctionnaire, qui, dans son arrêté de recrutement, devait toucher une prime alors que cela n'était pas le cas. Après avoir vu un responsable du personnel, il a reçu un nouvel arrêté qui annule tout bonnement le précédent. Le tribunal administratif a été saisi et résultat, l'agent a été remboursé de sa prime depuis le début de son contrat initial.

Mais d'autres cas ont été plus douloureux, comme celui de cette webmaster stagiaire qui n'avait pas compris que la mise en forme des communiqués de la mairie avait radicalement changé, et qui s'est retrouvée dans le collimateur de l'ancien directeur de cabinet du maire (le très indemnitaire André-Yves Beck).

Notons également que de nombreux contrats de contractuels n'ont pas été renouvelés, comme pour

ces femmes de ménage, qui ont été remplacées par des contrats aidés de l'État.

Pour conclure, depuis le début du mandat de Robert Ménard, une trentaine de dossiers d'agents municipaux sont allés au contentieux. Et en additionnant les frais sur ces dossiers depuis le début on arrive à 45 475,78 euros. Une belle somme à l'heure où le mot d'ordre à la mairie est de faire des économies.

Lors de sa campagne électorale pour prendre la mairie en 2014, Ménard avait envisagé l'installation d'un «*établissement scolaire nouveau, différent*» ou «*les valeurs qui y sont enseignées sont simples mais essentielles : travail, discipline, respect...*»

Et bien, lors du conseil municipal du 28 février, la ville a validé le projet de l'installation d'une telle école hors contrat, dans des préfabriqués près de Saint-Jean d'Aureilhan à Béziers. Et le maire n'a pas lésiné pour en faire plusieurs pages de pub via son journal.

Au départ, tout le monde pensait qu'il s'agissait d'une école Espérance Banlieues, vitrine d'un réseau traditionaliste et ultralibéral regroupée dans la Fondation pour l'École, qui entend en finir avec le service public d'éducation au nom de la foi ou du libéralisme le plus radical...

Comme pour les chrétiens d'Orient, cette fondation est très liée à la droite de la droite et a le soutien de différents blogs et sites de la «*fashosphère*» allant des intégristes catholiques liés à Monseigneur Lefèvre (excommunié par le pape pour sa radicalité) en passant par Anne Coffinier, ancienne égérie des manifestations contre le mariage homosexuel, sans parler de Xavier Lemoine vice-président du Parti chrétien-démocrate fondé par Christine Boutin, et maire anti-avortement de Montfermeil (Sainte-Saint-Denis).

Cela dit, quelques jours après le vote du conseil municipal, on apprenait par un communiqué du président de la Fondation Espérance Banlieues qu'il n'y avait pas de projet d'école à Béziers : *« Il peut y avoir des écoles qui revendiquent une inspiration de notre modèle, c'est leur droit. Mais cela ne fait pas d'elles des écoles du réseau Espérance Banlieues. »*

Là, on est en droit de se demander s'il ne s'agissait pas d'une manière d'éviter les trop grandes critiques envers cette fondation catholique intégriste.

Cela dit, dans le *Journal de Béziers* (journal de propagande du maire) du 15 mars, et sur plusieurs pages, de pub, on apprenait que cette école dirigée par une association qui s'appelle La Tour de l'espérance (déjà tout un programme) avait exactement les mêmes projets « pédagogiques » qu'Espérance Banlieues. C'est-à-dire que les élèves doivent assister au lever de drapeau, entonner la Marseillaise, porter l'uniforme et que la non-mixité était assurée dans les groupes de travail.

Plus curieux, c'est d'apprendre que l'association en question a été créée seulement en janvier dernier par un viticulteur local, Pascal Marié, qui faisait partie des intervenants des « Rendez-vous de Béziers », série de conférence organisée en mai 2016 par Robert Ménard pour rassembler la droite dure et l'extrême droite. À Béziers, on sait remercier les « amis » même avec des associations qui ont moins de deux mois existence.

D'ailleurs, au cours de ce conseil municipal, Alberte Frey, l'adjointe à l'éducation a précisé afin d'éviter de répondre sur le financement de cette école privée hors contrat, ce qui est interdit par la loi, *« qu'il s'agit de donner seulement notre accord pour le dépôt d'un permis de construire de modules préfabriqués sur le site »*. Or, l'élu

communiste, Aimé Coucquet, s'est demandé si la ville louait maintenant des préfabriqués car «*lors de la dernière réunion de la commission de la commande publique, ses membres ont examiné, comme par hasard, un marché visant à s'équiper de préfabriqués destinés à Saint-Jean d'Aureilhan, pour la somme de 33 328 euros (HT)*».

De quoi susciter de légitimes questions sur l'aide financière accordée à cette école hors contrat. Reste désormais aux élus à découvrir la version finale de la convention passée entre la ville et cette association. Heureusement pour l'instant, il n'y aurait que cinq à six familles qui seraient intéressées par cette école qui devrait ouvrir en septembre prochain.

4 mars

Poursuivant dans sa série «regroupement des identitaires», Robert Ménard accueille un colloque au Palais des congrès dont le titre annonce la couleur: «*Désislamiser l'Europe! Comprendre, agir*». C'est-à-dire que, pour ces adeptes du «Grand remplacement», nous ne sommes plus dans l'invasion, mais pour eux, le processus serait bien avancé.

Le colloque était organisé par le collectif Saint-Michel Archange et son président Philippe Chansay Wilmotte, (avocat au barreau de Bruxelles), expliqua ses objectifs: «*Une nouvelle génération de "chevaliers du Christ" doit se lever, adéquatement armée et solidement armurée. [...] Un ennemi clairement ciblé et une croisade ouvertement revendiquée.*»

Parmi les intervenants, il y avait, entre autres, Alain de Peretti (Vigilance Halal), Alain Wagner de l'Union de défense des citoyens et contribuables (UDCC) et président de l'International Civil Liberties Alliance (ICLA) qui définit l'islamisation comme «*l'arrivée*

progressive des règles de la charia dans la société», dont le but serait de «détruire nos démocraties, nos libertés». Karim Ouchikh (président du SIEL) et bien sûr la tête pensante de l'extrême droite, Jean-Yves Le Gallou (Fondation Polémia), ancien du FN et du Club de l'Horloge qui n'hésite pas à affirmer sérieusement que «les programmes scolaires de l'école publique s'adaptent aux exigences musulmanes».

À noter qu'un rassemblement dénonçant ce colloque et regroupant 150 personnes a été organisé le même jour à l'appel du PCF, de la CGT, de Solidaires, d'Ensemble-34, de la Jeunesse communiste de Béziers, et des associations Cultures solidaires, Esprit libre et des citoyens.

12 mars

Plus de 500 personnes se sont précipitées pour assister à l'émission de Daniel Mermet *Là-bas si j'y suis* dans la salle de spectacle Sortie Ouest... Tous les représentants de l'opposition (sauf les syndicats) étaient invités à parler de «résistance». Les associations (Clionautes, Caid-E, RCSB, Culture solidaire, Esprit libre, l'ABCR), puis les journaux comme *Le Midi Libre*, *La Pieuvre*, *Envie* à Béziers, mais aussi les partis politiques PCF, PS et Parti de gauche sont venus parler de leur engagement...

À noter également la présence d'un ancien appelé de la guerre d'Algérie, un des deux millions de soldats qui eurent 20 ans dans les Aurès, qui est venu parler de la 4ACG, association d'anciens soldats qui reversent leur solde pour effectuer des travaux en Algérie... Un concert des Ogres de Barback termina cette journée.

21 mars

Le *Midi Libre* illustre parfaitement la pratique de la municipalité en matière d'«économie» du personnel.

Hasni Emtir faisait partie de ces vacataires dont le contrat n'a pas été reconduit. Ce père de famille a été employé comme médiateur saisonnier dans les bus. Ensuite, il a été rappelé pour un mois au service nettoyage, puis pour un remplacement de jardinier au Plateau des poètes. Il est alors intégré comme vacataire au service de l'équipement sportif. Trois contrats (deux fois deux ans, puis sur une année) s'enchaînent jusqu'au 30 septembre 2016.

À partir de cette date, «ils ont pris deux personnes stagiaires», explique Hasni Emtir : «J'ai demandé des explications et il m'a été répondu : c'est mon choix. [...] Après six ans de travail, on m'a demandé, si j'avais une carte d'identité française. J'ai fait une photocopie de ma carte, je l'ai posé sur le bureau de mon interlocuteur et j'ai marqué à côté "Ça dépend avec qui" [son arrière-grand-père, est mort pour la France des suites de ses blessures de guerre en 1914].»

Hasni Emtir est alors allé voir la direction du recrutement à la caserne Saint-Jacques, et il a pris rendez-vous avec Michel Hérail, adjoint au maire, chargé du personnel. À la suite de cette entrevue, ce dernier lui a signifié par courrier : «La situation budgétaire de la ville, d'une part, et la mission que m'a confiée Monsieur le maire de baisser impérativement la masse salariale m'interdisent de donner une suite à la reconduction de votre contrat d'auxiliaire. Toutefois, la qualité de votre travail ainsi qu'il ressort de votre fiche d'évaluation du 20 août m'autorise à vous placer sur une liste d'attente dans l'emploi de gardien jardinier au service équipements sportifs.»

Pour Hasni Emtir, c'est «un problème de piston»: «Je ne suis pas le seul dans ce cas. On était six vacataires et ils ont tous arrêté. Ils recrutent des gens qui ne votent même pas à Béziers. Maintenant, il n'y a plus que deux ou trois gardiens pour tous les sites sportifs de la ville et ils doivent utiliser leur propre véhicule pour les fermer. Et la mairie dit: "Tant qu'il n'y a pas de dégradations, on reste comme ça".»

L'ancien employé municipal a alors pris contact avec un avocat, car normalement avec plus de six ans d'ancienneté, son contrat aurait dû être transformé en CDI. Aujourd'hui, il affirme: «Je ne lâche pas l'affaire.»

En mars, dans un tract distribué par le syndicat CGT des employés territoriaux de la mairie de Béziers, on peut lire que sous couvert de prime au mérite l'ensemble des agents vont voir leur carrière avancer plus lentement. Et que cela se traduira «par des pertes financières pour les agents déjà pénalisés par le blocage du point d'indice».

Le tract précise que «le flou dans lequel se met en place cette notion de mérite [outils d'évaluation du mérite très subjectifs] n'a d'autres conséquences que de favoriser le clientélisme»... Et d'ajouter: «C'est d'ailleurs parce qu'ils doivent être particulièrement méritants (notamment par leur vote) que certains syndicalistes voient leur carrière s'accélérer?»

3 avril

La cour administrative d'appel de Marseille a annulé la décision du maire de Béziers d'installer une crèche de Noël dans l'hôtel de ville en 2014.

Dans ses attendus, la cour a indiqué que le Conseil d'État avait rappelé récemment les principes de neutralité de la loi sur la laïcité de 1905, et que «dans les bâtiments publics, sièges d'une collectivité publique ou d'un

service public, une crèche de Noël ne peut pas être installée, sauf si des circonstances particulières montrent que cette installation présente un caractère culturel, artistique ou festif».

Cette décision n'a pas évidemment plu à Robert Ménard qui a décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État et de déclarer, comme Marine Le Pen qui refuse de se plier à la justice : «*Quoi qu'il en soit, je vous le promets, il y aura une crèche dans la mairie de Béziers en 2017.*»

Bien entendu, la LDH (régulièrement dénoncée dans le journal de Béziers) se félicite de l'arrêt rendu et tire l'évident constat qu'il n'y a pas, à Béziers, une tradition d'installation de crèche de la nativité au sein de la mairie, contrairement à ce que souhaiterait nous faire croire Robert Ménard. Ce jugement est un espoir pour tous les opposant·es des villes dirigées par l'extrême droite.

4 avril

Toujours au cours de ce conseil municipal, l'opposant de droite Pascal Resplandy a dénoncé l'absence d'une provision de plus de 5,2 millions d'euros sur l'exercice 2017 dans l'opération d'aménagement de la ZAC du quai Port-Neuf qui doit se terminer le 31 décembre 2017. Cette non-provision dans le bilan n'est pas illégale, mais elle représente un risque financier que toute municipalité devrait faire apparaître sur les comptes pour éviter aux finances publiques de plonger dans le rouge. Or, le bilan n'est pas terrible et la ville devra sûrement verser cette somme, début 2018 (peut-être moins si les négociations le permettent).

On voit, là, toute la «pratique» de Robert Ménard pour présenter aux Biterrois·es un bon bilan!

7 avril

Le FN a présenté ses candidat·es aux législatives lors d'une conférence de presse à Montpellier. Huit sur neuf sont en lice dans l'Hérault. Parmi eux, Gérard Prato, secrétaire départemental et candidat sur la 8^e circonscription de Frontignan, et Gilles Ardinat, professeur d'histoire-géographie issu de Debout la France et très proche de la Manif pour tous.

13 avril

Et voilà que les policiers chargés de l'enquête concernant les soupçons d'emplois fictifs du FN au Parlement européen, s'intéressent aussi à Laurent Salles, assistant parlementaire du député européen Louis Aliot, vice-président du FN, conseiller régional de l'Occitanie et conseiller municipal de Perpignan.

En effet, les policiers n'ont pas trouvé beaucoup de liens entre le député européen et celui qui était censé être son attaché parlementaire, entre juillet 2014 à février 2015. Pourtant l'intéressé touchait du Parlement européen, 2 000 euros de salaire par mois pour remplir cette tâche.

25 avril

Le maire de Béziers a été condamné (on va dire enfin) pour provocation à la haine et à la discrimination à 2 000 euros d'amende pour avoir déclaré qu'il y avait trop d'enfants musulmans dans les écoles de sa ville. Le tribunal correctionnel a également accordé entre un euro symbolique et 1 000 euros de dommages et intérêts et 1 000 euros de frais de justice aux sept associations antiracistes parties civiles.

Le procureur avait requis 1 800 euros d'amende contre l'édile, considérant que ce dernier avait « montré

du doigt des gosses» en les décrivant comme un poids pour la communauté nationale. «*Il les réduit à leur religion, peu importe qu'ils aient la nationalité française ou ne pratiquent pas cette religion*», a-t-il dénoncé.

Interrogé par l'AFP à l'issue du jugement, Robert Ménard a indiqué qu'il allait faire appel de cette décision car pour lui «*Je n'ai fait que dire tout haut ce que de très nombreux élus constatent au quotidien et n'osent jamais dire*» (comme Jean-Marie Le Pen).

En revanche, Samuel Thomas, de la Maison des Potes, partie civile, regrette que «*la justice n'ait pas prononcé une peine d'inéligibilité ou de privation des droits civiques à son encontre*».

7 mai, 2^e tour de la présidentielle

Si Emmanuel Macron est arrivé, assez largement en tête dans le département de l'Hérault avec 59,22% des voix contre 40,78% à Marine Le Pen, force est de constater que le FN s'enracine dans le département.

En effet, en dehors de Montpellier où il peine à dépasser les 22% et de plusieurs villages dans les régions montagneuses du nord du département, le FN est en tête dans douze des quatorze villes du bassin de Thau et sur tout le littoral en passant par les environs de Béziers. La banalisation de ce mouvement extrémiste dans ce département devient largement (et malheureusement) une réalité.

Finalement, une des plus grandes joies de ces élections est le résultat de Béziers où Macron avec en tête avec 15 570 voix (52,69%) devant Marine Le Pen (13 979 voix et 47,31%). Comme quoi Ménard peut être battu aux prochaines élections municipales. Ceci étant dit, Marine Le Pen a encore progressé de 3 205 suffrages entre les deux tours dans cette ville.

10 mai

Trois jours seulement après l'élection présidentielle, Emmanuelle Ménard, l'épouse de Robert, a mis fin au suspense sur le nom du représentant de l'extrême droite à Béziers, en annonçant qu'elle était la candidate aux législatives dans la 6^e circonscription de l'Hérault, soutenue par le Front national, le Mouvement pour la France (MPF) et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP).

Directrice de la publication du site internet *Boulevard Voltaire*, classé très à droite-droite, M^{me} Ménard, fervente catholique issue de la bourgeoisie lilloise, disait, il n'y a pas encore si longtemps, ne pas se voir entrer en politique. Une des explications de cette désignation tardive résiderait dans les tensions entre le premier magistrat biterrois et Marine Le Pen.

11 mai

Le feuilleton juridique concernant le fichage ADN des chiens circulant dans le périmètre du centre-ville vient de connaître un nouvel épisode. En effet, le juge du tribunal administratif de Montpellier vient de rejeter le référé présenté par le préfet de l'Hérault qui avait jugé l'arrêté du maire en dehors des pouvoirs de la police et que les mesures étaient disproportionnées au regard des objectifs poursuivis.

Cela dit, entre-temps (ce qui devient une manie chez Ménard) la mairie avait revu sa copie et publié un nouvel arrêté, modifiant le fonctionnement de la collecte des données mais aussi de certaines sanctions. La préfecture n'en a pas moins déposé un nouveau recours.

Flash VISA

Non, Marine Le Pen ne défend pas une école démocratique!

L'école de Marine Le Pen ne change pas beaucoup par rapport à celle de son père.

C'est une école qui supprime le collège unique et rétablit l'apprentissage à 14 ans (engagement 81), qui fait la promotion du «*roman national*» en excluant les questions historiques qui «*divisent*» (engagement 97), qui ferme l'école sur elle-même (engagement 102) et en fait une caserne avec le port de l'uniforme (la seule nouveauté du projet!) et la restauration de l'autorité du maître (engagement 103). C'est aussi une école qui consacre l'existence d'écoles privées religieuses (engagement 11 sur la garantie à apporter à la «*liberté de scolariser ses enfants*»), malgré toutes les professions de foi laïques et républicaines qui ne respectent pas ce principe de bon sens: «*Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée.*»

Les «engagements» de Marine Le Pen sont dangereux pour l'école publique et ses agents comme pour les familles populaires car:

- Ils reposent sur des mensonges lorsqu'elle propose de renforcer les apprentissages fondamentaux, alors que ce renforcement est en cours depuis plusieurs années!
- Ils visent à renforcer le tri social à l'école: la fin du collège unique, c'est le retour à l'orientation-sélection dès la 5^e, voire dès la 6^e (voir les propositions du collectif Racine, membre du Rassemblement Bleu Marine), et on sait à quels groupes sociaux appartiennent les enfants qui sont éjectés de la poursuite d'études générales: ce ne sont pas ceux des riches!
- Ils visent à formater les esprits des enfants pour faciliter leur adhésion aux idées d'extrême droite. Car qu'est-ce qui gêne tant Marine Le Pen dans le fait de discuter dans les classes, sur la base des travaux des historiens, de Vichy ou de la guerre d'Algérie si ce n'est que l'étude de ces périodes historiques montre

que l'extrême droite s'est toujours opposée aux principes d'égalité, de liberté et de fraternité?

En réalité, la vision de l'école de Marine Le Pen est profondément réactionnaire, inspirée par la haine de la démocratisation de l'école de la République qui se développe depuis 1958. Certes, cette démocratisation connaît des difficultés, mais l'application du programme scolaire de Marine Le Pen signifierait le retour à une école qui excluait du savoir les classes populaires, à l'exception de quelques rares « méritants » justifiant par leur existence même le caractère fondamentalement inégalitaire de l'école d'alors, celle de la 3^e République, dont il n'y a pas à cultiver la nostalgie!

Flash VISA

FN et immigration, mensonges sur mensonges!

Ces derniers mois, le FN aura habitué le public aux mensonges; *Le Monde* en a relevé 19 lors du débat télévisé qui l'opposait à Emmanuel Macron, mercredi 3 mai 2017.

Même sur son thème de prédilection, l'immigration (présentée comme la principale source des maux du pays), le FN ment.

Dans son programme présidentiel, il propose de réduire le nombre de titres de séjour délivrés annuellement à 10 000. Aujourd'hui, ils sont environ 200 000, un ordre de grandeur invariable depuis quinze ans et comprennent des situations extrêmement différentes: étudiant·es, réfugié·es politiques « statutaires », conjoint·es de Français·es, bénéficiaires du regroupement familial... Sans rompre avec la plupart de ses engagements internationaux, découlant de la convention de Genève de 1951 ou de la Convention européenne des droits de l'homme, il serait impossible à la France d'effectuer une telle réduction de 95%, qui conduirait par ailleurs à méconnaître gravement les droits fondamentaux garantis à tous les êtres humains.

Au cours de cette campagne, le FN n'a cessé de mentir sur l'immigration comme le montre ce petit florilège.

Marine Le Pen, le 9 février dans *L'Émission politique* sur France 2 : « *Si je suis élue, la naturalisation par mariage ne sera plus automatique.* »

C'est faux parce que ça n'est pas automatique et soumis à des conditions : quatre ans de séjour régulier en France, communauté de vie non interrompue avec l'époux·se de nationalité française, bonne connaissance de la langue française.

Toujours le 9 février, elle interdira la double nationalité, prétendant que ce serait déjà le cas ailleurs. Ce qui est faux (au contraire, la double nationalité est autorisée en Allemagne depuis 2000 ; elle ne l'était pas auparavant). Elle reste en revanche interdite dans certains pays, notamment la Chine.

David Rachline (directeur de campagne de Marine Le Pen), le vendredi 31 mars dans l'émission *Bourdin direct*, défend l'idée d'introduire la préférence nationale : « *Il est logique que lorsque l'on est français, on soit prioritaire dans son pays. Ça nous paraît logique et c'est le cas dans beaucoup de pays.* »

Le journaliste l'interroge : « *Quels pays ?, dites-moi parce que je suis allé regarder et je n'ai pas trouvé.* » Réponse du dirigeant FN : « *Mais il y en a un certain nombre. Je crois que le Maroc fait cela, il y en a beaucoup d'autres.* »

C'est faux : le Maroc a déclenché une opération de régularisation des sans-papiers en 2013 et un autre début 2017.

Dans les pays de l'Union européenne, la préférence nationale est de toute façon interdite tant que le droit de l'Union s'applique.

Nicolas Bay, secrétaire général du FN, le 14 février sur BFM TV : « *Bien sûr que tous les immigrés ne sont pas des terroristes, en revanche tous les terroristes sont des immigrés.* »

C'est faux : sur les 22 djihadistes ayant commis des attentats terroristes en France depuis 2012, quinze avaient la nationalité française et treize étaient nés en France.

Florian Philippot, le 7 février, sur BFM TV, propose une taxe que chaque employeur devrait verser pour l'emploi d'un travailleur de nationalité étrangère. « *Si une entreprise veut se payer un salarié étranger, elle y mettra*

les moyens. Ce sera pas interdit, elle y mettra les moyens. Je vous signale que le gouvernement britannique a ce projet également dans les tiroirs, exactement le même projet.»

Ceci est faux: rien de tel n'est prévu au Royaume Uni, mais uniquement une taxe pour la délivrance d'un visa, lors de l'«introduction» d'un travailleur sur un emploi hautement qualifié. Ce qui existe déjà en France – la taxe OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), mais qui n'a rien à voir avec ce que demande le FN.



Marseille - 12 avril 2017

Communiqué

A Cassis, La Poste se rend complice de l'extrême-droite

Ce vendredi 14 avril 2017 à 14h, un facteur passera devant un conseil de discipline de La Poste à Marseille. Son tort ? S'être opposé à une énième provocation de militants d'extrême-droite à son égard. Une mobilisation unitaire est en train de se construire pour que justice soit rendue.

> Les faits: un piège !

Lors d'une de ses tournées à Cassis ce facteur a été provoqué par deux militants d'extrême-droite bien résolu à le faire réagir. Après avoir été copieusement l'objet d'insultes à caractère raciste et avoir été menacé physiquement, ce dernier a fini par craquer et par répondre verbalement à ses deux agresseurs qui ont filmé la scène. Le jour même, la vidéo fait le tour de la fachoosphère et des réseaux sociaux, accompagnée des artifices habituels de l'extrême-droite : commentaires mensongers et montages manipulateurs. Cette vidéo de 34 secondes ne fait mention que de la réponse du facteur sans bien entendu comporter les propos des auteurs de la vidéo.

Tout était visiblement bien organisé pour que ce facteur se fasse piéger. Depuis plusieurs jours déjà il était suivi dans son parcours par ces mêmes individus qui cherchaient à profiter de son passage pour pénétrer dans les bâtiments et diffuser leur propagande, ce qui est formellement interdit par le règlement de La Poste. Ce salarié de La Poste a donc non seulement fait respecter le règlement du groupe mais il a en plus dû faire face à une véritable situation de harcèlement.

> Les auteurs et leurs complices.

Cette vidéo, a rapidement été postée sur les réseaux sociaux par un certain Damien Rieu, « ancien membre » du Bloc identitaire Lyonnais, groupe-culte bien connu pour sa violence et sa haine, et aujourd'hui responsable COM pour la « France Mag », un torchon nationaliste. Elle a ensuite été relayée par le Sénateur Maire FN du 13^e/14^e de Marseille, qui a sauté sur l'aubaine pour demander dans la foulée à La Poste de réagir et de mettre à pied son employé. L'occasion était trop belle pour ne pas faire un peu de propagande. Mais voilà que ni une, ni deux la direction de La Poste s'exécute sans autres preuves

qu'une simple vidéo de quelques secondes et prend la décision de traduire notre camarade devant un conseil de discipline.

Cette évènement montre non seulement que l'extrême droite est prête à tout pour diffuser son venin dans la société et parvenir à ses fins mais révèle également la collaboration étroite entre les groupuscules les plus violents et le Front National lui-même. En obéissant au doigt et à l'ongle aux injonctions de l'extrême-droite, le groupe La Poste se fait le complice de manœuvres et de pratiques d'un autre temps.

Au lieu de protéger son salarié des menaces, des insultes, du racisme et de la discrimination, La Poste a préféré se coucher face aux exigences de l'extrême-droite et cherche à se débarrasser du problème le plus rapidement possible. La Poste, déjà passée maîtresse dans l'art de réprimer des syndicalistes, franchirait un cap de plus en mettant à exécution ses menaces de licenciement.

> Certains quant à eux résistent !

Mais face à l'effroyable lâcheté dont fait preuve la direction de La Poste, heureusement certains résistent ! VISA 13 salue le courage et la réaction des camarades de la CGT FAPT 13 et de SUD PTT 13 qui ne laisse pas cette injustice se dérouler en silence. Nous invitons toutes les autres organisations syndicales de La Poste et des autres secteurs professionnels à se joindre à la mobilisation qui est en train de se construire. Aujourd'hui c'est un facteur qui est touché, mais demain ? A travers ce type d'événement, l'extrême-droite montre son véritable visage. Si elle arrivait au pouvoir se genre d'injustice serait légion.

A l'heure, où le Front National caracolait dans les sondages, que les propos haineux se multiplient sans vergogne, que des militants antifascistes sont agressés et menacés de mort, que la présidente du FN et ses sbires remettent en question la responsabilité de la France dans le régime de Vichy... il est vital de redresser la tête. Il ne s'agit pas, de livrer les clés du pays comme certains semblent déjà prêts à le faire mais de résister. Et dans l'immédiat résister, cela passe par la solidarité active avec notre camarade de La Poste.

VISA 13 se joint à l'appel à rassemblement de SUD PTT 13 et de la CGT FAPT 13, le vendredi 14 avril à 14h devant la direction de La Poste (7 rue Gaspard Monge, 13013)

visa13contact@gmail.com

www.visa13.com





CONCLUSION





Ce tome 2 de *Lumière sur mairies brunes* démontre une fois de plus que l'extrême droite au pouvoir met en œuvre des politiques antisociales et réactionnaires dans un état d'esprit dictatorial. Mais l'ascension électorale du FN fait également monter en puissance les groupuscules violents gravitant autour du parti frontiste. Depuis plusieurs mois, ils multiplient les parades publiques et les expéditions punitives contre les militant·es antifascistes.

Et pour couronner le tout, des néonazis organisent le week-end des 10 et 11 juin un tournoi clandestin de combat libre et un concert de Rock Against Communism (RAC), en Haute-Savoie, en collaboration avec deux structures russes d'extrême droite. Ce sont des dizaines de crânes rasés admirateurs d'Hitler qui se retrouvent, ivres de sang et de violence, pour faire la «fête» dans un petit village qui n'aura rien demandé...

Dans ce contexte et à l'issue d'un processus électoral qui va aggraver encore la situation des salarié·es, des précaires et des chômeur·euses, la responsabilité et l'action syndicales sont immenses.

C'est pourquoi VISA a lancé en décembre 2016 un «appel pour l'unité syndicale face à l'extrême droite» qui a recueilli une soixantaine de signatures de structures syndicales CGT, Solidaires et FSU.

Appel qui s'est traduit par quelques communiqués unitaires locaux et par des réunions régulières de ses signataires.

Mais notre souhait demeure que l'intersyndicale interprofessionnelle «Uni-es contre l'extrême droite» amplifie le travail lancé en janvier 2014 et prolongé lors de rencontres locales dans l'Hérault, le Vaucluse, la Moselle et le Pas-de-Calais.

Comme nous le disons depuis 1996, *«il appartient aux syndicats de porter les luttes contre le fascisme et l'idéologie d'extrême droite»* ne serait-ce que pour une raison : l'extrême droite est la seule composante politique qui souhaite l'interdiction du syndicalisme pour le remplacer par des corporations sur le modèle pétainiste où *«salariés et patrons ont le même intérêt»*...

FORMATIONS SYNDICALES ANTIFASCISTES: DEMANDEZ LE PROGRAMME, ON ARRIVE...

Quelle soit professionnelle ou syndicale, la formation est incontestablement nécessaire pour le développement de chaque individu·e.

La lutte contre le FN en particulier, et contre le fascisme en général, n'échappent pas à ce constat et chaque militant·e, qui plus est dans un contexte où les circonstances évoluent rapidement, sournoisement et dangereusement, doit régulièrement mettre à jour ses connaissances et, surtout, savoir adapter ses argumentaires.

La formation intersyndicale antifasciste que proposent VISA s'adresse tout autant à de jeunes militant·es qu'aux plus expérimenté·es. Les modalités de ces formations et le détail de nos modules sont présentés dans un quatre pages téléchargeable sur notre site visa-isa.org.

Alternant Histoire, actualité et programme de l'extrême droite, nos stages, sur une ou deux journées, permettent de larges débats sur la justesse et la qualité des réponses syndicales.

Forts de notre expérience (plus de 100 sessions depuis 2012), nous nous rendons disponibles à chaque demande, sur tout le territoire.

Il est préférable de nous contacter par mail deux mois avant la date envisagée pour une formation :

assovisabis@gmail.com

